

3. *Androsace* fleurs blanches. — A. LACTEA, .

Alpes, Pyrénées. — *Vivace.* — Plante gazonnante, à feuilles nombreuses, étroites, presque linéaires, d'un vert gai, réunies en rosette, parfois éparses sur des rameaux allongés *et non* dressés. Fleurs très-élégantes, d'un *blanc pur*, disposées en ombelle au sommet de *pédoncules* élevés de 5 à 10 centimètres, glabres, ainsi que les pédicelles : ceux-ci, au nombre de 3 5, sont le plus souvent *inégaux* et dépassent de beaucoup la collerette qui est à leur base. Corolle à divisions *obcordées*, à gorge *jaune* et munie de 10 écailles.— Culture du n°

4. *Androsace* laineuse ou sarmenteuse. — A. LANUGINOSA, Wall.

Syn. lat. — *Androsace sarmentosa*, Wall.

Népal. — *Vivace.* — Plante toute couverte, surtout sur les feuilles, d'un duvet satiné, long, épais et tomenteux. Tiges rameuses, à ramifications étalées sur le sol, et s'y enracinant naturellement, portant des feuilles alternes, sessiles ovales ou ovales-lancéolées, très-entières, parfois rapprochées en rosette à la base des ramifications. Pédoncules élevés de 10 à 15 centimètres, terminés par plusieurs pédicelles très-roides, qui portent des fleurs disposées en ombelle. Involucre à folioles linéaires-spathulées ; corolle grande, d'un *lilas carné ou bleuâtre*, à lobes presque arrondis et entiers.



Androsace laineuse.

Les *Androsaces* habitent les sommets les plus élevés des montagnes, près des neiges éternelles, où elles forment des tapis de charmants petits bouquets. Bien que dans nos jardins il soit impossible de les placer dans un milieu

favorable à leur bonne réussite, et où l'on puisse espérer de les voir fleurir comme à l'état sauvage, on arrive cependant, avec une culture entendue, sinon à les voir pousser avec vigueur, au moins à les conserver quelques années. Elles se plaisent à l'exposition du nord, et dans une terre de bruyère un peu tourbeuse, mais bien drainée (1). Ces plantes sont de celles qu'on aime toujours à voir, g elles sont, pour cette raison, très-recherchées pour l'ornement des rochers factices.— Leur floraison a lieu de mai en juin.

On les sème d'avril en juillet, en pots ou en terrines tenus à l'ombre ou à demi-ombre, mais toujours en terre de bruyère. Aussitôt que les jeunes plants se sont suffisamment développés, on les repique en pots à fond drainé, que l'on hiverne sous châssis froid, dans le but de soustraire ces plantes à l'action des transitions subites de la température et de les préserver de l'excès d'humidité de nos hivers ; on leur donne de l'air le plus souvent possible, puis on les met en place au printemps. Il est facile en outre de les multiplier d'éclats, soit à l'automne, soit immédiatement après la floraison, ou au moyen de leurs rameaux, qui rampent sur le sol et s'y enracinent de distance en distance. Après les avoir éclatés, on les plante en

(1) Le terreau de feuilles, dans lequel on ajoute un vingtième environ d'ardoise pilée et autant de charbon de bois calciné et pulvérisé, convient également bien pour la culture des *Androsacés*.

pots et en terre de bruyère analogue à celle dont il a été question plus haut; on place ensuite ces pots à l'ombre, et l'on entretient le sol dans un état constant de fraîcheur.

Androsace lutea. — V. ANDROSACE DE VITALI.

Androsace sarmentosa. — V. ANDROSACE LAINEUSE.

ANÉMONE. — ANEMONE, LIN.

ymol. — De *ἀνεμος*, vent : allusion à la graine plumeuse et légère de quelques espèces, qui devient facilement le jouet des vents, ou bien aux localités élevées et exposées aux vents où poussent la plupart des espèces.

Fam. des *Renonculacées*. •

SECTION A. — GRAINES PLUS OU MOINS COTONNEUSES, NON ARISTÉES.

Anémone des fleuristes. — A. CORONARIA, Lin.

(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 3, 1861, pour les Anémones simples. -- *Ibid.*, PLANTES BULBEUSES, n° 1, 1856, pour les Anémones doubles).

Indigène. — **Vivace.** — Souche connue généralement sous le nom de *patte*, sorte de tubercule aplati noirâtre, souvent rameux, d'où naissent de toutes parts des racines fibreuses et profondes. Feuilles assez élégantes, toutes radicales, pétiolées, palmatiséquées, à lobes plus ou moins divisés, d'un vert gai. Tige (hampe) faiblement velue, s'élevant à une hauteur qui varie de 25 à 35 centimètres; sur cette tige, et à une certaine distance au-dessous de la fleur, se développe un involucre (collerette) forme de 2 ou 3 petites feuilles vertes, inégalement soudées à la base et profondément divisées au sommet. Fleur ou corolle terminale, en coupe ouverte, généralement composée de 6 à 8 parties ovales-arrondies, régulières, de couleurs généralement vives et variées, tantôt uniformes, tantôt panachées. Ces divisions entourent un cercle épais d'étamines très-nombreuses, à filets et à anthères de couleur variable, mais toujours dans les teintes noires ou comme veloutées et brillantes; les étamines entourent elles-mêmes une espèce de tête ronde ou conique, formée par l'agglomération des pistils.



Anémone des fleuristes.

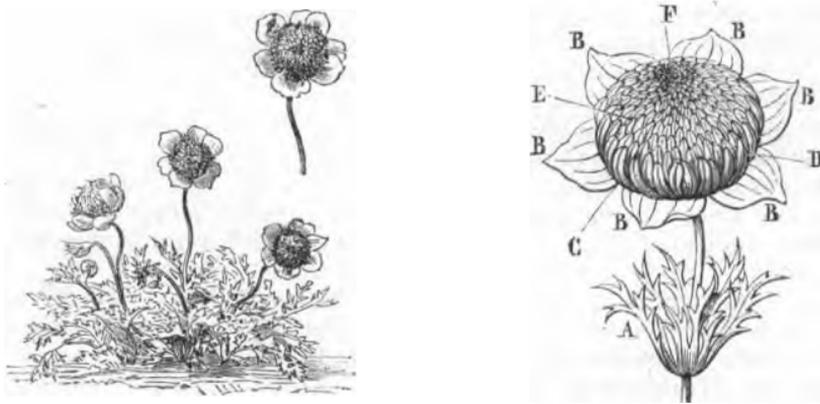
L'Anémone des fleuristes paraît avoir été recherchée et cultivée depuis une époque fort reculée, et ce n'est que justice, cette plante étant, sans contredit, une des plus belles et des plus précieuses que nous ayons pour l'ornementation des jardins.

Les variétés à fleurs simples, qui ne sont pas assez cultivées, se recommandent entre toutes par leur rusticité, leur vigueur, et surtout par la grandeur de leurs fleurs, la richesse, l'éclat des coloris, qui varient à l'infini, mais principalement du blanc pur au rose vif, au bleu violet et au rouge cramoisi ou écarlate. Souvent la fleur est unicolore, quelquefois elle est striée, jaspée ou lavée de quelque autre nuance : ainsi, par exemple, dans les fleurs qui présentent les teintes les plus foncées ou les plus éblouissantes, les pétales sont blancs à l'onglet, en sorte que la fleur a comme un

œil blanc, sur lequel tranche la houppe veloutée, de couleur pourpre, noire ou violette, formée par la réunion des étamines et des pistils qui simulent un pompon ou un bouton au milieu de la fleur.

L'Anémone simple fleurit dès le premier printemps, et au moyen de plantations successives et bien combinées, d'une culture bien entendue et d'arrosements fréquents dans les temps chauds, la floraison continue une partie de l'été et jusqu'en automne. On pourrait même avoir des fleurs pendant une partie de l'hiver, en ayant soin de les placer dans une position abritée, au pied d'un mur au midi ou au levant; on les garantirait au besoin des grands froids par une couche de mousse, de fougère ou de paille longue, ou même d'un paillason, maintenu à une petite hauteur au-dessus de la plate-bande, au moyen d'un léger cadre fixé sur des piquets. On emploie quelquefois les Anémones simples à faire des garnitures de fond, des tapis, dans les massifs d'arbustes, de rosiers, etc.; on en fait aussi d'assez belles bordures.

L'Anémone étant facilement modifiable par le semis, on a promptement obtenu, par ce procédé, des plantes plus jolies, à fleurs plus grandes, régulières, se tenant mieux, ayant des coloris plus vifs, un feuillage plus



Anemone double.

abondant, une collerette mieux faite ou mieux placée, etc., etc.; puis (par suite de la transformation successive des organes de la reproduction en pétales), on a obtenu des fleurs semi-doubles, et enfin des fleurs doubles et pleines qui sont devenues à la mode, et qui sont celles qu'on s'est toujours le plus appliqué à chercher. Avec le nombre des collectionneurs, celui des semis et des variétés a augmenté; alors les amateurs devinrent plus difficiles et plus sévères dans leurs choix, et, pour qu'une plante fût digne d'une collection d'élite, ils exigèrent d'elle des qualités et un ensemble de caractères qui ont nécessairement donné lieu à une nomenclature spéciale. Ainsi les feuilles ont été nommées *pampre*; la tige ou hampe, *baguette*; l'involute, ou collerette située au-dessous de la fleur, *fane* (représentée dans la figure ci-dessus par la lettre A); les grands pétales extérieurs ou corolle, *manteau* (B). La base ou l'onglet des pétales formant le manteau a reçu le nom de *culotte* (C); la partie supérieure de ces mêmes pétales est appelée *limbe*. L'intérieur de la fleur est rempli de petits pétales étroits de différentes formes, dus à la transformation des organes reproducteurs; on les a divisés en trois sections. Ceux du centre se nomment *peluche* ou *panne* (F) (ils sont dus à la transformation des ovaires du centre en pétales); ceux qui suivent ont été nommés *béquillons* (E) (ils paraissent dus à la transformation

des ovaires extérieurs); enfin, ceux qui sont plus extérieurs et forment comme une couronne entre les béquillons et le manteau ou corolle, portent la dénomination de *cordon* (D). Les pétales qui composent ce cordon tiennent la place des étamines, dont ils ne sont qu'une transformation ; ils se distinguent facilement des béquillons et des autres pièces par leur forme arrondie, par leur coloration qui est différente, et enfin par des dimensions plus petites : lorsque la fleur est ouverte, le cordon est presque recouvert par les béquillons, et l'on n'en aperçoit que l'extrémité. Le rhizome (tubercule) a été nommé *patte*; les petits tubercules ou ramifications charnues qui se développent autour de la patte principale, et qui servent à la multiplication, ont reçu le nom de *cuisse*; enfin, on a appelé *pois* les petits tubercules d'un an provenant des semis.

Voici en outre les qualités que doit réunir une belle Anémone de collection :

Le *feuillage* (pampre) doit être épais bien découpé et d'un beau vert.

La *tige* (bague), haute, ferme et droite.

La *collerette*, ou *involute* (fane), doit réunir les mêmes conditions que le feuillage, mais être écartée de la fleur du tiers de la hauteur totale de la tige.

La fleur, proportionnée à la vigueur de la tige, doit être double, bien régulièrement bombée et en bouton au centre, et elle doit avoir au moins de 55 à 80 millimètres de diamètre.

La *corolle* (manteau) doit présenter des pétales grands, épais, arrondis, d'une couleur franche, mais ayant leur limbe et leur onglet ou culotte de nuances différentes.

Les petits pétales composant le *cordon* doivent être visibles, courts, larges, arrondis, et surtout d'une couleur distincte de celle des béquillons.

Les *béquillons* doivent être nombreux, peu pointus, de formes et de dimensions en accord avec ceux qui composent la *panne* ou *peluche*, lesquels doivent être allongés, bien proportionnés et groupés de façon à former par leur ensemble un dôme ou un disque bombé ou demi-sphérique.

Quant à la couleur des fleurs, on exige des nuances pures, des coloris brillants; si la fleur a plusieurs couleurs, qu'elles soient bien distinctes, et si ces couleurs sont panachées, que leurs panachures soient bien **prononcées** et qu'elles tranchent franchement sur la teinte du fond. Toutefois, **comme** il est souvent assez difficile de trouver chez un même sujet toutes ces qualités réunies, on choisit toujours les variétés qui ont le moins de défauts, sans exclure pour cela certaines nuances qui, sans être belles, sont curieuses ou rares, et pour cette raison fort recherchées des amateurs.

Parmi les *Anémones simples*, on donne aussi la préférence aux variétés ayant un beau feuillage, une tige forte et droite, une collerette ample, verte, bien découpée et éloignée de la fleur d'environ un tiers de la longueur de la tige; une corolle large, régulière, à pétales arrondis, nombreux et présentant des couleurs bien nettes, vives, ou de belles panachures. C'est sur les plantes réunissant le plus possible toutes ces conditions que l'on doit de préférence récolter les graines, au moyen desquelles on court la chance d'obtenir de belles variétés, peut-être nouvelles.

Les Anémones se plaisent dans toute bonne terre de jardin, engraisée de préférence avec des gazons retournés et pourris, du vieux fumier de **vache**, du terreau de feuilles ou même de fumier des vieilles couches **démol** en un mot, elles réussissent dans toutes les terres saines, légères, profondes, plutôt franches que siliceuses, et fumées d'ancienne date. Ce qu'elles **redoutent** surtout, c'est l'humidité, et, si l'on avait à planter dans une terre forte et humide, il conviendrait de la drainer préalablement.

La plantation des pattes d'Anémone a lieu d'ordinaire, soit à l'automne, **dé** la mi-septembre à la mi-octobre, soit à la fin de l'hiver et au printemps,

de la mi-janvier à la mi-mars. La première méthode est préférable, en ce sens qu'on obtient des plantes plus vigoureuses et une plus belle floraison; mais il sera bon dans ce cas, surtout dans les départements du Nord, de planter en bonne exposition et de couvrir au besoin les plantes pendant les grands froids avec de la mousse; de la fougère, des paillassons ou des branchages; sur lesquels on répandra une forte couche de fougère ou de paille longue, qu'on aura bien soin d'enlever chaque fois que le temps le permettra; la floraison aura lieu alors dès le mois d'avril, plus tôt si c'est au pied d'un mur, et elle se prolongera jusqu'à la mi-juin. Les pattes plantées au printemps fleurissent à peu près à la même époque, mais cependant un peu plus tardivement, et ne produisent pas ordinairement des plantes tout à fait aussi belles. Pour les Anémones doubles en particulier, il sera bon, si on le peut, de les planter déjà dès le 1^{er} septembre. En un mot, le plus tôt sera toujours le mieux, les plantations d'automne, surtout celles faites au pied d'un mur au midi, donnant habituellement, et lorsqu'on les garantit de la gelée, une floraison supérieure à celles faites au printemps.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, les Anémones simples et les semi-doubles sont plus rustiques et plus hâtives que les doubles, et, en variant l'époque de leur plantation, on peut en obtenir des fleurs pendant une grande partie de l'année: ainsi, si l'on voulait, par exemple, avoir des fleurs d'Anémones en novembre et décembre, on devrait planter de mi-juillet au commencement d'août, on arroserait abondamment si le temps était sec, et l'on n'aurait plus alors qu'à garantir les fleurs des premières gelées.

Lorsqu'au lieu d'arracher les pattes d'Anémone à l'époque habituelle, c'est-à-dire après leur maturité, on les laisse en place, il n'est pas rare, pour peu surtout qu'il survienne de la fraîcheur et des pluies à la fin de l'été, de les voir reflleurir en septembre et octobre; on pourrait d'ailleurs suppléer au manque de pluie par des arrosements. Enfin, nous ferons remarquer que les pattes d'Anémone se conservant bien et facilement hors de terre d'une année à l'autre, et même durant deux ans et plus, il sera facile de garder une provision de ces pattes, d'en avoir toujours à l'avance de prêtes pour faire des plantations successives dans le cas où l'on voudrait varier les époques de floraison. On prétend même que pour ces plantations à contre-saison, il vaut mieux employer des pattes arrachées depuis longtemps et reposées, comme on les appelle, et qui, paraît-il, produisent des plantes ayant moins de tendance à s'emporter et à s'affoler que celles provenant de pattes récemment arrachées. Pour les pattes ainsi conservées, quelques personnes recommandent de les faire tremper dans l'eau environ une journée avant de les planter; mais il est important alors que ces pattes ainsi humectées et gonflées trouvent de la fraîcheur dans la terre, sans quoi ce procédé serait plutôt nuisible que favorable à leur végétation.

Une fois la végétation des Anémones terminée, ce qui se reconnaît facilement à ce que leurs feuilles jaunissent et se dessèchent, on doit arracher les pattes, les laisser se ressuyer à l'air, non au soleil, et on les rentre dans un lieu sec et sain, où on les conserve, soit sur des tablettes, soit dans des boîtes, des tiroirs, des paniers, etc.

Les pattes d'Anémone étant très-fragiles, il sera essentiel, avant leur plantation, que la terre soit bien préparée et ameublie, puis on les plantera avec précaution et à la main (en ayant soin que l'œil ou les yeux soient dirigés en haut), soit en ligne, soit en quinconce, et on les recouvrira de 6 à 8 centimètres de terre. L'espacement à observer entre les lignes et les plantes est variable; cependant il est nécessaire de planter les pattes assez près les unes des autres, c'est-à-dire à 20 ou 25 centimètres, pour que, lors de la végétation, la terre de la planche soit couverte par le feuillage. Quel-

ques personnes espacent leurs Anémones, surtout les doubles, de 10 à 15 centimètres seulement.

La multiplication des Anémones peut s'opérer de deux manières : — 1^o par la division des pattes au moment de la plantation, c'est-à-dire au moyen des ramifications ou cuisses que l'on casse et qui sont pourvues chacune d'un oeil ou bourgeon terminal; — 2^o par le semis, qui se fait, soit au printemps, mais de préférence en juin ou juillet au plus tard. Quelques personnes (et particulièrement M. Croisy, de Caen, qui a bien voulu nous faire part des connaissances qu'il a acquises dans cette culture) préfèrent le semis de mars, qui leur réussit bien et les dispense d'arrosements. On pourrait bien semer en août, et obtenir encore une bonne germination; mais, sous notre climat, c'est généralement trop tard, à moins que l'automne ne soit doux et ne se prolonge; car, s'il survenait des froids précoces, les petites plantes n'auraient pas eu le temps de se développer suffisamment et périraient en grande partie. Les graines étant cotonneuses et sujettes à se pelotonner, on devra, avant leur semis, les diviser en les frottant avec du sable, etc.

Le semis peut se faire, soit en pots, soit en terrines; mais, le plus ordinairement, c'est en pépinière bien exposée et en terre douce et légère; on sème clair, puis on recouvre les graines de 5 millimètres au plus de terreau bien consommé et passé au crible fin, et les graines lèvent dans un espace de temps qui varie de quinze jours à cinq ou six semaines après le semis.

Pour combattre les effets de la sécheresse et entretenir la terre propre, meuble et fraîche, il sera bon de répandre par-dessus le semis de la mousse finement hachée, de menus branchages, de la paille longue, que l'on fixe au sol au moyen de petits crochets, ou bien de la vieille tannée répandue en couche peu épaisse, de 2 à 3 millimètres au plus; enfin, on arrosera légèrement et chaque fois que cela sera nécessaire.

Pendant l'hiver, on garantira les plants de la gelée au moyen d'une forte couche de litière, comme il a été dit précédemment, et lorsque les jeunes pattes ou pois seront mûrs, on les arrachera et on les traitera comme les pattes adultes.

Bien qu'il soit possible, au moyen d'une culture intensive, d'obtenir des Anémones fleurissant au bout d'un an de semis, par la culture ordinaire elles ne fleurissent le plus souvent qu'au bout de deux ans, et elles ne sont même bien jugeables et leurs fleurs ne sont caractérisées que la troisième année. Toutefois l'*Anémone simple* peut être considérée et cultivée comme plante bisannuelle, et l'on peut presque dire comme plante annuelle : ainsi nous avons l'expérience que des graines semées en juin produisent des plants qui, étant repiqués en octobre dans un lieu abrité, ou préservés des gelées, commencent à donner des fleurs dès le printemps suivant.

Les variétés de l'Anémone, comme cela a lieu d'ailleurs pour beaucoup d'autres plantes, paraissent dégénérer assez promptement lorsqu'on les cultive dans le même terrain pendant un certain temps ; en sorte qu'il sera bon de changer fréquemment leur culture ou de place ou de nature de sol, et de renouveler souvent les semis ou sa provision de pattes; peut-être même sera-t-il préférable de raviver sa collection par des semis répétés.

Une partie des renseignements que nous avons donnés sur les Anémones ont été puisés dans l'excellent article de Féburier, du Dictionnaire de Deterville; ils ont été en outre confirmés par Mme Julie Quétel (de Caen), l'habile horticulteur qui s'occupe avec tant de succès de la culture de cette plante, à qui nous avons communiqué cet article et qui a bien voulu nous aider de ses lumières.

Les Anémones des fleuristes conviennent pour la formation des bordures,

pour la décoration des plates-bandes, soit isolément, soit par touffes, par couleurs séparées ou bien mélangées; on les cultive en planches, en corbeilles ou en massifs entiers; elles font aussi très-bien pour garnir le fond des massifs de Rosiers en tiges ou autres arbustes clair-semés et ayant peu de couvert. Leurs fleurs, coupées fraîchement épanouies et en boutons, se maintiennent assez longtemps dans l'eau, ce qui les rend très-utiles pour la confection des bouquets.

2. Anémone œil-de-paon. — *A. PAVONINA*, DC.

Syn. lat. — *Anemone hortensis* flore pleno, Hort.

Europe mérid. — Vivace. — Hampe de 20 à 30 centimètres. Fleur solitaire, dressée. Diffère surtout de la précédente par ses feuilles trilobées, incisées-dentées, d'un vert gai, et surtout par ses fleurs de dimensions moindres, très-ouvertes, variant de 40 à 55 millimètres, formées d'abord d'un rang de pétales parfaitement conformés, et d'un grand nombre d'autres pétales lancéolés ou linéaires-aigus, se confondant parfois avec des étamines non encore transformées : tous ces pétales sont étalés et d'un rouge cinabre. Il arrive assez fréquemment, dans les fleurs de cette espèce, que les pétales du centre se colorent, soit partiellement, soit entièrement, en vert plus ou moins pur.



Anémone œil-de-paon.



Anémone fulgens.

Cette espèce fleurit de mai en juin et peut être cultivée comme la précédente. Elle ne paraît être qu'une variété double ou pleine de l'*Anemone fulgens*, J. Gay, belle espèce à fleur grande, simple, d'une teinte écarlate vermillonné éblouissante. Dans le Midi, cette Anémone est cultivée dans les parterres comme plante vivace; on se contente de la diviser et de la changer de place tous les deux ou trois ans, opération qui se fait de préférence à la fin de l'été, ou de bonne heure au printemps (février-mars). Il n'est pas rare de la rencontrer cultivée, dans le midi de la France, dans des terrains argilo-calcaires et inclinés, où elle paraît se plaire tout particulièrement.

3. Anémone étoilée. — *A. STELLATA*, Lande.

(Alb. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 9, 1867.)

Syn. lat. — *Anemone hortensis*, Lin. et plur. auctor.

France mérid. — Vivace. — D'une racine tuberculeuse naissent des feuilles de forme variable : tantôt elles sont trilobées à lobes simplement dentés au

sommet; tantôt ces lobes sont subdivisés eux-mêmes de manière à rendre la feuille *multifide*. Tige simple de 20 centimètres. Involucre ou collerette à folioles à peine divisées. Fleurs d'environ 1t à 6 centimètres de diamètre, formées de 8 à 16 divisions lancéolées étroites, *blanchâtres* et légèrement striées de *violet* en dessous, d'un *rose foncé* en dessus, avec l'onglet ou base des divisions d'une couleur *blanche*; étamines nombreuses, à anthères *violet brun*, contrastant agréablement avec la couleur tendre et délicate des pétales. — Floraison en mai juin.

Par la culture, l'Anémone étoilée a produit quelques jolies variétés, mais on n'en a pas encore de bien doubles. Les fleurs, quoique simples ou *semi-doubles* et d'une couleur un peu terne en dehors, sont néanmoins *très-remarquables* : à l'intérieur, les coloris sont francs, tendres ou très-vifs, mais toujours très-jolis et variant du violet au rose et au violet cramoisi ou au rouge *cocciné*. La fleur est ordinairement bien ouverte et comme étoilée, avec un large œil blanc au fond, qui contraste agréablement avec la coloration du reste des pétales et le violet brun des étamines et des styles, qui occupent le *centre* de la fleur.

Les Anémones étoilées sont de jolies plantes que l'on doit regretter ne pas voir cultivées plus souvent. Bien que leurs fleurs soient un peu moins grandes que celles de l'Anémone des fleuristes, elles peuvent cependant rivaliser avec elles par leur beauté, leur abondance, leurs coloris généralement très-jolis, et parmi lesquels on remarque certaines nuances propres à cette espèce.

L'Anémone étoilée convient particulièrement pour la formation des bordures, en la plantant à 15 ou 20 centimètres de distance, et l'on peut l'employer aux mêmes usages que les espèces n^o 1 et 2 ; cependant celle-ci est un peu délicate et demande surtout une exposition abritée, une terre bien saine, légère et siliceuse, à laquelle il sera bon d'ajouter du terreau de feuilles, ou, si l'outil a, dé la terre de bruyère. Si on laisse les pattes deux ou trois ans sans les relever, il conviendra de les garantir des gelées avec mie couche de feuilles, de mousse ou de litière.

L'*Anemone stellata* et l'*Anemone pavonina* sont souvent confondus par certains auteurs et par les horticulteurs sous le nom d'*Anemone hortensis*.



Anémone étoilée.

4. Anémone des bois à peurs doubles.—A. NEMOROSA, Lin. var., FLOR. PLEN.

Syn. lat. — *Anemone nemorosa alba plena*, Hort.

Syn. franç. — Anémone Sylvie, Fleur du vendredi saint, Pâquette, Sylvie.

Indigène. — *Vivace.* — Rhizomes souterrains, allongés et rameux, d'une couleur fauve ou gris brun. Tige simple, grêle, atteignant de 15 à 20 centimètres au plus. Involucre (collerette) à 3 folioles incisées-dentées, faiblement pubescentes. Fleur gracieusement inclinée, parfois dressée, composée d'un grand nombre de pétales d'un *blanc pur*, produits parla transformation des étamines et des pistils; les pétales les plus extérieurs, au nombre de 6, sont ovales et plus développés que ceux du centre. Les feuilles, qui ne se

développent entièrement qu'après la floraison, et en très-petit nombre, sont semblables à celles de l'involucre. La coloration des fleurs de cette plante varie du *blanc pur* au *blanc carné* ou *rosé*, quelquefois *violacé*.



Anémone des bois.

L'Anémone des bois, vulgairement appelée Sylvie, fleurit en mars-avril; elle convient parfaitement à la décoration des rocailles, des lieux abrités et ombragés, ou à la formation des bordures dans les lieux frais et légèrement couverts. Une terre un peu tourbeuse, mais légère, ou sableuse et fraîche, lui convient particulièrement. Sa multiplication s'opère d'éclats tous les deux ou trois ans, de juin-juillet en octobre ou bien en février. Les pieds doivent être espacés de 10 à 15 centimètres.

Le type à fleurs simples, de couleur *blanc carné rosé*, *violacé* ou plus rarement *bleuâtre*, croît abondamment dans presque tous les bois clair-semés des terrains siliceux et *argilo-siliceux* de la France, dont elle est, au premier printemps, un des plus jolis ornements.

5. Anémone des Apennins. — A. APENNINA, Lin.

Syn. lat. — *Anemone pygmaea*, Hort.

Corse, Italie. — Vivace. — Souche noirâtre, tubéreuse et rampante. Plante ayant le port de l'*Anemone nemorosa* ou Sylvie, décrite ci-dessus, mais à feuillage plus pubescent et à pédoncule dressé avant et après la floraison. La fleur, portée sur une hampe de 10 à 20 centimètres, est petite, mais très-élégante, formée de 10 à 12 divisions étalées, d'un *joli bleu céleste* en dessus, plus pâles et à peine pubescentes en dessous.



Anémone des Apennins.

Cette charmante petite espèce n'est pas à beaucoup près aussi répandue qu'elle le mérite : la jolie couleur bleu vif de ses élégantes et gracieuses fleurs en fait une de ces miniatures qu'on aime toujours à voir, et que tout véritable amateur devrait cultiver. Les parties clair-semées et un peu fraîches des bois et des bosquets, les pentes et les glacis au nord avec couverture de feuilles l'hiver, sont les conditions que cette Anémone semble affecter.

On pourrait aussi la cultiver en pots avec les plantes des Alpes et la placer sur les parties fraîches et demi-ombragées des rocailles.

Var. à fleurs pleines. — A. APENNINA FLOR. PLEN., Hort.

Bien que cette variété à fleurs pleines soit un peu moins jolie que le type simple, c'est elle que l'on cultive le plus souvent et que l'on trouve habituellement dans le commerce. — Les fleurs de cette délicieuse miniature se succèdent d'avril en mai. Elle paraît se prêter assez bien à la culture forcée.

L'Anémone des Apennins demande l'ombre et la terre de bruyère un peu tourbeuse; on en fait de très-élégantes bordures en plantant à 10 ou 15 centimètres. Disséminée dans les rocailles, ses charmantes fleurs étoilées et du plus joli bleu, se détachant sur le vert gai de son feuillage, produisent un très-bon effet. Multiplication d'éclats tous les deux ou trois ans, en automne ou de bonne heure au printemps.

O. Anémone à fleur de Renoncule. — A. *RANUNCULOIDES*, Lin.

Syn. franç. — Anémone fausse Renoncule, Sylvie jaune.

indigène. — *Vivace.* — Cette espèce est très-voisine de la Sylvie (n° 4), cependant elle en diffère en ce qu'elle est presque glabre, et surtout par ses fleurs, qui sont d'un *jaune d'or* et au nombre de 1 à 5 sur chaque hampe *au-dessus* de la collerette ou involucre. Cette collerette est composée de trois folioles *courtement* pétiolées, *ternées*, à folioles incisées dentées la foliole moyenne est trifide, en coin à la base; les folioles latérales sont bifides. Les feuilles radicales, qui ne se développent entièrement qu'après la floraison, ont la même forme que celles de l'involucre.

Cette plante fleurit aussi en mars-avril, et peut être utilisée et cultivée de la même façon que le n° 4, en plantant les souches *d'août* en octobre, à 10 ou 15 centimètres de distance.

I Anémone du Japon. — A. *JAPONICA*, Sieb. et Zucc.

Japon. — *Vivace.* — Plante un peu pubescente, surtout sur les jeunes feuilles, les jeunes pousses, et au sommet des ramifications, ainsi que sur les pédoncules et le calice. Souches longuement rampantes, traçantes et souterraines. Tiges un peu rameuses supérieurement, pouvant atteindre de 50 à 80 centimètres .et même 1 mètre, mais ordinairement un peu moins. Feuilles trois fois *pennatiséquées*, à segments inégalement lobés et dentés. Fleurs nombreuses, longuement pédonculées, d'un *rouge* ou *rose carminé* à l'intérieur, un peu plus pâle à l'extérieur qui est *finement* velu, larges d'environ 6 à 8 centimètres; calice à 4 sépales colorés, étalés, inégaux, pubescents inférieurement; corolle formée de deux ou trois rangs de pétales également étalés et inégaux; étamines h anthères *jaune d'or*. Carpelles comprimés en petites têtes globuleuses. — Culture du n° 8, en toute bonne terre de jardin meuble et un peu fraîche, et aussi bien à l'ombre qu'en plein soleil. La floraison a lieu *d'août* en octobre. La multiplication



Anémone du Japon à fleurs blanches.

s'effectue d'éclats des touffes ou par rhizomes, à la fin de l'automne, ou ce qui vaut mieux, à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps.

Var. fleurs blanches. — A. JAPONICA var. HONORINE JOBERT.

Cette magnifique variété, obtenue, paraît-il, accidentellement de l'Anémone du Japon (et parfaitement fixée aujourd'hui), est très-vigoureuse, très-florifère et rustique. Elle pousse plus en touffe et paraît tracer un peu moins que le type. C'est une excellente acquisition pour la décoration des jardins, de la fin de l'été en automne. Isolée sur pelouse, plantée en massif entier, disséminée dans les plantes-bandes, elle produit un très-bel effet. Les sujets d'un an de cette Anémone sont d'ordinaire assez bas et ne s'élèvent guère, au moment de la floraison, à plus de 40 à 50 centimètres, ce qui les rend précieux pour en former des bordures autour des massifs d'arbustes ou bien en composer de petites corbeilles. La seconde année, les plantes prennent un plus grand développement et forment des touffes volumineuses susceptibles d'atteindre de 75 centimètres à 1 mètre. La



Anémone du Japon.

floraison se prolonge d'août en octobre et s'effectue aussi bien à l'ombre qu'au plein soleil, ce qui augmente encore le mérite de cette belle plante vivace, dont on ne saurait assez recommander et multiplier la culture, qui se pratique comme il est dit pour le no 8.

8. Anémone élégante. — A. ELEGANS, *Desne.*

Syn. lat. — *Anemone hybrida*, *Hort.*, A. *Japonica* hybrida, *Hort.*

Syn. franç. — Anémone hybride.

Japon. — *Vivace.* — Cette plante diffère du type *Japonica* no 7 par sa pubescence plus prononcée, par sa taille ordinairement plus élevée (de 0^m,75 à 1 mètre et plus), par ses feuilles plus larges, et surtout par ses fleurs d'un rose plus pale, larges de plus de 8 centimètres. Elle paraît en outre végéter plus en touffe et tracer un peu moins que l'*Anemone japonica* ordinaire.

Les trois magnifiques Anémones qui précèdent, fleurissent d'août en octobre; elles forment des buissons d'une élégance exceptionnelle, qui les fait rechercher non-seulement pour la décoration des plates-bandes, mais encore pour l'ornementation des jardins pittoresques, où, groupées sur les pelouses, ou disséminées sur le bord des massifs d'arbustes, elles produisent beaucoup d'effet. Elles réussissent aussi bien en plein soleil qu'à l'ombre, pourvu qu'il n'y ait pas de couvert, ce qui les rend encore plus précieuses, Les touffes doivent être espacées de 50 à 60 centimètres.

Bien que rustiques, elles aiment cependant une terre meuble et légère. Les graines de ces deux espèces mûrissant rarement, leur multiplication s'opère le plus souvent par la division des racines, qui se fait aisément au printemps, et sur lesquelles naissent des bourgeons de distance en distance.

Ces deux espèces, étant très-traçantes et se déplaçant rapidement, devront

être replantées tous les ans ou tous les deux ans au moins; cependant on obtiendrait des touffes plus fortes et une floraison plus abondante, en supprimant avec précaution les traces qui se développent chaque année, ou en faisant à la touffe une sorte d'encaissement que les traces ne pourraient franchir facilement: de cette façon on n'aurait pas besoin de replanter aussi souvent.

9. Anémone à feuilles de Vigne. — A. VITIFOLIA, Buchan.

Népal. — *Vivace.* — Plante **velue-scabre**. Feuilles presque toutes radicales, pétiolées, tri- ou **quinquélobées**, à lobes inégalement incisés-dentés. Tiges de 20 à 30 centimètres, et quelquefois **plus**, **pauciflores**. Involucre à folioles **pétiolulées**, obtuses, cordées, à 3-5 lobes peu saillants. Calice à sépales ovales-oblongs, très-velus argentés extérieurement; corolle large de 5 à 6 centimètres, pétales **blancs**, elliptiques.

Cette espèce, dont la floraison a lieu, suivant le climat et les années, de mai juin ou de juin-juillet en août, fait un assez bon effet dans les parties rocailleuses des jardins, surtout dans celles qui sont **un peu** ombragées et abritées. Pour la voir prospérer, il est nécessaire de la planter en terre de bruyère tourbeuse, fraîche et drainée, et de lui donner, sous le climat de Paris, une couverture de paille longue ou de feuilles pendant l'hiver. Sa multiplication s'effectue par éclats ou division des pieds, soit en **août-septembre**, soit au printemps, ce qui est préférable.

10. Anémone fraise. — A. BALDENSIS, Lin.

Syn. let. — *Anemone fragifera, Wulf.*

Alpes. — *Vivace.* — Souche allongée, grêle et noirâtre. Tige grêle, dressée, finement velue, dépassant rarement 12 à 20 centimètres. Feuilles sensiblement velues, **bipennatiséquées**, à divisions trilobées et à lobes tridentés. Involucre à 3 folioles **ternées**. Fleurs de 12 à 15 millimètres de diamètre, à 5-9 divisions étalées d'un **blanc rosé**. Carpelles laineux, à pointe courte et glabre, réunis en tête ovoïde ressemblant grossièrement à une fraise; d'où vient son nom.

Plante de peu d'effet et d'une conservation assez difficile, fleurissant en mai et ne végétant bien qu'à l'ombre et en terre de bruyère non finement pulvérisée. — Culture du n° 16. Les pieds doivent être espacés d'environ 20 centimètres.

11. Anémone à feuilles palmées. — A. PALMATA, Lin.

Europe mérid. — *Vivace.* — Souche presque tubéreuse. Feuilles assez **coriaces**, réniformes, à peu près orbiculaires, à lobes peu profonds et dentés. Tige de 15 à 20 centimètres. Involucre à folioles soudées à la base. Fleurs de 3 centimètres de diamètre, ne s'ouvrant qu'au soleil, présentant 8 à 12 divisions oblongues, les extérieures velues en dessous, toutes d'un **jaune doré**.

Cette intéressante espèce, dont la culture et la conservation sont assez **difficiles**, ne réussit guère qu'élevée enterrée de bruyère un peu tourbeuse. Elle fleurit de mai en juin, et on la multiplie par la division des souches ou rhizomes à la fin de l'été ou de bonne heure au printemps. Pour l'avoir belle, il faut choisir un endroit exposé à l'est ou à l'ouest, et la planter sur les rocailles, en terre de bruyère grossièrement concassée, fraîche et bien drainée.

SECTION B. — GRAINES MUNIES D'UNE ARÊTE LONGUE ET PLUMEUSE.

a*. Anémone Pulsatille. — *A. PULSATILLA*, Lin.*Syra. lat.* — *Pulsatilla vulgaris*, Lobel.*Syn. franç.* — Coquelourde, Coquerelle, Herbe du vent, Pulsatille.*Indigène.* — *Vivace.* — Racine pivotante, rameuse, noirâtre. Tige (ou hampe) poilue, élevée de 20 à 25 centimètres, accompagnée vers son som-

Anémone Pulsatille.

met d'une sorte d'involucre ou de collerette formée de 10 à 15 petites feuilles linéaires, entières ou bifurquées, poilues en dessous, et terminées par une seule fleur assez grande d'abord dressée, puis penchée. Feuilles courtement pétiolées, 3 fois divisées, en lanières capillaires, lâchement couvertes de poils. Corolle couverte extérieurement d'un duvet soyeux, et composée de 6 divisions ovales-lancéolées, disposées en cloche, d'un beau violet, qui est lilas, vu à contre-jour; étamines en nombre indéterminé, à anthères jaunes; styles nombreux, d'abord ténus et subulés, violacés à l'extrémité, puis se développant considérablement après la floraison, et formant alors une boule plumeuse très-originale.

La Pulsatille fleurit d'avril en juin. Elle aime les terrains calcaires et crayeux, et les lieux élevés et battus des vents; cependant elle réussit volontiers dans les terrains légers et sains argilo-siliceux ou silico-calcaires par exemple. On doit en espacer les pieds de 20 centimètres. Elle produit assez d'effet sur les talus et les rochers. — Culture du n° 16.

13. Anémone des montagnes. — *A. MONTANA*, Hoppe.*Syn. lat.* — *Pulsatilla montana*, Hoppe.

Alpes. — *Vivace.* — Cette espèce ne diffère de la Pulsatille que par ses feuilles moins finement laciniées, et par ses fleurs plus inclinées, moins ouvertes, et d'une couleur violet noir et velouté, qui est rouge, vue à contre-jour.

L'Anémone des montagnes est une espèce assez délicate; elle fleurit en mai-juin, et convient particulièrement pour orner les rochers, où ses fleurs, d'une couleur exceptionnelle, tranchent avec celles des autres plantes et produisent un assez bon effet. On devra la mettre de préférence en terre de bruyère fraîche, mais drainée, en espaçant les pieds d'environ 20 centimètres, et par prudence en élever quelques pieds en pots qu'on hivernera sous châssis avec les plantes des Alpes. — On la multiplie et la cultive comme il est dit après le n° 16.

24. Anémone des Alpes. — *A. ALPINA*, Lin.*Syn. lat.* — *Pulsatilla Alpina*, Loisel.

Alpes. — *Vivace.* — Plante tantôt poilue, tantôt presque glabre, variant en

hauteur de 10 à 50 centimètres. Feuilles pétiolées, à pourtour triangulaire, trois fois divisées en trois, à folioles pétiolulées et pennatifides. Involucre à 3 folioles un peu pétiolées et semblables à celles des feuilles radicales. Fleurs solitaires, d'abord dressées, puis penchées, à divisions étalées pendant la floraison, elliptiques, velues extérieurement, blanches ou blanc rosé, entièrement fauves dans la variété ci-dessous, velues extérieurement, affectant après la floraison une disposition campanulée et entourant une volumineuse houppe stigmatique velue. Étamines à anthères jaune d'or. Carpelles oblongs, velus, à longue pointe plumeuse.



Anémone des Alpes.

Cette plante et sa variété sont de celles qu'on a grand plaisir à recueillir dans les montagnes et qu'on aimerait à posséder dans son jardin; malheureusement, elles réussissent rarement bien dans nos jardins.

Var. couleur de soufre. — *A. SULPHUREA*, *Lin.*

Cette Anémone et sa variété fleurissent de juin en juillet; elles exigent une exposition demi-ombragée et de la terre de bruyère plutôt tourbeuse et fraîche que sableuse; comme elles sont délicates et assez sujettes à fondre sous notre climat, il sera bon d'en conserver quelques pieds en pots qu'on hivernera avec les plantes des Alpes. Elles conviennent à l'ornement des rochers, et l'on doit leur appliquer la culture des plantes des Alpes, ou celle indiquée pour le no 16, en espaçant les pieds d'environ 20 centimètres.

15. Anémone de Haller. — *A. HALLERI*, *All.*

Syn. lat. — *Pulsatilla Halleri*, *Spreng.*

Alpes. — *Vivace.* — Plante revêtue d'un long duvet soyeux et argenté. Souche épaisse, oblique, noirâtre. Tige de 10 à 20 centimètres. Feuilles très-velues, ailées, à deux paires de folioles pennatifides, les suivantes presque pennatifides segments linéaires-lancéolés. Involucre embrassant, formé de folioles sessiles, linéaires-lancéolées. Fleurs solitaires, terminales, divisions dressées, ovales-elliptiques, velues en dessous, d'un blanc bleuâtre veiné de plus foncé. Carpelles à longue pointe plumeuse.

Cette espèce fleurit de mai en juillet. Elle se cultive et s'emploie comme le no 16, en espaçant les pieds de 20 centimètres environ.

16. Anémone printanière ou de printemps. — *A. VERNALIS*, *Lin.*

Syn. lai. — *Pulsatilla vernalis*,

Alpes. — *Vivace.* — Souche oblique, épaisse, noirâtre, rameuse. Plante couverte de longs poils fauves. Hampe de 10 à 20 centimètres. Involucre (collerette) à folioles sessiles et linéaires. Feuilles petites, pubescentes, étalées en rosette, ailées, à une ou deux paires de folioles ovales-arrondies ou en coin à la base, bi- ou trifides au sommet. Fleurs solitaires, termi-

nales, campanulées à 5-6 divisions presque dressées, ovales-elliptiques, blanches en dedans, violacées et pubescentes soyeuses à l'extérieur. Carpelles velus, à longue pointe plumeuse.

Les fleurs de l'Anémone de printemps s'épanouissent de mai en juin. Cette plante est assez délicate; elle aime l'ombre et la terre de bruyère très-poreuse et fraîche, et doit être employée à l'ornement des talus et des rochers au nord. En hiverner par prudence quelques pieds en pots avec les plantes des Alpes.

Les graines de toutes les Anémones de cette section (n^{os} 12 à 16) sont très-lentes à germer; elles doivent être semées d'avril en juillet, soit en terrines, soit en pépinière; en terre de bruyère grossièrement concassée, et à une exposition ombragée. On repique les plants encore jeunes en pots bien drainés que l'on couvre de panneaux en hiver, et on les met en place au printemps. On les multiplie plus fréquemment par la division des rhizomes ou des souches, opération qui peut se faire en automne, mais de préférence de bonne heure au printemps, avant leur entrée en végétation.

SECTION C. — GRAINES LISSSES.

11. Anémone à fleur de Narcisse. — *A. NARCISSIFLORA, Lin.*

Alpes. — *Vivace.* — Plante velue. Feuilles radicales longuement pétiolées, dressées, palmatiséquées, à 3-5 divisions découpées en lanières lancéolées-linéaires. Tige de 20 à 30 centimètres, quelquefois plus. Involucre (collette) à folioles multifides, soudées à la base. Fleurs au nombre de 3 à 8, disposées en ombelle; corolle large de près de 2 centimètres, formée de 3 à 5 divisions glabres, étalées, blanches ou blanc rosé. Fruits larges, comprimés.

Cette curieuse espèce, dont les fleurs en bouquet rappellent un peu celles des Narcisses dites à bouquets, fleurit de juin en juillet. La graine, qui reste ordinairement un an sans germer, doit être semée en pots ou en terrines, en terre de bruyère au nord. Le plant devra être repiqué en pots, en terre analogue, et, dès qu'il se sera suffisamment développé, on pourra le mettre en place à l'ombre, en terre de bruyère ou en terrain léger et sain, ou bien on en ornera les rochers factices. Cette plantation devra être faite de préférence à la fin de l'hiver. — La multiplication de cette plante s'opère aussi par la division des pieds, que l'on effectue à la même époque, en espaçant les pieds de 20 à 25 centimètres. On fera bien d'en élever quelques pieds en pots pour les hiverner avec les plantes des Alpes.



Anémone S fleur de Narcisse.

On doit, s'il y a lieu, drainer convenablement le sol où cette Anémone sera cultivée, afin d'éviter l'humidité stagnante, qui lui est préjudiciable.

On rencontre dans quelques jardins d'amateurs collectionneurs, sous les noms d'*Anemone sylvestris*, Lin., et d'*Anemone alba* et *albida*, Riss., deux jolies espèces vivaces à fleurs assez grandes, d'un blanc pur, qui méritent d'être plus connues. On devra les cultiver en terre franche argilo-siliceuse, ou

silico-calcaire saine. — Les *Anemone Pensylvanica* et *Virginica* sont des espèces assez voisines des précédentes, mais moins belles et moins rustiques.

18. Anémone Hépatique. — *A. HEPATICA*, Lin.

Syn. lat. — *Hepatica triloba*, *Chaix.*

Syn. franç. — Herbe de la Trinité.

Indigène dans les bois montagneux. — *Vivace.* — Souche fibreuse et compacte, d'où naissent de nombreuses fleurs portées par des hampes poilues et soyeuses, de 8 à 15 centimètres, et accompagnées d'un involucre (collerette) composé de 3 petites folioles figurant un calice. Les fleurs, larges de 15 à 20 millimètres, sont formées de 6 à 9 parties ovales, étalées, bleues, blanches ou roses; étamines en nombre indéterminé, à anthères et à filets ordinairement blancs, quelquefois colorés. Les feuilles, qui se développent pendant ou après la floraison, sont toutes radicales, pétiolées, à limbe partagé en 3 lobes entiers et à peu près égaux : jeunes, elles sont poilues; adultes, elles deviennent glabres, coriaces, d'un vert gai et persistent jusqu'en novembre; cependant il arrive, à certaines expositions ombragées, qu'elles se conservent parfois jusqu'à la naissance des nouvelles, en sorte qu'elles accompagnent alors les fleurs.



Anémone hépatique.

Les variétés suivantes sont fréquemment cultivées :

Hépatique à fleurs bleues double. — *HEPATICA TRILOBA* var. *FLOR. CÆRUL. DUPL.*

Hépatique à fleurs roses doubles. — *HEPATICA TRILOBA* var. *FLOR. ROS. DUPL.*

Il n'existe point, au moins jusqu'ici dans le commerce, d'Hépatique blanche double; on ne rencontre dans les jardins que la *blanche simple*, qui est très-florifère, et qui est tantôt à étamines blanches, tantôt à étamines roses. Toutefois ses fleurs ne s'ouvrent pas autant d'ordinaire que dans l'espèce *bleue simple*. La plante est aussi un peu plus velue et un peu plus délicate, et elle perd plus facilement ses feuilles en hiver que les autres variétés. -

Il existe aussi une variété *rose simple*; mais elle est assez rarement cultivée.

Par l'abondance et l'éclat de leurs jolies fleurs, qui naissent dès la fin de l'hiver, c'est-à-dire en février-mars, les Anémones Hépatiques sont d'autant plus précieuses, que les jardins sont encore bien nus à cette époque. On les emploie surtout à orner les plates-bandes, à former des bordures (principalement autour des massifs de *Rhododendron*, *Kalmia*, Azalées) qui produisent un très-joli effet, en y espaçant les pieds de 20 à 25 centimètres. Toutes préfèrent la terre de bruyère au nord ou au levant; cependant ce terrain et cette exposition ne leur sont pas indispensables, surtout dans les jardins éloignés des villes, où elles prospèrent volontiers en plein soleil, dans les sols ordinaires, pourvu qu'ils soient abrités contre les grands courants d'air, et aussi qu'ils soient sains et plutôt frais et un peu consistants que trop légers et trop secs. Les Hépatiques se multiplient d'éclats en automne

ou à la fin de l'été, et seulement tous les trois ou quatre ans. Hie que les variétés à fleurs simples donnent quelquefois des graines, on ne le multiplie pas habituellement de semis, les graines étant très-difficiles récolter et ne pouvant se conserver : encore toutes vertes, elles tombent et se ressèment ainsi d'elles-mêmes; ces graines passent d'ordinaire tout l'hiver en terre pour ne germer qu'au commencement du printemps suivant.

Lorsqu'on veut avancer la floraison des Hépatiques, il suffit de le mettre en pots en terre de bruyère, qu'on place en octobre ou novembre en serre ou simplement sous châssis, sans les chauffer. La floraison a lie alors en janvier ou février. Cultivées ainsi, les Hépatiques peuvent servi à orner les appartements, les tablettes des serres froides ou tempérées et les jardins d'hiver.

Anémone Aconit. — V. ÉRANTHE D'HIVER.

Anémone des jardins (*A. hortensis*). — V. ANÉMONE ÉTOILÉE.

Anemone fragifera. — V. ANÉMONE FRAISE.

Anemone hybrida ou hybride. — V. ANÉMONE ÉLÉGANTE.

Anemone Sinensis. — On désigne quelquefois sous ce nom l'*Anémone des fleuristes*.

Angarie. — V. CONCOMBRE ARADA.

ANSÉRINE. — CHENOPODIUM, LIN.

Étymol. — De χῆν, oie; ποῦ, pied : des feuilles de quelques espèces qui ressemblent à la patte palmée de l'oie.

Fam. des *Chénopodées*.

1. **Ansérine Ambroisie.** — CH. AMBROSIOIDES, Lin.

Syn. lat. — *Ambriana ambrosioides*, Spach.

Syn. franç. — *Ambrosine*, Thé du Mexique.

Mexique. — *Annuelle.* — Tiges rameuses dès la base, à ramification dressées, touffues, atteignant environ 80 ce, timètres, t mètre, et même 1^m,30. Feuille alternes, sessiles, oblongues-lancéolées, sinuées, ondulées, pubescentes-glanduleuse en dessous, exhalant, même après avoir été desséchées, une odeur aromatique assez agréable. Fleurs verdâtres, tout à fait insignifiantes, réunies en glomérules disposés en grappes feuillées.



Ansérine Ambroisie.

L'Ansérine du Mexique n'est point une plante ornementale; on ne la cultive guère que pour l'odeur de ses feuilles. C'est d'ordinaire dans le potager, ou bien dans les décombres, aux bords des chemins, dans les coins incultes, contre les murailles, au pied des maisons, ou sur les talus un peu frais qu'on la sème habituellement et où elle vient presque sans soin. On doit la semer sur place d'avril en mai, et elle acquiert tout son développement de juillet en septembre;

on doit laisser entre les pieds un espacement d'environ 110 à 50 centimètres.

Les noms vulgaires de cette plante indiquent assez l'usage qu'on en fai

au Mexique et même en France: on prend ses feuilles en guise de thé; elle passe pour stomachique et a été employée dans les maladies nerveuses.

2. Ansérine Botrys. — CH. BOTRYS, *Lin.*

Syn. lat. — *Ambrina Botrys*, *Spath.*

Syn. franç. — *Botrys*, Herbe à printemps, Ansérine à épis.

Europe mérid. — *Annuelle.* — Tige droite, rameuse, haute de 30 à 70 centimètres, à ramifications *divariquées*, buissonnantes. Feuilles alternes, *sinuées*, *pennatilobées*, légèrement visqueuses, les supérieures presque entières. Fleurs *verdâtres*, insignifiantes, en petits glomérules réunis en épis *divariqués*.

Même culture que l'espèce précédente, avec laquelle on la confond souvent sous le nom d'*Ambroisie*. Les pieds doivent être espacés d'environ 40 à 50 centimètres. Le *Botrys* doit son introduction dans les jardins à l'odeur pénétrante, mais agréable, qu'exhalent toutes ses parties; la médecine l'emploie comme stomachique et expectorant. C'est cette espèce qu'on trouve habituellement dans le commerce de graines, sous le nom d'*Ansérine Ambroisie*, et celle qui, par son port et la forme de son feuillage, est la plus ornementale, bien que sa place soit plutôt dans le potager que dans le jardin orné.



Ansérine Botrys.

3. Ansérine belvédère. — CH. SCOPARIUM, *Lin.*

Syn. lat. — *Kochia scoparia*, *Schrad.*

Syn. franç. — Ansérine à balais.

Europe mérid. — *Annuelle.* — Tige élevée de 1 mètre à 1^m,50, et quelquefois plus, très-rameuse, à ramifications striées, effilées, flexibles, dressées et rapprochées de l'axe principal. Feuilles alternes, lancéolées-linéaires, d'un vert pâle. Fleurs *vertes*, à peine visibles, disposées en grappe allongée, feuillée et un peu velue.

Bien que tout à fait verte, cette plante mérite cependant d'entrer dans l'ornementation des jardins: son port pyramidal, compacte, et la disposition toute particulière de ses ramifications, ne sont pas sans grâce, et permettent de l'utiliser à la décoration des grands massifs. Placée soit isolément, soit en groupes sur les pelouses des jardins paysagers, elle produit un assez bon effet, principalement de **juillet** en septembre, époque à laquelle elle est dans tout son développement. On doit la semer en avril et en mai sur place ou bien en pépinière; dans ce dernier



Ansérine belvédère.

cas, on repique le plant, dès qu'il a pris assez de force, à environ 50 à 60 centimètres de distance: On peut aussi, si l'on veut, semer sur couche en avril, repiquer sur couche, et planter à demeure en mai.

4. Ansérine à feuilles d'Arroche. — Ca. *ATRIPLICIS*, *Lin.*

Syn. lat. — *Chenopodium purpurascens*, *Jacq.*

Syn. franç. — Ansérine pourprée.

Chine. — *Annuelle.* — Plante vigoureuse, recouverte, surtout sur les jeunes ramifications et les jeunes feuilles, d'une pulvérulence cristalline, d'un beau *rose violacé* ou *violet purpurin*. Tige anguleuse, dressée, peu rameuse, dépassant 1 mètre de haut, assez fortement teintée de rougeâtre. Feuilles à peu près spatulées ou rhombiformes, ovales, très-obtuses, - mucronulées et longuement pétiolées; les inférieures sinueuses-dentées, les supérieures lancéolées entières. Fleurs insignifiantes, très-nombreuses, en grappes denses et pyramidales.



Ansérine à Feuilles d'Arroche.

Cette plante est curieuse par la coloration de son feuillage; qui permet de l'utiliser pour l'ornementation des pelouses ou des grands massifs des jardins pittoresques. Étant pincés jeunes, ses rameaux se ramifient, et l'on obtient par ce moyen des plantes plus trapues, d'un bon effet dans la décoration des jardins.

Les branches de cette plante sont très-convenables pour mêler aux garnitures de feuillages dans les appartements.

Cette espèce est dans toute sa beauté de juin-juillet en septembre. Même culture que pour le n° 3.

Ansérine à balais. — V. ANSÉRINE BELVÉDÈRE.

Ansérine pourprée. — V. ANSÉRINE A FEUILLES D'ARROCHE. •

ANTENNAIRE. — *ANTENNARIA*, *R. BROWN.*

Étymol. — De *antenna*, antenne : de l'extrémité des aigrettes, qui ressemble aux antennes de quelques insectes.

Fam. des *Composées*.

Antennaire perlée. — *A. MARGARITACEA*, *R. Brown.*

Syn. lat. — *Gnaphalium margaritaceum*, *Lin.*

Syn. franç. — *Immortelle* blanche, *Immortelle* de Virginie.

Amér. sept. — *Vivace.* — Souche noirâtre, très-traçante. Tige dressée, cotonneuse, haute de 40 à 50 centimètres, et quelquefois plus. Feuilles radicales ovales-lancéolées; les caulinaires alternes, sessiles, lancéolées-

aiguës, toutes recouvertes, surtout à la face inférieure, d'un **tomentum** blanc, analogue à celui de la tige. Fleurs en capitules disposés en corymbe irrégulier, rameux; involucre formé d'écaillés scarieuses et *nacrées*, entourant un petit disque *jaune*, puis *brunâtre*.



Antennaire perlée.

Une exposition aride et les terrains les plus secs, même calcaires et inclinés au midi, conviennent particulièrement à l'Immortelle blanche, et c'est même dans ces conditions qu'elle est le plus florifère. Ses fleurs, qui se développent de juillet en août, étant coupées avant leur épanouissement, et séchées en lieu obscur et couvert, la tête en bas, se conservent longtemps, à la manière des autres Immortelles, et, quoique petites, elles peuvent être employées à la confection des bouquets perpétuels et des couronnes mortuaires.

Cette plante se multiplie aisément par la division des pieds, ou d'éclats en mars. Cette opération se pratique tous les deux ou trois ans, et l'on espace les plants de 40 à 50 centimètres. On peut l'employer à la décoration des plates-bandes et des corbeilles dans les jardins qui ne peuvent être beaucoup soignés, et la cultiver dans certaines conditions où peu d'autres plantes réussiraient aussi bien.

Anthemis. — V. CHRYSANTHÈME DES INDES.

ANTHÉMIS. — ANTHEMIS, LIN.

Étymol. — De *Ανθεμις*, nom que donnaient les Grecs à une sorte de Camomille.

Fam. des *Composées*.

1. **Anthémis d'Arabie.** — A. ARABICA, Lin.

Syn. lat. *Cladanthus proliferus*, DC., *Cl. Arabicus*, Cass.

Syn. franç. — *Cladanthé* prolifère.

Afrique. — *Annuel.* — Tige rameuse dès la base, mais surtout supérieure-ment, touffue, atteignant environ 50 à 60 centimètres de hauteur. Feuilles alternes, pennatifides, à divisions linéaires, d'un vert sombre. Fleurs odo-

rantes, disposées en capitules sessiles à l'aisselle et au sommet des rameaux, larges de près de 3 centimètres; involucre à écailles ovales, scarieuses au sommet; un seul rang de demi-fleuron, d'un *jaune orangé* entoure un *disque* presque plat portant des fleurons de *couleur jaune moins foncé*.



Anthémis d'Arabie.

Cette plante se sème en avril, sur place ou en pépinière, à une exposition *chaude* et dans un sol léger; on repique le plant en pépinière, à 6 ou 7 centimètres en tout sens, et on le met en place en mai, en espaçant les plants de 30 à 40 centimètres. La floraison commence en juillet et se prolonge jusqu'en septembre; au moyen d'un semis tardif (mai-juin), on peut en obtenir la floraison jusqu'aux gelées.

L'Anthémis d'Arabie est une assez jolie plante d'ornement, qui est *très-florifère* et de plus *très-curieuse* par la *disposition* de ses fleurs et des rameaux: ces derniers sont *insérés* immédiatement au-dessous des capitules floraux, et s'écartent en rayonnant; ils sont *eux-mêmes terminés* par de nouveaux capitules, au-dessous desquels naissent un certain nombre de rameaux, et cette subdivision se répète *indéfiniment* au sommet de chaque rameau, ou, pour mieux dire, au-dessous de chaque fleur: C'est une bonne plante pour orner les plates-bandes, pour former des corbeilles, et des bordures autour des grands massifs.

2. **Anthémis des teinturiers.** — A. TINCTORIA, Lin.

Syn. lat. — *Chrysanthemum multicaule*, Hort.

Syn. franç. — Œil-de-bœuf, Chrysanthème multicaule.

Europe mérid. — Vivace, *suffrutescens*. — Plante plus ou moins velue. Tige très-rameuse, roide buissonnante, pouvant s'élever, suivant l'âge, de 50 centimètres à 1 mètre et plus. Feuilles alternes, *pennatiséquées*, à segments lancéolés-dentés. Fleurs en capitules, longuement pédonculés, larges de plus de 4 centimètres, à rayons étalés, d'un *jaune-soufre* ou *blanchâtre*, parfois d'un *beaujaune*, disque de même couleur.



Anthémis des teinturiers.

Cette espèce convient à l'ornement des grands massifs et des terrains arides et *accidentés* des jardins paysagers. Elle vient bien dans tous les terrains sains et secs et à toutes les expositions aérées et *éclairées*, même les plus chaudes. Bien que vivace et presque ligneuse, on doit semer cette plante tous les ans, d'avril en juillet, en pépinière; on repique en pépinière, et l'on met en place au printemps, à 50 ou 60 centimètres de distance. La floraison s'opère de juin-juillet en août.

La plante cultivée sous le nom de *Chrysanthemum multicaule flore albè*

ne'st qu'une variété de l'*Anthémis* des teinturiers, à nombreux capitules, dont les rayons sont d'un blanc pur, en couronné autour d'un disque jaune, qui prend une teinte laide une fois défleuri; c'est pourquoi il conviendra de supprimer les capitules passés, ce qui provoquera d'ailleurs le développement de nombreuses fleurs fraîches.

3. *Anthémis* Camomille romaine. — *A. NOBILIS*, *Lin.*

Syn. lat. — *Ormenis nobilis*, *J. Gay.*

Syn. franc. — Camomille romaine.

Indigène—*Vivace*. —*Tiges* étalées sur le sol, radicales, élevées de 10 à 15 centimètres. Feuilles alternes; d'un vert intense, pennatifides, à segments lancéolés-aigus. Fleurs de près de 2 centimètres de diamètre, assez longuement pédonculées, à odeur pénétrante; involucre concave, à folioles appliquées; demi-fleurons d'un blanc argenté, entourant un disque un peu bombé à la maturité et jaunâtre.

La Camomille la plus ordinairement cultivée (Camomille des jardins) est à fleurs pleines, c'est-à-dire que ces capitules sont tous demi-flosculeux, par suite de l'élongation des fleurons. Les fleurs, eu forme de petite tête, d'abord d'un blanc verdâtre puis blanches, ne sont pas sans quelque mérite ornemental. Cette plante est cultivée en grand pour bordures, particulièrement dans les jardins potagers; elle se platt à toutes les expositions et demande un sol frais et léger,

mais très-sain, sans quoi on est exposé à la voir périr en hiver. C'est pourquoi il est d'usage d'en conserver pour mère quelques pieds en pots que l'on tient sous châssis avec les plantes des Alpes. Ses fleurs se succèdent de juin en août.

Comme la variété à fleurs pleines est la plus intéressante, et qu'elle ne donne pas ordinairement de graines, on ne la multiplie que d'éclats, qui se font facilement et de préférence tous les deux ou trois ans, à l'automne, mais mieux au printemps, en espaçant les pieds d'environ 20 à 25 centimètres. On recommande, pour avoir de belles bordures, de les rabattre chaque année à la fin de l'hiver.

Les fleurs de la Camomille sont toniques, fébrifuges et antispasmodiques.

4. *Anthémis* purpurin, — *ANTHEMIS PURPUREA*, *Hort.*

Syn. lat. — *Anacyclus radiatus*, *Lin.*; *Anthemis purpurascens*, *DC.*

France mérid. —*Annuel*. — Plante un peu velue, tomenteuse. Racine pivotante. Tige dressée, rameuse, à ramifications étalées, s'élevant de 25 à 50 centimètres. Feuilles bipennatifidées, à segments linéaires aigus, mucronés. leurs en capitules terminaux, larges d'environ 3 à 4 centimètres, supportés



Anthémis Camomille romaine.

par des pédoncules peu renflés au-dessous du réceptacle, qui est formé d'écaillés vertes, appliquées, un peu velues, finement marginées et scarieuses au sommet. Rayons étalés, d'un beau jaune vif en dessus, purpurin ou brunâtre en dessous ; disque également jaune.



Anthemis purpurina.

Cette plante n'est pas dépourvue d'intérêt pour les jardins chauds et secs, et pour ceux qu'on ne peut guère soigner. Les graines devront en être semées soit en place ou en pépinière, en avril et mai, soit sur couche, en mars et avril. Dans le premier cas, la floraison a lieu de juillet-août en septembre, et dans le second de juin en juillet.

A l'état sauvage, cette plante croit dans les moissons du midi de la France, et bien qu'elle ne soit pas sans quelque mérite ornemental, nous ne l'aurions pas comprise dans ce recueil, si elle n'avait été répandue récemment dans le commerce comme une nouveauté affublée d'un nom nouveau.

L'*Anthemis Chia*, Lin., que l'on rencontre quelquefois dans les jardins, est une plante de 20 à 30 centimètres, annuelle, à fleurs en nombreux capitules solitaires et longuement pédonculés, à rayons blancs et à disque jaune; elle est rustique, se ressème d'elle-même, et son principal mérite réside dans sa grande précocité, car sa floraison est de peu de durée. On peut s'en servir à faire des bordures et des tapis printaniers temporaires, seul ou avec le *Collinsia verna* ou l'Arabette des sables.

***Anthemis frutescens*.** — C'est le nom de ces Chrysanthèmes ou Pyrèthes ligneux, des îles Canaries, à fleurs en capitules nombreux, à rayons blancs étalés autour d'un disque jaune, que l'on cultive habituellement en pots et que l'on emploie si fréquemment en été dans l'ornementation des plates-bandes, des massifs et pour la formation des bordures autour des grands massifs des jardins paysagers. Ce sont des plantes de serre et d'orangerie, que nous n'aurions pas comprises dans cet ouvrage, si l'on n'en récoltait depuis quelques années des graines qui, semées de bonne heure au printemps, sur couche, et les plants en étant repiqués sur couche ou en pots sur couche, fleurissent dans l'année même comme des plantes annuelles. Leur plantation à demeure a lieu d'ordinaire, sous le climat de Paris, en mai-juin, et leurs fleurs, qui ressemblent aux grandes Marguerites des prés, se succèdent jusqu'aux gelées. — Voyez l'article **CHRYSANTHÈME FRUTESCENT**.

***Anthemis grandiflora*.** — V. **CHRYSANTHÈME DES INDES.**

***Anthemis parthenioides*.** — V. **MATRICAIRE MANDIANE.**

***Anthericum esculentum*.** — V. **CAMASSIE COMESTIBLE.**

***Anthericum Liliastrum*.** — V. **PHALANGÈRE FLEUR DE LIS.**

Anthericum ramo V. **PHALANGÈRE RAMEUSE.**

***Antirrhinum*.** — V. **MUFLIER.**

***Antirrhinum tenellum*.** — V. **COLLINSIA VERNA.**

***Antolidès*.** — V. **AMARANTOÏDE.**

APIOS. — APIOS, BOERH.

Étymol. — De ἀπίον. poire • de la forme des racines.

Fam. des *Papilionacées*.

Apios tubéreux.—A. TUBEROSA, *Mæneh.*

Syn. lat. — Glycine *Apios*, *Lin.*

Amér. bor. — *Vivace.* — *Racines* grêles, très-allongées et excessivement traçantes, sur lesquelles se développent de distance en distance des renflements (sorte de tubercules) pouvant acquérir la grosseur d'un œuf. Tiges couvertes de poils soyeux et blanchâtres dans le jeune âge, glabres plus tard, volubiles, atteignant de 2 à 4 mètres de hauteur. Feuilles alternes, composées-imparipennées, à 5-7 folioles ovales-aiguës. Les fleurs, petites et d'une couleur sombre, qui paraît être un mélange de pourpre et de carné, sont réunies en grappes serrées, et elles exhalent une odeur suave. Chacune de ces fleurs offre un calice campanulé à 5 divisions inégales; la corolle, de forme analogue à celle de certains Haricots, présente un étendard plié longitudinalement et réfléchi, une carène allongée en forme de faux et roulée en spirale au sommet; 10 étamines et un style filiforme surmonté d'un stigmate échancré.

L'*Apios* fleurit de juillet en août; il prospère indistinctement dans tous les terrains calcaires et légers. Il peut rendre quelques services dans les jardins, pour la garniture des treillages, de la base des tonnelles et des berceaux, etc. Il est vrai que les fleurs en sont souvent cachées par le feuillage; mais elles en dédommagent par leur odeur douce et agréable. C'est au moment de la replantation des tubercules, qui s'effectue tous les deux ou trois ans, en automne et mieux au printemps, que l'on multiplie cette plante : chacun des tubercules est séparé des autres et planté aussitôt à 40 ou 50 centimètres de distance et à environ .15 à 20 centimètres de profondeur.

Cette plante, proposée autrefois comme succédanée de la pomme de terre, est loin de posséder les propriétés nutritives qu'on s'était plu à lui attribuer, et à ce point de vue on a dû renoncer à sa culture.



Apios tubéreux.

APOCYN. — APOCYNUM, LIN.

Étymol. — De ἄβ, contre; κύων, chien : on regardait ces plantes comme vénéneuses pour les chiens.

Fam. des *Apocynées*.

pocyn gobe-mouches.—A. ANDROSA MIFOLIUM, *Lin.*

-Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges hautes de 65 centimètres, plus ou moins épaissies supérieurement, à ramifications plus ou moins étalées horizontalement, ainsi que le sommet de la tige. Feuilles opposées, ovales-aiguës. Fleurs d'un rose tendre, petites, un peu odorantes, réunies en cymes; calice

à 5 sépales 1-2 fois plus courts que la corolle; celle-ci est dressée, en coupe campanulée ou gobelet, à limbe partagé en 5 lobes; à l'intérieur du tube de la corolle se trouvent 5 petits appendices qui sécrètent un liquide particulier ; 5 étamines à anthères soudées en forme de flèche compriment fortement l'ovaire. Fruits ou follicules de 8 à 12 centimètres, pendants, étroits, cylindriques, longuement atténués en pointe.



Apocyn gobe-mouches.

Cette plante, plus curieuse que belle, a, comme son nom l'indique, la propriété d'attirer les mouches par l'odeur aromatique et miellée que répandent ses fleurs. Pour sucer le miel, elles se posent sur le bord de la corolle et se penchent à l'intérieur ; puis elles introduisent le pavillon de leur trompe entre les filets des étamines (qui sont très-rapprochées et forment colonne autour du style), et elles le promènent le long du stigmate jusqu'au-dessous des anthères, dans la partie où celles-ci sont soudées entre elles. Lorsque, se relevant, elles veulent se retirer, leur trompe se trouve serrée et comme prise dans un piège ; plus elles travaillent à recouvrer leur liberté, plus elles s'emprisonnent, et elles finissent bientôt par mourir victimes de leur gourmandise. Il n'est pas rare de trouver dans une même fleur d'Apocyn plusieurs mouches prises ainsi par leur trompe et ayant une partie du corps en dehors de la corolle. — La floraison de cette plante a lieu de juillet en septembre. Elle recherche l'ombre, une exposition abritée contre les vents et le grand soleil, un terrain doux, léger et un peu frais, la terre de bruyère même un peu tourbeuse. Les graines en étant rares, la multiplication s'opère le plus souvent par la division des rhizomes, qui sont très-traçants : cette opération s'effectue de préférence au printemps. Si, par hasard, on en avait des graines, il faudrait les semer comme il est indiqué au chapitre PLANTES VIVACES (page 13), en ayant soin d'hiverner, la première année, les jeunes plantes sous châssis froid ou en orangerie.

Nous signalerons aussi les *Apocynum cannabinum*, *hypericifolium* et *venetum*, grandes plantes -vivaces rustiques, qui pourraient trouver leur emploi dans les grands jardins ou les parcs.

APONOGÉTON. — APONOGETON, THUNB.

Étymol. — Du celtique *apon*, eau, et du grec γείτων, voisin : les *Aponogeton* sont des plantes aquatiques.

Fam. des *Alismacées*.

Aponogéton à deux épis. — A.. *DISTACHYUM*, *Thunb.*

Cap. — *Vivace, aquatique.* — D'un rhizome enfoui dans la vase, brunâtre, aplati, ressemblant à celui des Amides indigènes, naissent des feuilles longuement pétiolées, à limbe elliptique d'un vert gai, qui viennent flotter à la surface de l'eau. Les fleurs, exhalant une odeur des plus suaves, sont portées par des pédoncules qui se renflent et se bifurquent à leur sommet, et forment pour ainsi dire deux épis. La corolle est nulle, mais elle est

remplacée par des sortes de bractées ovales entières qui sont *blanches*, ainsi que le rachis charnu et concave qui les porte, et sur les bords duquel elles naissent alternativement. La longueur des épis est d'environ 10 à 12 centimètres, souvent 5 seulement. A. la base de chaque bractée se développent en faisceau de 6 à 12 étamines et de 2 à 5 pistils; les anthères, qui sont d'un *pourpre brun*, contrastent avec la coloration de l'inflorescence et augmentent la bizarrerie de cette plante.

On sait que *l'Aponogeton distachyum* s'est naturalisé au Port-Juvénal, près de Montpellier, et qu'il est rustique même sous le climat de Paris; c'est donc une plante acquise pour nos jardins, et d'autant plus précieuse, qu'elle est du très-petit nombre de celles qui peuvent servir en plein air à l'ornementation des pièces d'eau et à celles des aquariums d'appartement. Elle fleurit de niai en juillet, et sa floraison se prolonge parfois jusqu'en septembre-octobre. On la multiplie par la division des rhizomes et par semis, qui doit être fait immédiatement après la maturité des graines, en terre franche



Aponogeton h deux épis.

pure ou mélangée avec du sable ou du limon de rivière, soit en pots, soit en terrines, qu'on tient à quelques centimètres au-dessous de l'eau. La division des rhizomes se fait généralement après la disparition des feuilles, c'est-à-dire pendant la période de repos, qui arrive d'ordinaire à l'automne : mieux vaudra cependant attendre au printemps, car si on l'effectuait à l'automne, il conviendrait de placer les plantes dans l'eau en serre. C'est d'ailleurs une excellente plante pour la décoration des bassins des serres froides et tempérées. Pour les pieds qu'on laissera passer l'hiver dans les pièces d'eau, en plein air, il sera prudent, à l'époque des grands froids, de les descendre à une certaine profondeur, ou bien on devra couvrir la pièce d'eau avec des branches et de la paille longue, qu'on pourra enlever dès que les froids seront passés.

Aquifegia. — V. ANCOLIE.

ARABETTE. — ARABIS, LIN.

Étymol. — De *Αραβία*, d'Arabie : soit à cause de la provenance de quelque espèce connue des anciens, soit parce que les Arabettes croîtraient de préférence dans les localités exposées aux vents appelés *αραβίδες*, vents d'Arabie.

Fam. des *Crucifères*.

1. Arabette des Alpes. — A. ALPINA, Lin.

Syn. lat. — *Arabis verna*, Hort., non R. Brown.

Syn. franç. — Arabette printanière, Corbeille d'argent, Tourette.

Alpes. — *Vivace.* — *Plante* touffue, gazonnante, à ramifications nom-

breuses, hautes de 10 à 15, parfois 20 centimètres. Feuilles alternes, un peu épaisses, oblongues-lancéolées, dentées, disposées en rosette et garnies de poils un peu blanchâtres. Fleurs larges d'environ 8 millimètres, d'un *blanc pur*, sur des pédicelles grêles formant une grappe d'abord dense *ombelliforme*, puis allongée; calice à 4 pales égaux; corolle à 4 pétales disposés *croix*; 6 étamines, dont 2 plus courte anthères *jaune doré*. Fruit (silique) *linéaire* et comprimé.



Arabette des Alpes.

Dans les grands jardins publics et les squares de Paris, où les oiseaux, notamment les moineaux et les pigeons ramiers, abondent, on obtient rarement une bonne floraison de cette plante, dont les boutons à fleurs sont mangés par ces oiseaux, qui paraissent en être très-friands.

Var. à feuilles panachées.— *A. ALPINA FOL. VARIEGATIS, Hort.*

Syn. lat. — *Arabis verna foliis variegatis, Hort.*

Jolie variété à feuilles *panachées* et *marginées de blanc jaunâtre sur fond vert*. Cette variété fait très-bien en bordures ou bien plantée sur les glacis et les rocailles : sa panachure est assez constante et se maintient, même dans une exposition demi-ombragée. On ne la multiplie que d'éclats ou de boutures.

Par sa végétation et son abondante floraison tout à fait printanière, l'Arabette des Alpes rend d'éminents services à nos jardins d'agrément, où elle forme des bordures de toute beauté, en espaçant les pieds d'environ 30 à 40 centimètres. Associée au *Doronic* du Caucase et à la Saxifrage rose de Sibérie, elle peut servir, à une époque où les fleurs sont encore rares dans les jardins, à former de jolies corbeilles et des massifs, ou bien des ligues unicolores et des contrastes de couleurs avec les deux plantes susdites qui fleurissent en même temps, et dont l'une est *jaune* et l'autre *rose*. Elle produit également beaucoup d'effet sur les talus ou les rochers *factice*; elle réussit même dans les jardins au bord de la mer et sur les dunes. Sa floraison a lieu suivant la température, en mars-avril ou bien en avril-mai.

Cette plante est parfaitement rustique et d'une culture très-facile. On doit la semer d'avril en juillet en pépinière; on repique en pépinière, et l'on met le plant en place préférablement en automne. Cependant on la multiplie le plus souvent par la division des touffes; dans ce dernier cas, il faut procéder de la manière suivante. Dès que la floraison est passée, on sépare la touffe en autant de pieds qu'on veut et même qu'il y a de fragments; on les plante en pépinière, où ils restent jusqu'en automne, époque à laquelle ils doivent être mis en place. On peut ne les mettre en place qu'au printemps, mais alors il conviendra de les transplanter en motte, afin de ne pas nuire à leur floraison. Pendant l'été on paillera le sol, afin d'éviter la trop grande sécheresse, non pas que cette plante la craigne, mais afin d'obtenir des pieds plus gros et plus vigoureux. Cette plante peut être également multipliée de boutures.

S. Arabette crispée. — *A. CRISPATA*, Willd.

Alpes. — *Vivace.* — Cette plante ne "diffère de l'Arabette des Alpes que par ses feuilles moins poilues et plus profondément dentées. — Sa culture et ses emplois sont aussi les mêmes.

3. Arabette du Caucase. — *A. CAUCASICA*, Wild.

Syn. lat. — *Arabis albida*, Steven.

Caucase. — *Vivace.* — Cette espèce diffère de l'Arabette des Alpes par sa pubescence tomenteuse, blanchâtre, et par ses feuilles peu dentées, les radicales obovales-oblongues, amplexicaules.

Culture et emplois de l'espèce n° 1, mais moins jolie et un peu moins florifère.

On cultive, en outre, sous les noms d'*Arabis mollis foliis argenteis variegatis* et d'*Arabis lucida foliis elegantissime variegatis* (1), deux Arabettes vivaces (dont la première appartient probablement à l'une des espèces décrites plus haut), et que leurs jolies feuilles panachées et marginées de blanc, ou de blanc jaunâtre et de vert, rendent très-propres à la décoration des parterres et des rocailles ; on fera bien d'en conserver quelques pieds en hiver avec les plantes des Alpes. — On les multiplie de boutures faites sous cloches or sous châssis à froid, ou d'éclats tout enracinés.

4. Arabette des sables. — *A. ARENOSA*, Scop.

Indigène. — *Annuelle, bisannuelle.* — Plante plus ou moins velue hérissée, à tige parfois simple, mais ordinairement rameuse, à ramifications grêles, d'abord étalées puis dressées, haute de 10 à 30 centimètres. Feuilles radicales étalées en rosette, lyrées pennatifides à lobes nombreux, les caulinaires sessiles, atténuées à la base, dentées ou entières. Fleurs lilas rosé ou blanchâtres, de la dimension de celles de la Julienne de Mahon, légèrement odorantes en masse, disposées en grappes d'abord corymbiformes, puis lâches et s'allongeant ensuite de 10 à 15 centimètres et plus. — Semée de printemps, cette plante est ordinairement détruite par les insectes, ou si elle réussit, les sujets sont maigres, peu florifères et d'un intérêt médiocre. Semée au contraire à la fin de l'été, comme le Silène rose et le Myosotis des Alpes, c'est-à-dire en août-septembre et même dès juillet, soit en place, ou ce qui vaut mieux en pépinière, pour repiquer les plantes à demeure en octobre en les espaçant de 45 à 50 centimètres en tous sens, on obtient des sujets qui tallent tout l'hiver et qui arrivent à fournir au printemps des touffes compactes



Arabette des sables.

reges de 30 à 40 centimètres, qui se couvrent en mars-avril et mai de *vi*riades de fleurs. Le principal mérite de cette plante nous paraît être sa

(1) Cet *Arabis lucida foliis elegantissime variegatis* est probablement une variété panachée de l'Arabie à feuilles de Pâquerette (*bellidifolia*) ; il sera prudent de la cultiver en pots drainés que l'on hivernera avec les plantes des Alpes.

floraison excessivement précoce, qui permettra de l'utiliser à faire de belles bordures et de beaux massifs fleuris au premier printemps, avant que l'époque de plantation des espèces de fleurs ordinaires soit arrivée. Toute terre de jardin et toutes les expositions paraissent convenir à cette plante, qui semble pourtant préférer l'exposition du nord et de l'est. — Elle vient également très-bien sur les rocailles, où elle se resème naturellement.

Arabie albida. — V. ARABETTE DU CAUCASE.

Arabis verna, Hort. — V. ARABETTE DES ALPES.

Arénaire de Mahon. V. SABLINA DE MAHON.

Arenaria. — V. SABLINA et SALINE.

Arenaria caespitosa, Hort. — V. SAGINE A FEUILLES SUBULÉES.

Arenaria verna, Hort. — V. SAGINE A FEUILLES SUBULÉES.

Aretia Vitaliana. — V. ANDROSACE VITALIANA.

ARGÉMONE. — ARGEMONE, LIN.

Étymol. — De ἀργεμον, taie de l'œil : allusion à des propriétés médicinales qu'attribuaient les anciens à une plante voisine, le Pavot cornu (*Glaucium flavum*).

Fam. des *Papavéracées*.

I. Argémone à grandes fleurs. — A. GRANDIFLORA, Sweet.

(Alb. Vilmorin, n° a, 1854.)

Syn. franç. — Chardon bénit des Américains, Pavot épineux.

Mexique.— **Annuelle.**— Plante d'un vert glauque. Tige vigoureuse, rameuse, à ramifications buissonnantes, atteignant environ 1 mètre. Feuilles assez grandes, alternes, sessiles, **sinuées**, **pennatifides**, à bords presque épineux, très-glauques, surtout sur les nervures. Fleurs longuement pédonculées; calice formé de 2 ou 3 sépales caducs terminés en pointe et simulant, dans le bouton, une marmite renversée avec les pieds en l'air; corolle de 8-40 centimètres environ de diamètre, d'un **blanc pur**, composée de 4 à 6 pétales chiffonnés avant l'épanouissement, puis largement obovés, un peu **verdâtres** à la base; étamines très-nombreuses, plus courtes que la capsule, à filets **jaune pale**, à anthères **jaune orangé**; style presque nul, couronné par 4 ou 5 stigmates concaves et purpurins. Capsule d'un vert glauque, ovoïde, à 4 ou 7 côtes et un peu épineuse.



Argémone à grandes fleurs.

Cette plante produit un bon effet dans les massifs et les plates-bandes;

elle prospère à peu près dans tous les terrains sains, plutôt un peu secs, et à toutes les expositions, mais mieux cependant à celles qui sont aérées et chaudes. Ses larges fleurs se succèdent de juillet à la fin de septembre. On la sème : — 1° en mars sur couche; on repique le plant à **même** la couche,

ou préférablement en pots qu'on laisse sur la couche, et on le met en place vers le 15 mai, à environ 40 à 50 centimètres de distance; 20 sur place, en avril-mai : ce dernier semis est sujet à manquer ou à fondre, surtout si le printemps est froid ou pluvieux. Cette plante se ressème parfois d'elle-même : le plus souvent, une partie des graines tombées ainsi germe à l'automne, et les plants sont détruits par l'hiver; mais une autre partie des graines ne lève qu'au printemps et produit alors des plants ordinairement vigoureux et florifères.

2. **Argémone du Mexique.** — A. MEXICANA, Lin.

Syn. franç. — Chardon béni des Américains, Pavot épineux.

Annuelle. — Tige moins ramifiée que celle de l'espèce précédente, ne s'élevant guère que de 60 à 86 centimètres, glauque et munie de petits aiguillons. Feuilles alternes, sinuées, à bords dentés, épineux, plus pâles en dessous et relevées à la face supérieure de marbrures blanches. Calice également caduc, épineux, corniculé; corolle de 4 à 5 centimètres de diamètre, formée de 4 à 6 pétales obovés, d'un jaune pâle; étamines également jaunes; 4 stigmates étalés en croix, d'un noir pourpre. Capsule hérissée à 5 côtes.

Var. à fleurs jaune d'ocre. — A. MEXICANA var. FLOR. LUTEIS.

Syn. lat. — *Argemone ochroleuca*, Sweet.

Cette variété a des fleurs d'un jaune plus intense et un peu plus orangé que l'espèce, et ses tiges sont un peu plus courtes, 50 à 60 centimètres; aussi lui donne-t-on d'ordinaire la préférence.

Bien que cette espèce soit moins jolie que la précédente, elle est cependant cultivée pour l'ornementation des plates-bandes et des corbeilles. Elle se sème de mars en avril sur couche; on repique à même la couche ou en pots, qu'on laisse sur couche, et l'on plante à demeure en mai. L'Argémone du Mexique fleurit de juillet en août. On peut également la semer en place en avril-mai.

Les Espagnols ont donné à ces plantes le nom de Figues de l'enfer (*Figo del inferno*), à cause des piquants qui surmontent leurs fruits un peu en forme de figues. On dit que les graines d'Argémone sont oléagineuses et purgatives; que leurs feuilles et leurs fleurs sont narcotiques, et que le suc de la plante est caustique.

Argentine. — V. CÉRAISTE et CYNOGLOSSE A FEUILLES DE LIN.

Argyranthemum frutescens. — V. CHRYSANTHÈME FRUTESCENT.

Argyropsis candida. — V. AMARYLLIS BLANCHE.

Armorica. — V. STATICE ARMERIA et SILÈNE A BOUQUETS.

ARROCHE. — ATRIPLEX, LIN.

Étymol. — Incertaine.

Fam. des *Chénopodées*.

Arroche très-rouge. — A. HORTENSIS, Lin., var. ATROSANGUINEA, Hort.

Syn. lat. — *Atriplex hortensis ruberrima*, Hort., *A. hortensis purpurea*, Hort.

Syn. franç. — Belle-Dame, Bonne-Dame, Follette.

Tartarie. — *Annuelle.* — Tige rameuse, rougeâtre, vaguement anguleuse, ramidale, atteignant de 1 mètre jusqu'à 2 mètres de hauteur. Feuilles

alternes, pétiolées, ovales en cœur, irrégulièrement dentées; les supérieures presque hastées et triangulaires, toutes d'un rouge purpurin. Fleurs sans corolle et sans bractées, réunies en glomérules disposés en épi; chacune d'elles est formée d'un calice comprimé à 2 sépales colorés, réunis et persistants; étamines insérées sur le réceptacle. Fruit ovoïde.



Arroche très-rouge.

Par sa taille élevée, son port assez remarquable, et surtout par la coloration exceptionnelle de son feuillage sanguin, cette plante peut servir à l'ornementation des jardins pittoresques. On l'emploie quelquefois avantageusement mélangée aux arbustes nouvellement plantés, ou dans les bosque clair-semés, auxquels elle donne de la variété pendant une grande partie de l'été.

On la sème sur place en mars-avril et jusqu'en mai; semée du 15 juin au 1^{er} juillet en place ses tiges et ses feuilles acquièrent encore un développement suffisant pour être utilisées à l'ornement des jardins; elle s'accommode de toute

terres, mais surtout de celles qui sont légères et bien exposées,

Arroche fraise. — V. BLETTE EN TÊTE.

Artichaut bâtard.

Artichaut des toits. V. JOUBARBE DES TOITS.

Artichaut sauvage.

Arum. — V. CALADIUM, GOUET, RICHARDIA et XANTHOSOMA.

Arum Æthiopieum. — V. RICHARDIE D'AFRIQUE.

ARUNDINAIRE. — ARUNDINARIA, L. C. RICH.

Étymol. — Diminutif d'*arundo*, roseau.

Fam. des *Graminées*.

Arundinaire à feuilles en faux. — A. FALCATA, Nees.

Syn. lat. — *Bambusa falcata*, Hort.

Népaul. — *Vivace, ligneux.* — Tiges ligneuses, buissonnantes, pouvant atteindre 2 à 3 mètres de hauteur et plus, flexueuses, lisses, d'un vert jaunâtre ou d'un jaune-paille, noueuses, portant sur un des côtés de chaque nodosité un faisceau de petits rameaux également noueux et flexueux. Feuilles alternes, distiques, engainantes, rubanées, à limbe brièvement pétiolulé, linéaire-lancéolé aigu, d'un beau vert tendre, variant entre 10 et 15 centimètres de long et n'excédant pas 15 millimètres de large; figure membraneuse, appliquée, très-courte, tronquée.

Cette plante a le port des *Bambous*, et elle ne s'en distingue botaniquement que par les étamines, qui sont au nombre de 3 et très-courtes, tandis que les fleurs des *Bambous* ont 6 longues étamines et un seul style également très-allongé.

L'*Arundinaria falcata* est une des plantes les plus remarquables et les plus pittoresques que l'on possède pour l'ornementation des jardins paysa-

gers ; c'est surtout placée **isolément** sur les pelouses, les vallonnements, les talus et les rochers, qu'elle produit le plus d'effet.

Sous le climat de Paris, cette plante a besoin d'être garantie contre les grands froids : pour cela on emploie des feuilles sèches ou de la litière, que l'on accumule autour de la touffe; mais ici ce soin est nécessité plutôt par l'irrégularité et les changements brusques et réitérés de la température hivernale que par son abaissement. Aussi, dans les localités qui avoisinent la mer, où la température est plus régulière, cette plante se passe-t-elle facilement de toute couverture et pousse-t-elle avec une vigueur extraordinaire, et il n'est pas rare d'y voir des tiges d'A. *falcata* dépassant 1t mètres de hauteur. Après ce développement considérable, opéré dans l'espace d'une année, ces tiges ne grandissent plus ou presque plus : d'abord nues et simulant une baguette ou un grand manche de fouet, elles sont bientôt accompagnées d'un élégant feuillage supporté par les rameaux fasciculés qui se développent sur les



Arundinaria falcata.

nœuds, puis elles persistent deux, trois ans au plus, et elles finissent par périr sans prendre un plus grand développement en hauteur. Chaque année de nouvelles tiges plus grandes viennent s'ajouter à celles des années précédentes, et leurs ramifications flexibles, ainsi que leur joli feuillage, se superposent et s'étagent d'une façon très-gracieuse.

Une terre substantielle, mais meuble et un peu sablonneuse, convient parfaitement à l'A. *falcata*, et il végétera d'autant plus vigoureusement, que le terrain dans lequel ou l'aura placé, tout en étant sain, sera plus profond, plus frais, et en même temps bien aéré et exposé à la chaleur. Il réussit assez volontiers dans les jardins au bord de la mer et sur les **dunés**. Sa multiplication a lieu au moyen des rejets qu'il émet chaque année sur la souche, et que l'on peut séparer au printemps; mais afin de ne point nuire à la beauté de la plante, il est préférable de ne détacher ces rejets qu'en automne. Cette époque nuira peut-être un peu à leur reprise; mais en les mettant en pots et en terre de bruyère, puis en les plaçant sur une couche ou dans une serre, et en enterrant les pots dans de la tannée nouvelle, ou bien en les mettant en contact avec toute **autre** chaleur de fond, ils reprendront facilement et promptement.

Les tiges en sont creuses, résistantes et d'un beau poli, et nous ne doutons pas que, lorsque cette plante sera plus répandue, on ne puisse employer ses tiges à la fabrication des cannes, des manches de parapluie, etc.

Jusqu'à présent l'*Arundinaria falcata* n'a point fleuri sous notre climat, et tout son mérite ornemental réside dans son port pittoresque et dans l'élégance de son feuillage.

Arundo conspicua.

Arundo Donax.

V. ROSEAU.

Arundo Mauritanien.

Arundo Selloana vel dioïca. — V. GYNERIUM.

ASCLÉPIADE. — ASCLEPIAS, LIN.

Étymol. — De *Ἀσκληπιός*, Esculape, dieu de la médecine.

Fam. des *Asclépiadées*.

1. **Asclépiade à la ouate.** — A. CORNUTI, Desne.

Syn. lat. — *Asclepias Syriaca*, Lin.

Syn. franç. — Asclépiade de Cornuti, Herbe à la ouate, Herbe à coton.

Amér. sept. — Vivace. — D'une souche souterraine très-traçante s'élèvent des tiges de 1,40 à 2 mètres, pubescentes, grisâtres et munies de feuilles opposées, largement ovales-obtuses, cotonneuses en dessous. Fleurs assez élégantes, un peu odorantes, disposées en ombelle au sommet de pédoncules extra-axillaires, plus courts que les feuilles; calice à 5 lobes; corolle à 5 divisions un peu épaisses, comme cireuses, étalées, puis réfléchies, d'un rose clair; les étamines, au nombre de 5, forment une jolie petite couronne de 5 pièces capuchonnées, émettant du fond de leur cavité une corne courbée sur le stigmate. Fruit folliculaire, ayant quelque ressemblance avec celui des *Martynia*, mais mollement épineux, renfermant un grand nombre de graines lenticulaires, régulièrement imbriquées et terminées par une aigrette chevelue, soyeuse et nacrée.



Asclépiade à la ouate.

Cette belle plante convient surtout à l'ornementation des massifs d'arbustes clair-semés, ou des parties rocailleuses ou accidentées des grands jardins paysagers et de ceux qui ne peuvent être beaucoup soignés. Elle est très-rustique, et vient, pour ainsi dire, sans soin dans tous les terrains et à toutes les expositions. Ses fleurs, qui s'épanouissent de juillet en septembre, exhalent une odeur miellée très-agréable.

L'*Asclepias Cornuti* peut se semer d'avril en juin-juillet en pépinière; on repique le plant en pépinière, et on le met en place en automne ou au printemps; on le multiplie plus aisément par la division des pieds ou des rhizomes, qui s'effectue au printemps. Les rhizomes de cette plante tracent tellement et se développent si promptement, qu'on doit l'exclure des petits jardins d'agrément, qu'elle ne tarderait pas à envahir.

Le nom d'*Herbe à la ouate* lui vient de ce que ses graines sont couronnées de longues soies argentées, qui ressemblent à du coton. On avait pensé pouvoir utiliser cette matière dans l'industrie, mais on n'a pu jusqu'ici réussir à la nier. Les tiges paraissent textiles, et elles ont même été préconisées comme telles; mais il paraît que leurs libres corticales n'offrent pas pour cela une résistance assez grande. En perforant les diverses parties de cette plante ou en y faisant de simples incisions, on obtient assez abondamment un lait blanc et drastique, particulier aux espèces de ce genre, et qui, en se durcissant, produit une sorte de caoutchouc.

On rencontre quelquefois dans les jardins, où on les cultive de même,

l'Asclepias princeps, Bartl., *l'Asclepias speciosa* (*Douglasii*), qui sont excessivement voisins du *Cornuti*, mais un peu plus élevés et moins traçants.

2. Asclépiade incarnate. — *A. INCARNATA*, Lin.

Syn. franç. — Asclépiade incarnée ou couleur de chair.

Amér. sept. — *Vivace.* — Souche non traçante. Plante légèrement pubescente. Tiges dressées, peu rameuses, un peu lavées de rougeâtre, élevées d'environ un mètre. Feuilles opposées, parfois ternées, glabres, lancéolées-oblongues, souvent amincies et aiguës au sommet. Fleurs en ombelle; corolle à lobes ovales, réfléchis, d'un rose incarnat, à légère odeur de vanille. Fruit ovoïde, parcheminé, glabre.

Cette espèce aime les terres saines, douces et légères, et une exposition chaude. Elle fleurit d'août en septembre, et elle peut servir à orner les plates-bandes ou les massifs : c'est, on peut le dire, une des plus belles plantes vivaces de pleine terre. Les graines doivent être semées comme il a été dit pour l'espèce précédente. On peut également la multiplier d'éclats qui se font de préférence au printemps, en espaçant les pieds d'environ 40 à 50 centimètres.



Asclépiade incarnate.

3. Asclépiade tubéreuse. — *A. TUBEROSA*, Lin.

Amér. sept. — *Vivace.* — Souche tubéreuse à racines fibreuses. Tiges pubescentes, hautes d'environ 60 centimètres, rameuses au sommet, à ramifications plus ou moins dressées ou étalées. Feuilles opposées ou ternées, ovales-lancéolées ou lancéolées-linéaires, atténuées aux deux extrémités. Fleurs superbes, d'un beau jaune orangé, ou rouge safrané, passant au cocciné, disposées en ombelles unilatérales, formant tantôt une panicule, tantôt un corymbe. Fruit oblong, aminci aux deux bouts, pubescent.



Asclépiade tubéreuse.

Cette plante réussit très-bien en terre de bruyère un peu tourbeuse et à une exposition demi-ombragée; cependant ces conditions ne lui sont pas indispensables, et elle végète également bien dans un sol argilo-siliceux, et même en tous terrains, pourvu qu'ils soient sains, substantiels, et pourtant meubles et un peu frais. Ses fleurs, qui s'épanouissent de juillet-août en septembre, font un très-bel effet dans les plates-bandes et les massifs; on peut aussi l'utiliser pour la décoration de certaines parties des rocailles. Cet *Asclepias* est, on peut le dire, une des plus belles plantes vivaces de pleine terre.

est, on peut le dire, une des plus belles plantes vivaces de pleine terre.

Les graines de cette espèce doivent être étalément semées en pépinière ou en terrines d'avril en juillet, mais de préférence enterrées de bruyère; les plants, repiqués également en pépinière à 20 ou 25 centimètres, pourront y rester au besoin une année ou deux, pour être mis ensuite en place à 40 ou 50 centimètres de distance. Les touffes peuvent rester ensuite trois ou quatre ans sans qu'il soit nécessaire de les diviser ou de les changer de place. La multiplication par éclats ou division des souches peut se faire en octobre ou au printemps.

4. Asclépiade de Curaçao. — *A. CURASSAYICA*, Lin.

Amér. mérid., Antilles. — Annuelle en pleine terre, vivace en serre. — Plante glabre, rameuse dès la base, touffe élevée d'environ 60 centimètres. Feuilles opposées, oblongues-lancéolées. Fleurs d'un rouge écarlate ou cocciné, disposées en ombelles au sommet de pédoncules longs de 6 à 8 centimètres. Fruit glabre.



Asclépiade de Curaçao.

Sa floraison abondante et la couleur vive et peu commune de ses fleurs en font une bonne plante d'ornement, qui mérite d'être plus répandue qu'elle ne l'a été jusqu'ici. On la sème en mars sur couche; on repique sur couche, et l'or met en place fin mai-juin; les fleurs s'épanouissent dans la même année, de septembre à octobre. Il convient de la cultiver de préférence en terre saine riche en humus, au midi.

Cette Asclépiade est aussi cultivée dans les serres chaudes, qu'elle orne de ses jolies fleurs pendant l'hiver et le printemps. Si donc on possède une serre, on pourra, lors du repiquage des jeunes plants, en mettre à cette destination quelques-uns dans des pots.

Asclepias Syriaca. — V. ASCLÉPIADE A LA OUATE.

ASPÉRULE. — ASPERULA, LIN.

Étymol. — Diminutif de *asper*, rude : à cause des aspérités que présentent les feuilles et la tige de quelques espèces.

Fam. des *Rubiacées*.

Aspérule odorante. — *A. ODORATA*, Lin.

Syn. franç. — Hépatique étoilée, petit Muguet, Muguet des bois, Reine des bois.

Indigène. — *Vivace.* — Plante aromatique, surtout lorsqu'elle est *séchée*. Souche très-tracantée, colorée. Tiges quadrangulaires à la base, glabres, dressées, ne dépassant guère 20 centimètres de hauteur. Feuilles verticillées par 6 ou 8, ovales-acuminées, ou lancéolées-aiguës. Fleurs petites, à *odeur suave*, disposées en 2 ou 3 corymbes terminaux; calice peu saillant; corolle

d'un blanc pur, tubuleuse, divisée au sommet en 4 petits lobes étalés en croix.

Cette charmante petite plante fleurit en mai; elle aime l'ombre et la fraîcheur, cependant elle végète également dans les terrains secs, et on l'emploie avantageusement pour la décoration des rochers ou autres lieux rocailleux; c'est aussi une plante très-convenable pour orner les parties ombragées, pour garnir des glacis et des talus, etc. On en fait encore de très-élégantes bordures, et on la rencontre assez fréquemment dans les bosquets. La terre argileuse, mais saine et meuble, est celle qui lui convient le mieux, pourtant elle végète bien en tous terrains.

On la sème d'avril en juillet en pépinière, on repique le plant en pépinière, et on le met en place à l'automne ou au printemps, à 20 ou 25 centimètres de distance; toutefois, la graine de cette plante étant toujours assez rare, c'est par division des souches et par drageons qu'on la multiplie le plus souvent, soit d'août en automne, soit de bonne heure au printemps.

En Allemagne, et dans les contrées avoisinant le Rhin, on se sert très-communément de cette plante pour aromatiser les liqueurs, et en particulier pour confectionner le vin dit *de mai* (*mai Wein*), qui s'obtient en faisant infuser les parties vertes de la plante dans du bon vin blanc du pays. On rencontre quelquefois cette plante cultivée en pots dans les appartements ou sur les fenêtres, où elle paraît assez bien se plaire.



Aspérule odorante.

ASPHODÈLE. — ASPHODELUS, LIN.

Étymol. — De σφοδελός, fer de pique : de la forme des feuilles. Ou plus probablement de Ασφodelός, nom commun à plusieurs plantes liliacées.

Fam. des Liliacées.

Asphodèle rameux.— A. RAMOSUS, Willd.

Syn. franç. — Asphodèle blanc, Bâton blanc, Biton royal.

Indigène. — *Vivace.* — Racines fasciculées, tubéreuses, renflées en fuseau. Tige droite, nue, glabre, peu rameuse, élevée d'environ 1 mètre. Feuilles en forme de glaive, carénées, étalées, d'un vert sombre. Fleurs pédicellées à l'aisselle de bractées ovales-lancéolées aiguës et disposées en grappe; périanthe à 6 divisions égales, ouvertes, blanches à nervure médiane brunâtre; 6 étamines, dont 3 plus grandes, à filets dilatés à la base, et comprimant l'ovaire, qui devient un fruit globuleux, vert, luisant, et de la grosseur d'une cerise.

L'Asphodèle rameux se plaît dans les terrains calcaires, cependant il croît également bien dans les sols les plus sablonneux et en toute terre saine. Ses fleurs et son port assez remarquable le rendent propre à l'ornement des pelouses et des perspectives, et même des plates-bandes. Il fleurit de

mai en juin. On doit le semer d'avril en juin en pots; on repique le plant en pots; et on le met en place au printemps. Toutefois, comme la multiplication de cette plante par le semis est très-lente, et qu'il faut plusieurs années pour que les plants soient de force à fleurir, on la multiplie fréquemment d'œillets munis de racines, que l'on sépare, au printemps, des vieilles touffes, et que l'on plante à environ 50 centimètres.

Les racines tuberculeuses de cette plante sont gorgées d'une fécule assez abondante, que l'on pourrait peut-être utiliser pour l'alimentation; déjà, on les a employées pour la fabrication de l'alcool, qu'elles donnent assez abondamment; en outre, pulvérisées et séchées, ces racines peuvent servir à produire une colle presque aussi bonne que celle faite avec de la farine.

Les anciens plantaient l'Asphodèle autour des tombeaux, dans la croyance que les mânes se nourrissaient de ses racines.

h. Asphodèle Jaune. — *A. LUTEUS*, Lin.

Syn. lat. — *Asphodelinè lutea*, *Rehb.*

Syn. franç. — Bâton de Jacob.

Europe mérid. — *Vivace.* — Racines fibreuses jaunâtres. Tige très-feuillée, s'élevant à environ 1 mètre. Feuilles réfléchies au sommet, jonciformes, triangulaires, sillonnées, dilatées à la base en une membrane mince qui embrasse la tige., les radicales réunies en touffe. Fleurs jaunes, géminées à l'aisselle de bractées fauves, plus longues que les pédicelles, formant un épi assez serré, long de 2 à 4 décimètres.



Asphodèle jaune.

Cette plante, autrefois très-commune dans les jardins, a été délaissée bien à tort, car elle vient à peu près sans soin dans presque toutes les natures de sol, et ses touffes, qui ne font qu'augmenter en beauté à mesure qu'elles vieillissent, peuvent rester plusieurs années à la même place sans avoir besoin d'être renouvelées. C'est une bonne plante pour la décoration des grands jardins et des parcs.

Var. fleurs pleines. — *A. LUTEUS* var. *FLOR. PLENIS*, *Hort.*

Cette espèce et sa variété fleurissent en mai-juin; peu délicates, elles viennent dans tous les terrains sains, pourvu qu'ils ne soient pas ombragés.

Étant jeune, la tige de ces plantes croit avec une telle vigueur, qu'on peut jour par jour en constater l'allongement.

Le semis et la multiplication de l'espèce se font comme pour la précédente. La variété à fleurs pleines ne donne pas de graines et ne se reproduit que par la division des touffes, qui s'effectue au printemps. Les pieds doivent être espacés d'environ 40 à 50 centimètres,

ASPIDIE. — ASPIDIUM, R. BROWN,

Étymol. — De *ἀσπίς*, petit bouclier ; de la forme de la membrane (indusie) qui recouvre les organes de la reproduction,

Fam. des *Fougères*.

1. **Aspidie à aiguillons**, — *A. ACULEATUM*, Sweet.

Syn. lat. — *Polypodium aculeatum*, Lin.; *Polystichum aculeatum*, DC.

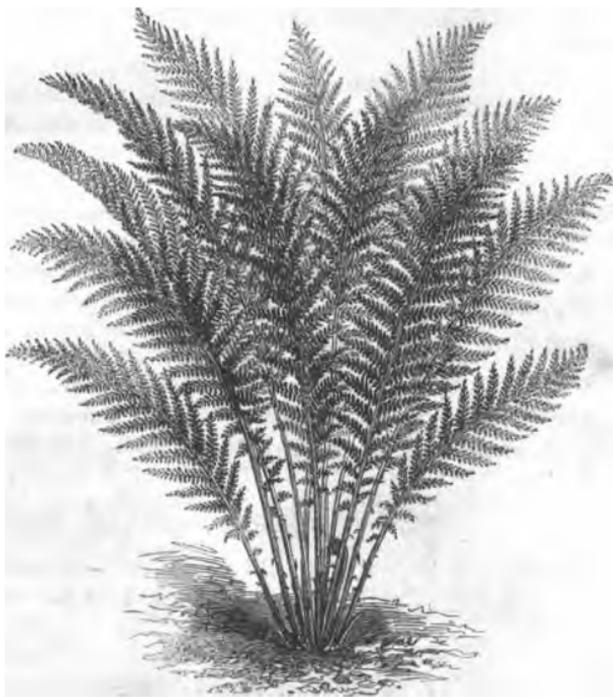
Syn. franç. — *Aspidie à cils roides*.

Indigène. — *Vivace*. — Souche cespiteuse volumineuse, d'où s'élèvent en touffe des frondes (feuilles) de 0^m,80 à 1 mètre, de forme oblongue, lan-
céolées et atténuées au deux extrémités, deux fois pennatiséquées ; le pétiole

est court et très-écaillé ; les pennules sont alternes, très-rapprochées ; et les lobes qui les constituent sont décurrents à la base, d'une forme ovale-arrondie ou rhombée, ou bien deltoïde ; ces lobes sont en outre dentés, et chaque dent est terminée par une pointe subulée. Les fructifications, en grand nombre, sont arrondies, disposées sur deux ou trois rangs et placées sous les lobes de la fronde.

Cette Fougère est une des plus belles et des plus rustiques que l'on puisse cultiver sous notre climat ; lorsque le terrain lui platt et qu'elle est placée une exposition demi-ombragée et à l'abri des

grands courants d'air, elle forme des touffes d'une ampleur remarquable et excessivement élégantes ; elle réussit également assez volontiers en pleine terre dans les jardins d'hiver non chauffés.



Aspidie à aiguillons.

Var. **subtripennée**. — *A. ACULEATUM* VAR. *SUBTRIPENNATUM*, Hort.

Cette élégante et curieuse variété n'atteint jamais les dimensions du type,

et elle s'en distingue en outre par les lobes des **pennules** qui sont beaucoup plus petits, plus distants, triangulaires et pédicellés.

1. Aspidie anguleuse. — A. ANGULARE, *Kit.*

Syn. lat. — *Polystichum angulare*, *Presl.*

Indigène. — *Vivace.* — Cette plante est très-voisine de l'espèce n° I; elle ne s'en distingue que par les lobes de ses frondes, qui sont auriculés et brièvement pédicellés.

Par le port et l'élégance toute particulière de leur feuillage, ces trois Fougères sont très-employées pour l'ornementation des lieux rocailleux et des talus ombragés; leur taille élevée et la persistance de leurs frondes les font admettre aussi dans la décoration des pelouses et des perspectives. Elles réclament un sol argilo-siliceux, humide, et mie exposition demi-ombragée.

La multiplication des Fougères par graines n'étant pas d'une pratique facile, c'est par la division des touffes qu'on les propage ordinairement. Cette opération doit être faite de préférence de bonne heure au printemps ou bien en automne, mais alors les éclats doivent être mis en pots, que l'on tient sous châssis à froid jusqu'au printemps, époque laquelle on pourra les planter en pleine terre.

Il existe aujourd'hui dans les cultures plusieurs variétés de ces belles Fougères, dont nous avons indiqué les principales dans le choix de Fougères qui se trouve dans la deuxième partie de cet ouvrage.

Aspidium Filix femina. — V. ATHYRION.

Aspidium Filix mas. — V. POLYSTIC FOUGÈRE MALE.

Aspidium fragile. — V. CYSTOPTÉRIDE.

Asplenium. — V. ATHYRION et l'article FOUGÈRE.

Asplenium Scolopendrium. — V. SCOLOPENDRE OFFICINALE.

ASTER. — ASTER, Lm

Étymol. — De étoile : de la disposition radiée ou rayonnante des demi-fleurons de la circonférence des capitules floraux.

Fam. des *Composées.*

1. Aster œil-du-Christ. — A. AMELLUS,

Syn. franç. — Œil - du - Christ, Astère Amelle.

Indigène. — *Vivace.* — Plante pubérulente. Tiges élevées de 50 à 60 centimètres, fermes, droites, rameuses au sommet. Feuilles alternes, un peu coriaces, ovales-lancéolées, atténuées à la base et finement dentées. Fleurs assez grandes, en capitules réunis en corymbe lâche; involucre à folioles linéaires-aiguës, ciliées, étalées ou réfléchies; demi-fleurons bleu lilas, étroits, longs de 25 millimètres, entourant un disque jaune.

Var. amelloïde. — *A. AMELLOIDES*, Bess.

Syn. lat. — *Aster Amellus* var. *latifolius*, DC.

Cette variété diffère de l'espèce par sa taille moins élevée, par ses tiges plus pubérulentes, par ses feuilles un peu ondulées et plus larges, et enfin par sa floraison un peu plus tardive.

L'Aster œil-du-Christ et sa variété fleurissent en août-septembre. Leur taille peu élevée permet de les utiliser dans la décoration des rocailles; on les emploie aussi et avec avantage pour l'ornement des plates-bandes et des massifs. Les pieds doivent être distancés de 30 à 50 centimètres.

La culture de ces deux Asters est la même que pour toutes les espèces qui suivent. Un sol léger, profond, un peu substantiel et frais, est celui qui convient le mieux à tous les Asters. Cependant ils ne sont nullement difficiles sur la nature du terrain, et leur rusticité est telle qu'ils viennent à peu près dans toutes les natures de sol et à peu près à toutes les expositions; ils réussissent volontiers dans les jardins au bord de la mer et jusque sur les dunes; toutefois l'ombre et le couvert absolus leur sont défavorables; ils réussissent parfaitement en plein soleil; mais c'est à une exposition abritée et demi-ombragée qu'ils acquièrent leur plus complet développement. Cette rusticité rend précieuses les nombreuses et belles espèces ou variétés de ce genre, pour la décoration des jardins qui ne peuvent être beaucoup soignés. Quelques espèces sont presque aquatiques, d'autres viennent dans les parties les plus arides.

La multiplication des Asters peut s'opérer par semis; mais la plupart des espèces vivaces ne donnant que peu ou souvent même pas de graines fertiles, c'est par la division des pieds ou par drageons que s'opère habituellement leur propagation. Dans le premier cas, on sème d'avril en juillet en pépinière; on repique le plant en pépinière et on le met en place en automne ou au printemps. La séparation des touffes peut se faire en septembre-octobre ou en février-mars. Cette opération se pratique tous les deux ou trois ans au moins; cependant il est des terrains où l'on peut laisser ces plantes plus longtemps à la même place, et dans lesquels on ne divise les touffes que lorsqu'elles s'amaigrissent ou que leur floraison diminue; il est cependant préférable; pour obtenir des sujets vigoureux et une floraison abondante, de renouveler souvent les touffes et de les changer de place, car ces plantes effritent beaucoup le sol.

Un des grands mérites des Asters est de pouvoir être très-facilement levés en masse, ce qui permet de les transplanter en pleine végétation sans qu'ils en souffrent beaucoup. Il suffit, pour assurer leur reprise, de choisir pour cette opération le soir, ou bien un temps sombre et pluvieux; à défaut, il suffira d'ombrager pendant quelques jours les pieds transplantés et de les arroser copieusement. Cette rusticité permet d'élever et de laisser ces plantes dans la pépinière d'attente jusqu'au moment de leur floraison.

Les jardiniers de Paris et des environs cultivent en grand certaines variétés



Aster œil-du-Christ.

d'Asters, dont ils approvisionnent les marchés aux fleurs. Ils divisent le, touffes au printemps (février-mars); les éclats, souvent réduits à un simple drageon, sont plantés en pépinière à 20 ou 25 centimètres, et quelquefois même 30, 40 ou 50 centimètres en tous sens, suivant la vigueur des variétés et le but qu'on veut atteindre. Dès que les tiges s'allongent de 10 à 15 centimètres, on pince leur extrémité pour les faire ramifier, et, suivant les variétés ou selon qu'on veut avoir des plantes plus basses ou plus touffues, on fait subir un ou deux autres pincements aux ramifications : on obtient par ce procédé, qui pourrait être avantageusement appliqué à bien d'autres plantes, des touffes trapues et généralement plus garnies de fleurs que si l'on eût laissé les tiges se développer librement. Il est cependant certaines espèces ou variétés dont tout le mérite ornemental (lui réside souvent dans les dimensions de la plante, dans son port, ou dans la disposition de ses ramifications ou de ses fleurs) serait détruit par cette opération du pincement, qui devra n'être pratiqué qu'à bon escient et seulement dans quelques cas exceptionnels.

Les rameaux fleuris de presque tous les Asters se conservent bien dans l'eau et conviennent à la décoration des vases et des bouquets.

2. Aster bicolor. — A. BICOLOR, Hort.

Patrie ignorée. — Vivace. — Tiges de 25 à 30 centimètres, très-feuillées, le plus souvent étalées ou obliques. Fleurs nombreuses, disposées en corymbe allongé; demi-fleurons longs de 6 à 8 millimètres, d'un blanc carné, puis rosé, passant ensuite au lilas, rayonnant autour d'un disque Mufle, puis purpurin.

Cette espèce est sans contredit une des plus gracieuses et des plus élégantes de ce beau genre. Sa floraison a lieu en août-septembre. Si l'on fait prendre aux rameaux de cette plante une position horizontale, soit en les couchant sur le sol et les y fixant au moyen de petits crochets, on obtient des tapis fleuris et des bordures d'une grande beauté. L'Aster bicolor est très-propre à l'ornementation des plates-bandes, des massifs et des corbeilles, en y espaçant les pieds de 30 à 40 centimètres; il peut en outre être cultivé en pots et servir à orner les fenêtres, les balcons, les terrasses et les jardinières d'appartement. — Culture du n° 1.

3. Aster gazonnant. — A. CÆSPITOSUS, Lin.

Amér. sept. Vivace. — Tiges ne dépassant pas 30 à 40 centimètres, dressées, peu rameuses, à rameaux étalés. Feuilles alternes, glabres, lancéolées-aiguës. Fleurs disposées en large corymbe régulier; involucre à folioles étalées; demi-fleurons de 8 à 10 millimètres de long, d'un blanc lilas devenant plus foncé et entourant un disque d'abord jaune, puis purpurin.

Par l'abondance de ses fleurs, qui s'épanouissent en août-septembre, cette espèce est à bon droit recherchée pour la garniture des plates-bandes, des massifs, des vides qui surviennent dans les bosquets d'arbustes nouvellement plantés, et pour la formation des bordures dans les grands jardins paysagers. — Culture du n° 1. Les pieds doivent être espacés de 30 à 40 centimètres.

L'Aster M^{me} Soymier, que l'on rencontre fréquemment dans les jardins, se rapproche beaucoup du n° 3 par les caractères de ses inflorescences, quoiqu'il s'en distingue par ses feuilles radicales qui sont cordiformes; ce qui lui donne quelque analogie avec les *Aster cordifolius* et *heterophyllus*, à cette différence près toutefois, qu'ici la plante est demi-naine et beaucoup plus

florifère. Les tiges de cette variété, qui ne dépassent guère 40 centimètres, sont très-rameuses dès la base, à ramifications buissonnantes et pyramidales, se couvrant de la base au sommet d'un nombre considérable de fleurs *rose lilas*. Cette variété pourrait être employée avec avantage pour l'ornement des plates-bandes et pour la formation des bordures dans les jardins d'une certaine étendue. On en fait aussi de jolies potées.

4. Aster florifère ou floribond. — *A. FLORIBUNDUS, Willd.*

Amér. sept. — Vivace. — Tiges atteignant de 1 mètre à 1^m,50, glabres, rameuses. Feuilles alternes, ovales-lancéolées aiguës, irrégulièrement dentées. Fleurs en corymbe volumineux peu allongé; demi-fleurons de près de 1 centimètre de long, d'un *bleu violet*; disque d'abord *jaune*, puis *purpurin*.

Cette plante fleurit en septembre. Elle produit beaucoup d'effet dans les grands jardins paysagers, où on l'utilise à décorer le pourtour des massifs d'arbustes, et les parties qui réclament des fleurs rustiques, croissant pour ainsi dire sans soin. — Culture du n° 1. Les pieds doivent être espacés de 50 à 60 centimètres et plus.

5. aster très-élégant. — *A. FORMOSISSIMUS, Hort.*

Patrie ignorée. — Vivace. — Tiges élevées de plus de 1 mètre, à ramifications dressées. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, acuminées, semi-embrassantes, d'un vert sombre; les inférieures faiblement crénelées. Fleurs en corymbe lâche et pyramidal; demi-fleurons de près de 1 centimètre de long, d'un beau *bleu lilas*; disque d'abord *jaune*, puis *purpurin*.

Cette espèce est une des plus ornementales, et sa floraison a lieu en septembre; plantée dans les corbeilles, les plates-bandes, les pelouses ou les perspectives, elle produit un très-bel effet. On la cultive aussi en pots, et comme alors elle ne s'élève guère au delà de 40 à 50 centimètres (surtout si l'on a eu soin, au début de la végétation, de pincer l'extrémité des jeunes tiges pour les faire ramifier dès la base), elle peut concourir à l'ornement des balcons, etc. — Culture du n° 1. Les pieds doivent être espacés de 50 à 60 centimètres et plus.



Aster très-élégant.

Var. à grandes fleurs. — *A. FORMOSISSIMUS* var. *GRANDIFLORUS, Hort.*

Cette variété diffère du type par ses fleurs plus grandes. C'est une de celles qui se prêtent le mieux à la culture en pots; à l'aide du pincement de la tige principale et des rameaux secondaires, fait assez bas et de bonne heure, on obtient des touffes ramifiées ne s'élevant pas à plus de 30 centimètres, et très-convenables pour former des bordures de grands massifs, ou pour orner les habitations. Cette variété est en outre une de celles qu'on rencontre le plus abondamment sur les marchés aux fleurs de Paris. Sa floraison a lieu du 15 septembre au 15 octobre. — Culture du n° 1. Les pieds doivent être espacés de 30, 40 ou 50 centimètres, suivant la force des sujets et le but qu'on se propose.

13. **Aster multiflore.** — **A. MULTIFLORUS**, Ait.

Syn. lat. — *Aster ericoides*, Michx.

Amér. sept.—*Vivace.* — Tiges atteignant de 1 mètre à 1^m,50, très-rameuses, h ramifications effilées, dressées, rougeâtres et fragiles. Feuilles alternes petites, linéaires, semblables à celles de quelques Bruyères, celles du sommet des rameaux réfléchies. Fleurs en grand nombre, petites, disposées en corymbe allongé, formant un vaste bouquet; demi-fleurons d'un blanc pur, longs de 3-4 millimètres, rayonnant autour d'un disque très-petit, bla jaunâtre.

Cette espèce est très-ornementale et très-florifère, ce qui la rend précieuse pour la décoration de nos parterres et des diverses parties des jardins pittoresques. Ses rameaux peuvent servir orner les vases et les jardinières des salons, et on les emploie fréquemment dans la confection des bouquets. Des nombreuses espèces d'Asters, celle-ci est peut-être la plus facile à reconnaître, et, sans contredit, elle est une des plus jolies. Sa floraison a lieu, depuis octobre jusqu'aux gelées. — Culture du n° 1. Les pieds doivent être espacés de 50-60 centimètres et plus.

W. Aster de la Nouvelle-Angleterre. — **A. NOVE ANGLIE**, Ait.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges robustes, rameuses, velues-hispides, vées de 1^m,50. Feuilles alternes, amplexicaules, lancéolées-aiguës, poilue inférieurement, finement ciliées. Fleurs en corymbe peu serré et ass. régulier demi-fleurons d'un bleu intense, longs de près de 1 centimètre; disque volumineux et plat, d'un jaune rougeâtre.— Culture des n°s 1 et 8. Les pieds doivent être espacés de 60 à 70 centimètres et plus. La floraison, a lieu en septembre et octobre.

Aster rose. — **A. ROSEUS**, Des.

Amér. sept.—*Vivace.* — Diffère du précédent par les demi-fleurons, qui sont ici d'un beau rose, et par le disque, qui est purpurin.



Aster rose.

Ces deux espèces (n°s 7 et 8) fleurissent de septembre en octobre. Par leur taille élevée et la beauté de leurs fleurs, elles peuvent être employées avantageusement à la décoration des jardins pittoresques et

l'ornementation des plates-bandes et des massifs des grands parterres. Il arrive souvent, au moment de la floraison, surtout dans les terrains trop légers et au midi, que la partie inférieure des tiges de ces deux espèces se trouve dégarnie de feuilles. On peut obvier à cet inconvénient en dissimulant leur base par quelques autres espèces dont le feuillage est persistant et dont la floraison est simultanée, ou bien encore par quelques plantes prises dans tout autre genre. On obtient

ainsi des groupes du plus bel effet. — Culture du n° 1. Espacer les pieds de 60-70 centimètres et plus.

L'**Aster amplexicaule** (*Aster amplexicaulis*, Mhlbrg) est une espèce voisine des n^{os} 7 et 8, mais les tiges en sont un peu moins élevées, (mètre environ, et ses fleurs, qui sont plus abondantes que chez les deux espèces précédentes, et qui se développent un peu plus tôt, pendant le mois de septembre, sont d'un violet lilacé.



Aster amplexicaule.

Cette espèce, de même que les n^{os} 7 et 8, sont des plantes d'un port et d'un aspect différents de la plupart des autres espèces d'Asters; ils acquièrent d'assez grandes dimensions, et c'est surtout par leur extrémité supérieure qu'ils sont intéressants; il conviendra donc de les employer de préférence pour garnir le centre des massifs et des plates-bandes, et, dans tous les cas, de les entourer d'espèces d'Asters ou d'autres plantes décoratives plus basses et qui dissimulent leur partie inférieure, ordinairement un peu dégarnie, si on ne l'a pas obligée à se ramifier par des pincements entendus.

9. Aster repertus. — A. REPERTUS, Hort.

Amér. sept. — Vivace. — Tiges rameuses, atteignant de 0^m,70 à 1 mètre. Feuilles alternes, lancéolées-aiguës, presque embrassantes, d'un vert gai. Fleurs en corymbe assez volumineux; demi-fleurons d'un rose rougeâtre, longs de 6 à 8 millimètres, disque d'abord jaune ou blanc jaunâtre, puis purpurin.

Cette espèce se distingue assez facilement des autres par la couleur exceptionnelle de ses fleurs, qui s'épanouissent de septembre en octobre. Elle est fréquemment employée à l'ornement des plates-bandes et des massifs des grands parterres. — Culture du n^o I. Les pieds doivent être espacés de 50 à 60 centimètres.

Il en existe une variété à fleurs d'un bleu lilacé, cultivée sous le nom d'*Aster repertus bleu*, et qui participe à tous les avantages du type. L'*Aster* Mme Soymier, dont il est question après le n^o 3, est vendu quelquefois comme variété de l'*Aster repertus*.

Les *Aster cordifolius* et *heterophyllus*, que l'on rencontre parfois dans les jardins, sont deux espèces voisines du n^o 9 que l'on doit cultiver et employer de la même façon.

10. Aster versicolore. — A. VERSICOLOR, Willd.

Syn. franç. — Aster de plusieurs couleurs.

Amér. sept. — Vivace. — Tige très-rameuse, atteignant 1^m,50. Feuilles alternes, un peu pubérulentes, ovales-lancéolées, acuminées, obscurément dentées. Fleurs en corymbe ample et paniculé; demi-fleurons de près de 1 centimètre de long, d'un blanc carné, puis rosé passant au violet; disque jaune et brunâtre.

Belle espèce fleurissant abondamment d'août en septembre, et très-propre à la décoration des massifs et des plates-bandes dans les grands jardins. — Culture du n^o L Distancer les pieds de 60 à 70 centimètres et plus.

11. Aster des Alpes. — A. ALPINUS, Lin,

Alpes, Pyrénées, etc. — Vivace. — Tiges de 15 à 20 centimètres. Feuilles alternes, poilues ; les radicales **oblongues-spatulées**, disposées en rosette ; les caulinaires lancéolées. Capitules floraux peu nombreux et souvent solitaires ; assez longuement pédonculés, larges de plus de 3 centimètres, presque aussi grands que ceux de l'A. *Amellus* ; demi-fleurons (sur 2 ou 3 rangs) d'un **bleu pille lavé de violet** ; disque plat, d'abord **jaune**, puis **purpurin**.



Aster des Alpes.

Cette espèce n'est pas aussi répandue qu'elle le mérite. Elle passe pour être délicate, mais ce n'est point le cas lorsqu'elle est cultivée en terrain consistant, bien égoutté et un peu abrité des **grands courants** d'air et qu'on ne la soigne pas beaucoup ; elle forme alors de belles touffes très-florifères, qui n'ont besoin

d'être renouvelées que tous les trois ou quatre ans.

Var. à fleurs blanches. — A. ALPINUS, var. FLOR. ALBIS.

L'*Aster des Alpes* et sa variété fleurissent de la fin de mai ou du commencement de **juin** en juillet. Leur petite taille et leurs fleurs, qui sont assez remarquables, les rendent propres à la formation des bordures et à la décoration des rocailles. Ces deux plantes craignent l'humidité, et elles ne prospèrent bien qu'en terre de bruyère un peu tourbeuse et bien drainée. cela près, leur culture est la même que pour le n° 1. Les pieds doivent être espacés de 25 à 30 centimètres.

12. Aster à grandes fleurs. — A. GRANDIFLORUS, Lin,

Amér. sept. — Vivace. — Tiges roides, un peu velues, rameuses **supérieurement**, à ramifications allongées, étalées ou ascendantes, s'élevant à environ 80 centimètres ou 1 mètre. Feuilles alternes, petites, hispides, lancéolées, réfléchies. Fleurs solitaires au sommet de longs pédoncules et disposées en un corymbe paniculé assez **lâche** ; demi-fleurons d'un **bleu violet**, longs de près de 2 centimètres ; disque d'abord **jaune**, puis **purpurin**.



Aster à grandes fleurs.

Cette espèce est remarquable par la dimension de ses fleurs, qui s'épanouissent en octobre ; elle n'est malheureusement pas assez florifère, cependant elle produit un assez bon effet dans les plates-bandes des grands jardins. Elle prospère mieux à une exposition chaude et en terre légère. — Culture du n° 1. Espacer les pieds d'environ 50 à 60 centimètres, et entourer leur base avec d'autres plantes plus basses.

mètres, et entourer leur base avec d'autres plantes plus basses.

13. Aster des Pyrénées. — A. PYRENÆUS, DC.

Pyrénées. — *Vivace.* — Tiges dressées, un peu velues, roides, rameuses au sommet, et très-feuillées jusqu'en haut, s'élevant à environ 50 à 60 centim. Feuilles alternes, *pubérulentes*, lancéolées-aiguës, presque *amplexicaules* et grossièrement dentées. Capitules floraux longuement pédonculés, presque aussi larges que ceux de l'A. *amelloïdes*, disposés en corymbe allongé; demi-fleurons d'un *violet pale*, longs de près de 2 centimètres; disque *jaune clair*. — Sa floraison a lieu de juin -juillet en août.

Culture et emploi des n^s 11 et 1. La distance à conserver entre les pieds est de 40 à 50 centimètres.

14. Aster lisse. — A. LÆVIS, Lin.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges très-rameuses, formant de grands buissons élevés de près de 2 mètres. Feuilles alternes, d'un vert intense, ovales--lancéolées, presque auriculées. Fleurs grandes, nombreuses; *demi-fleurons lilas clair*; disque d'abord *jaune*, puis *purpurin*.

Cet Aster fleurit en octobre. Sa rusticité et l'abondance de ses fleurs le font rechercher avec raison pour l'ornement des plates-bandes et des massifs des grands jardins. — Culture du n^o 1. Espacer les pieds de 60 à 70 centimètres et plus.

15. Aster à tiges rouges. — A. RUBRICAULIS, Lamk.

Amér. sept. — *Vivace.* Tiges lavées de rougeâtre, effilées, simples, ou très-peu rameuses, atteignant de 1 mètre à 1^m,20 de hauteur. Feuilles alternes, d'un vert glauque, oblongues-lancéolées. Fleurs peu nombreuses, assez grandes, à demi-fleurons étroits, d'un *bleu lilas*, entourant un disque *jaune*.

L'Aster à tiges rouges est une des espèces les mieux caractérisées; bien que l'épanouissement de ses fleurs ne soit pas simultanée, cette plante n'en produit pas moins de l'effet dans les plates-bandes. Sa floraison a lieu en octobre. — Culture du n^o 1. Espacer les pieds de 50 à 60 centimètres et plus.

16. Aster à feuilles obliques. — A. OBLIQUUS, Nees

Amér. sept. — *Vivace.* — Plante formant de vastes touffes, atteignant 1^m,50 de hauteur. Feuilles alternes: les inférieures linéaires-lancéolées obliques; les *caulinaires* supérieures de beaucoup plus petites. Fleurs en grand nombre, à demi-fleurons *blancs* et à disque *purpurin*.

L'Aster *oblique* fleurit en septembre, et se recommande par sa floraison abondante et prolongée, qui l'a fait adopter pour l'ornementation des grands jardins. — Culture du n^o 1. Espacer les pieds de 50 à 60 centimètres et plus.

17. Aster à floraison tardive. — A. TARDIFLORUS, Nees.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges élevées d'environ 1 mètre, divisées au sommet en rameaux divergents, *corymbiformes*. Feuilles alternes, d'un *vert* intense, oblongues-lancéolées; les *caulinaires* supérieures très-petites. Fleurs d'un *lilas rosé clair*, à disque *jaune*, puis *purpurin*.

Cette espèce fleurit de septembre en octobre, et par son abondante floraison mériterait d'être plus répandue. — Culture du n^o 1. Espacer les *ieds* d'environ 50 à 60 centimètres et plus.

18. Aster à rameaux lâches. — *A. LAXUS*, Willd.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges formant des buissons de 1,50 de hauteur, à rameaux lâches, divisés en ramifications grêles et allongées. Feuilles alternes, linéaires, lancéolées-aiguës. Fleurs nombreuses à demi-fleurons d'un *blanc carné* mélangé de *rose*, entourant un disque *jaune*, puis *purpurin*.

Cette espèce fleurit en octobre et convient à l'ornement des grands *jardins*. — Culture du n° 1. Espacer les pieds de 50 à 60 centimètres et plus.

19. Aster à feuilles tenues. — *A. TENUIFOLIUS*, Willd.

Syn. franç. — Aster à petites feuilles.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges glabres, s'élevant de 1 mètre à 4",20 rameuses, à ramifications effilées et dressées. Feuilles alternes, d'un b vert, linéaires-lancéolées. Fleurs *blanches*, à disque *jaune pile*.

Par sa floraison tardive, qui a lieu du 45 au 30 octobre, cette espèce mérite d'être plus répandue qu'elle ne l'est dans les jardins, où elle peut servir à orner les plates-bandes et les massifs; c'est en outre une des plus convenables pour la *garniture* des vases et la confection des bouquets. Culture du n° 1. Espacer les pieds de 50 à 60 centimètres et plus.

20. Aster fragile. — *A. FRAGILIS*, Willd.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges nombreuses, cassantes, atteignant de 60 à 80 centimètres de hauteur, buissonnantes. Feuilles alternes : les inférieures oblongues-lancéolées; les supérieures plus petites, souvent teintées de rougeâtre. Fleurs en corymbe paniculé, petites, d'abord *blanches* à disque *jaune*, passant ensuite au *blanc carné*, puis au *blanc rosé*, et à disque *purpurin*.

Cette jolie espèce fleurit du 15 au 30 septembre; elle est fort *employée* pour l'ornement des plates-bandes et pour border les massifs d'arbustes dans les jardins paysagers. — Culture du n° 4. Espacer les pieds de 50 à 60 centimètres.

21. Aster de Tradescant. — *A. TRADESCANTII*, Lin.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges élevées d'environ 1 mètre à 1^m,80, très-feuillées. Feuilles alternes, d'un beau vert, ovales-lancéolées aiguës, parfois teintées de rougeâtre; les inférieures souvent dentées au milieu. Fleurs à rayons *blancs* et à disque *jaune*, puis *purpurin*.

Cette espèce est remarquable par sa floraison tardive, qui s'effectue en octobre. — Culture du n° 4. Espacer les pieds de 50 à 60 centimètres et plus.

L'Aster de *Tradescant* est une des espèces les plus distinctes et les plus ornementales de ce genre remarquable, si précieux à tant de titres pour la décoration des jardins où il faut des plantes rustiques et n'ayant, pour ainsi dire, pas besoin d'être soignées. Il est excessivement florifère, d'un port et d'un aspect élégants, qui devraient le faire cultiver plus généralement qu'il ne l'est.



Aster de Tradescant.

22. Aster de Reevers. — *A. REEVERSII*, Hort.

Patrie ignorée. — *Vivace.* — Tiges grêles, fermes, élevées de 30 à 40 centimètres. Feuilles linéaires. Fleurs nombreuses, petites, d'un *blanc carné*.

L'*Aster de Reevers* est trapu, buissonnant et convient particulièrement pour former des bordures; on en fait aussi d'assez jolies potées. Il fleurit en septembre. — Culture du n° 1. Espacer les pieds de 25 à 35 centimètres.

29. Aster pendant. — *A. PENDULUS*, Ait.

Syn. lat. — *Aster horizontalis*, Desf.

Syn. franç. — Aster à branches horizontales.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges de 70 centimètres de hauteur, faiblement pubescentes, rameuses, à ramifications lâches, grêles, allongées, horizontales ou pendantes. Feuilles elliptiques-lancéolées; celles du sommet beaucoup plus petites. Fleurs petites, très-élégantes; d'abord d'un *blanc pur*, elles deviennent *rosées* en vieillissant, et entourent un petit disque qui subit les mêmes changements de couleur.

Cette espèce est *très-recommandable* pour la décoration des massifs et des plates-bandes, tant par sa floraison abondante et continue (de septembre en octobre) que par le changement de coloris de ses fleurs. Ces fleurs, très-nombreuses et assemblées en gros bouquets, font un bel effet dans les jardinières, les vases et les bouquets. — Culture du n° 1. Espacer les pieds d'environ 40 à 50 centimètres.



Aster pendant.

24. Aster turbinellé. — *A. TURBINELLUS*, Lindl.

Louisiane. — *Vivace.* — Plante glabre, peu ou point traçante, à tiges en touffe, s'élevant à environ 1 mètre, roides, très-rameuses, paniculées, à ramifications grêles et effilées. Feuilles radicales oblongues-lancéolées, nulles au moment de la floraison; les *caulinaires* étroites, obtuses, décroissantes et devenant peu à peu tubulées. Capitules floraux ordinairement solitaires, parfois au nombre de 2 à 3, portés sur des ramifications filiformes, très-nombreuses et formant par leur réunion une gerbe fleurie, d'une élégance exceptionnelle; involucre turbiné, long de plus de 10 millimètres; ligules au nombre de 20 environ, longues de 15 à 16 millimètres dans leur partie étalée, très-étroites, environ 3 millimètres, et donnant au capitule floral un diamètre de 35 millimètres; ces ligules sont d'un *violet lilas clair* et entourent un disque *jaune* passant au *purpurin*. — La floraison a lieu du 1^{er} au 20 octobre.

Cet Aster est sans contredit un des plus jolis et des plus gracieux, en même temps qu'un des plus distincts parmi les nombreuses espèces de ce genre qui sont actuellement cultivées dans les jardins. Ses tiges, qui se ramifient à une faible hauteur au-dessus du sol, sont très-rameuses. Leurs ramifications filiformes produisent une floraison tellement abondante, que les

feuilles sont cachées par les fleurs, ce qui donne à l'ensemble de la touffe l'aspect d'une gerbe fleurie, qui ne laisse pas d'être légère et fort gracieuse.

L'*Aster turbinellus* convient particulièrement pour orner les plates-hand et les bords des massifs d'arbustes. On le multiplie au printemps par division des touffes, et quand on aura des graines, par semis, comme nous l'avons indiqué pour le n° 1.

Parmi les nombreuses espèces d'Aster que l'on rencontre encore dans nos collections, nous mentionnerons en passant les *Aster glaucus* et *ignotus* qui méritent une place dans tous les grands jardins.

Aster canas. — V. GALATELLE BLANCHÂTRE.

Aster chrysanthemoides. — V. MACHÆRANTHERA.

Aster cordifolius. — V. BIOTIE.

Aster de Chine. — V. REINE-MARGUERITE.

Aster dracunculoïdes. — V. GALATELLE A FEUILLES D'ESTRAGON.

Aster ericoïdes. — V. ASTER MULTIFLORE.

Aster giganteus. — V. VERNONIE DE NEW-YORK.

Aster horizontalis. — V. ASTER PENDANT.

Aster incisus. — V. CALIMÉRIDE A FEUILLES INCISÉES.

Aster latifolius. — V. BIOTIE.

Aster linifolius. — V. GALATELLE A FEUILLES DE LIN.

Aster macrophyllus. — V. BIOTIE.

Aster punctatus. — V. GALATELLE A FEUILLES PONCTUÉES.

Aster tanacetifolius. — V. MACHÆRANTHERA.

Aster tenellus. — V. FÉLICIE DÉLICATE.

Asterocephalus. — V. SCABIEUSE.

ASTILBE. — ASTILBE, HAMILT.

Étymol. — Douteuse. De a privatif, et *στίλβη*, éclat : plante qui n'a pas d'éclat.

Fam. des *Saxifragées*.

Astilbe des rivages. — *A. rivularis*, Hamill.

Syn. lat. — *Spiræa barbata*, Hort.

Népal. — *Vivace.* — Racines traçantes, presque ligneuses. Feuilles radicales, amples, deux fois partagées en trois, à divisions dentées, à pétiole muni, surtout à sa base, de nombreux poils velus et fauves, analogues aux écailles scarieuses de certaines Fougères. Tiges atteignant 1^m,50 de hauteur accompagnées de quelques feuilles alternes, semblables aux radicales, mais de dimensions moindres, et terminées par un grand épi paniculé formé de nombreuses petites fleurs d'un blanc jaunâtre. Dans ces fleurs la corolle manque il n'y existe qu'un calice partagé en 5 ou plus souvent en 4 lobes ovales-obtus; les étamines, blanches, au nombre de 8 ou de 10, sont placées 2 à 2 devant les sépales, et les styles, au nombre de 2, sont surmontés de 2 stigmates.

Par son feuillage gigantesque, qui s'élève à plus de 1 mètre, et par l'ampleur de ses panicules, l'*Astilbe rivularis* est classé avec raison parmi les plantes de haut ornement. Il peut rivaliser avec le *Spiræa Aruncus*, auquel

il ressemble beaucoup, **non-seulement** par le port et la végétation, mais encore par d'autres caractères botaniques; c'est pourquoi quelques botanistes ont cru devoir rapporter plusieurs Spirées au genre *Astilbe*. La plante qui nous occupe peut être employée à garnir l'entrée des grottes, à décorer les rochers, à orner les pelouses et les perspectives, etc. Peu délicat, l'*Astilbe* réussit dans toutes les terres tourbeuses fraîches, pourvu qu'il soit placé à une exposition demi-ombragée. Cette plante prospère surtout dans les départements du centre de la France : ainsi à Orléans, à Tours, à Nantes et à Angers, elle forme des touffes ou des buissons remarquables. Dans les départements du Nord, cette plante exige une couverture de feuilles sèches pendant les grands froids. C'est ordinairement en mai que l'*Astilbe rivularis* entre en végétation, et depuis cette époque jusqu'à la fin d'octobre, son feuillage ne fait que gagner en développement et en beauté. Cette plante fleurit de juillet en août, et se multiplie aisément par la division des rhizomes, qui doit se faire au printemps, au moment où elle entre en végétation.



Astilbe des rivages.

Astragale galégiforme (*Astragalus galegiformis*, Lin.). — Grande plante vivace, rustique, de Sibérie et d'Orient, ressemblant à un *Galega officinal*. Les tiges dressées en touffe, hautes de 1 mètre et plus, rameuses au sommet, sont garnies de feuilles composées comme celles du *Galega* et terminées, de la fin de mai ou du commencement de juin jusqu'en juillet-août, par de très-nombreuses grappes effilées, simples et axillaires de fleurs papilionacées, d'un **blanc jaunâtre**. — Quoique n'ayant pas beaucoup d'éclat, cette plante peut être employée avec quelque avantage à l'ornement des massifs d'arbustes des grands jardins que l'on ne peut guère soigner. — On le multiplie de graines qu'on sème d'avril-mai en juin en pépinière; les plants sont repiqués en place au printemps suivant.

Astragale de Montpellier (*Astragalus Monspessulanus*, Lin.). — Petite espèce de Papilionacée vivace, à racines très-tenaces, à tiges complètement appliquées sur le soi, où elles forment des rosettes garnies de feuilles composées de 15 à 30 paires de petites folioles **ovales-lancéolées**, glabres ou à peine pubescentes et d'un **vert grisâtre**, autour desquelles se développent de mai en juin juillet des grappes florales d'abord ovales et denses, puis oblongues et lâches, d'un **violet rougeâtre** ou d'un **rose violacé purpurin**, d'un assez bon effet ornemental. Cette plante a l'habitude de **croître** sur les pelouses rases et arides des coteaux calcaires, ce qui permet de l'utiliser pour décorer les parties chaudes et sèches des rocailles ou des talus. On la multiplie de semis qu'on fait en pépinière en pots, d'avril en juin juillet et même jusqu'en automne. Les graines ne germent d'ordinaire que l'année suivante. On plante les jeunes sujets à demeure avec leur motte, lorsqu'ils se sont suffisamment développés.

ASTRANCE. — ASTRANTIA, Tourn.

Etymol. — De ἀστὴρ, étoile : de la disposition des inflorescences des plantes de ce genre.

Fam. des *Ombellifères*.

1. Astrance grande. — A. MAJOR, Lin.

Syn. franç. — Astrance élevée, Radiaire, Sanicle femelle.

Alpes, Pyrénées, etc. — *Vivace.* — Souche gazonnante, compacte, à racines fibreuses, noirâtres. Tige peu rameuse, glabre, fistuleuse, atteignant en



Astrance grande.

ron 50 à 60 centimètres. Feuilles presque toutes radicales, longuement pétiolées, palmatilobées, à lobes lancéolés, 3 à 5 fois trifides, dentés aristés; les feuilles caulinaires sont alternes, presque sessiles, à pétiole dilaté et embrassant. Fleurs petites, à peu près insignifiantes, blanches, roses ou purpurines, réunies en ombelles régulières, mais irrégulièrement distribuées sur la lige. Chaque fleur offre à sa base une éminente collerette formée de folioles d'un blanc rosé, ovales-lancéolées, aris d'abord étalées, puis dressées après la floraison. Ce sont ces collerettes, qui prendraient plutôt pour les véritables fleurs, qui sont la partie curieuse et ornementale des *Astrances*.

Cette espèce fleurit de juin en juillet. Ses racines sont purgatives : on les mélange quelquefois à celles de l'Hellébore noir, avec lesquelles elles ont une certaine analogie. — Voyez, pour la culture, après le no 3. Espacer les pieds de 30 à 35 centimètres.

1. Astrance à feuilles d'Hellébore. — A. HELLEBORIFOLIA, Salisb.

Syn. lat. — *Astrantia heterophylla, Marsh.*

Caucase. — *Vivace.* — Diffère de l'espèce précédente par sa souche traçante; par ses feuilles simplement trilobées, à lobes ovales-lancéolés, dentés et ciliés; par ses fleurs plus rosées, et enfin par les folioles de l'involucre, au nombre de 10 à 12, plus grandes que l'ombelle et ciliées dans toute leur longueur.

Cette plante fleurit de juin à fin juillet. — Voyez, pour la culture, après le no 3. Espacer les pieds de 30 à 35 centimètres.

3. Astrance petite. — A. MINOR, Lin.

Syn. franç. — Petite Radiaire.

Alpes, Pyrénées, etc. — *Vivace.* — Souche non traçante. Tige grêle de 15 à 25 centimètres de haut. Feuilles palmatiséquées à 7 ou 9 parties lancéolées-aiguës, dentées. En juin et juillet, fleurs petites, d'un blanc rosé; involucre formé de 12 à 15 folioles blanchâtres, entières et égalant l'ombelle.

ATHY

Toutes ces *Astrances* sont de curieuses plantes propres à l'ornement des parterres et des lieux rocailleux; elles aiment un sol argileux, légèrement humide et une exposition ombragée. La dernière, plus délicate que les autres, ne prospère bien qu'étant cultivée en pots et en terre de bruyère un peu tourbeuse, puis hivernée sous châssis. On les multiplie le plus souvent d'éclats à l'automne ou au printemps. On peut aussi les semer d'avril en juillet, en pépinière ou en pots à l'ombre; dans ce cas, on repique le plant en pépinière dès qu'il s'est suffisamment développé, et on le met en place en automne ou en mars. Toutefois la réussite des semis est très-éventuelle et très-lente, à moins qu'on ne l'opère aussitôt les graines mûres.

Astrantia heterophylla. — V. ASTRANCE A FEUILLES D'HELLÉBORE.

Athanasia annua. — On rencontre quelquefois cultivées et confondues sous ce nom plusieurs petites plantes à capitules floraux *jaune vif*, qui ne sont autres que la *Tanaisie annuelle*, la *Tanaisie globifère* et le *Louas inodora*.

ATHYRION. — ATHYRIUM, DC.

Étymon. — De a privatif, et ἄθρον, porte : allusion au peu de développement de la membrane (*indusie*) qui *protège* les organes de la reproduction.

Fam. des *Fougères*.

Athyrium Fougère femelle. — A. FILIN FEMINA, Roth.

Syn. lat. — *Aspidium Filix femina*, Swartz; *Asplenium Fini femina*, Bernh.; *Cystopteris Filix femina*, Coss, et *Germ.*; *Polypodium Filix femina*, Lin.

Syn. franç. — Doradille.

Indigène. — *Vivace.* — Souche épaisse, gazonnante. Feuilles (frondes) s'élevant de 60 centimètres à 1 mètre, munies de rares écailles sur toute la longueur des pétioles, *bipennatiséquées*, à pourtour oblong-lancéolé, à *pennules* de même forme et à lobes régulièrement crénelés-dentelés. Leur face inférieure est presque entièrement tapissée par les organes reproducteurs.



Athyrium Fougère femelle.

On possède aujourd'hui un certain nombre de variétés à frondes plus ou moins élégantes ou curieuses de cette belle Fougère rustique. On en trouvera les principales indiquées dans la liste de Fougères de choix qui se trouve dans la seconde partie de cet ouvrage. — Parmi les plus remarquables de ces variétés, nous citerons particulièrement celle que Won commence à trouver dans les collections sous le nom d'*Athyrium Filix femina* var. *Elworthii*, Hort., dont les frondes, très-amplées et très-étouffées, sont garnies de nombreuses pennules, qui toutes se ramifient au sommet en pennules secondaires disposées en éventail, ce qui produit un effet excessivement singulier et donne aux frondes de cette Fougère l'aspect de volumineuses plumes d'autruche; toutes ces frondes forment une touffe très-amplée et d'une élégance excep-

tionnelle, qui devra faire rechercher cette variété par tous les amateurs de Fougères rustiques.

La Fougère femelle forme des touffes très-élégantes et qui produisent beaucoup d'effet sur les pelouses et les perspectives; on peut également l'utiliser pour la décoration des rochers et des racailles, et elle convient particulièrement pour orner les lieux frais et ombragés, et surtout le bord des eaux. Pour l'avoir belle, il faut la planter dans une terre un peu tourbeuse et tenue constamment fraîche ou en terre de bruyère derrière un mur et au nord. On la multiplie par la division des touffes, qui doit se faire au printemps, tous les trois ou quatre ans au moins.



Athyrium Filix femina var. *Elworthii*.

Cette plante a été employée autrefois comme vermifuge, mais de nos jours elle est à peu près complètement délaissée.

Atriplex. — V. ARROCHE.

Attrape-mouche. — V. APOCYN GODE-MOUCHES, Gour/ CHEVELU, LYCHNIDE VISQUEUSE, SILÈNE A BOUQUETS.

Aubergine. — V. MOSELLE PLANTE AUX OEUF.

AUBRIÉTIE. — AUBRIETIA, ADANS.

Étymol. — Dédié à Aubriet, peintre d'histoire naturelle, né à Châlons-sur-Marne (1743).

Fam. des *Crucifères*.

1. **Aubriétie deltoïde.** — A. DELTOIDEA, DC.

Syn. lat. — *Alyssum deltoideum*, Lin.

Syn. fran. — *Alysse deltoïde*, *Aubriétie deltoïde*, petit Bleu.

Italie, Grèce. — *Vivace*, — Tige très-nombreuses, très-ramifiées, gazonnantes, élevées à peine de 10 à 15 centimètres. Feuilles en rosette, pubescentes, petites, deltoïdes, à 1 ou 2 dents. Fleurs d'un *bleu lilas* ou *purpurin*, réunies par 3 ou 4 en grappe lâche, s'élevant à peine au-dessus des feuilles. *Silicules* dressées, ovales, comprimées, hérissées, surmontées par le style, qui est subulé.

Var. à feuilles panachées. — *A. DELTOIDEA* var. *FOL. VARIEG.*, *Hort.*

Charmante petite variété à feuillage vert grisâtre comme dans le type, mais ici bordé d'une petite marge blanc jaunâtre, large de 1 à 2 millimètres. C'est une charmante miniature à employer pour la décoration des rocailles, bordures des talus arides, ou pour faire des garnitures de terrasses, crêtes de murailles, pilastres, etc. On la multiplie par éclats et boutures.

L'*Aubrietia* fleurit abondamment dès le premier printemps, parfois dès le mois de mars, et sa floraison se prolonge d'avril en juin. Cette charmante miniature forme des bordures et des tapis d'un très joli effet, et convient tout particulièrement pour orner les lieux rocailleux, les rochers, les pentes, les ruines, pour former des lignes dans les parterres à la française, etc.; on s'en sert aussi fréquemment pour former des tapis et cacher la terre autour des arbustes d'ornement (à tiges et taillés) disséminés dans les plates-bandes. Cette plante est excessivement rustique, cependant elle réussit mieux en terrains sains et secs; elle s'accommode aussi de toutes les expositions : ce qui, avec sa floraison hâtive, la rend très-précieuse.

Le semis se fait de mai en juin en pépinière, en terre légère; on repique le plant en pépinière, et on le met en place à l'automne ou au printemps, en espaçant les pieds de 20 à 30 centimètres. Cependant, comme l'*Aubrietia* ne donne pas régulièrement, ni abondamment des graines (parce qu'elles avortent), on la multiplie le plus souvent par la séparation des touffes, qui peut se faire, pour ainsi dire, toute l'année, et même alors que la plante est en fleur, mais principalement de juillet en août, et au besoin jusqu'en automne.



Aubriétie deltoïde.

2. Aubriétie à fleurs pourpres. — *A. PURPUREA*, *Hort.*, non *DC.*

Syn. lat. — *Aubrietia grandiflora*, *Hort.*, *A. deltoïdea* var. *purpurea*, *Hort.*, *A. macrostyla*, *Boiss.*, *A. Campbelli* et *A. græca*, *Hort.*

Syn. franç. — Alysse à fleurs pourpres.

Orient. — *Vivace.* — Cette espèce, encore peu connue, se rapproche beaucoup de la précédente, dont elle diffère par ses tiges plus feuillues, plus ramifiées, plus droites et s'élevant un peu plus haut; par ses feuilles un peu plus larges, à 2 ou 3, ou à 4 ou 5 dents; par ses fleurs plus grandes, d'un beau bleu violet, de quinze jours plus tardives et se maintenant plus longtemps.

On doit la cultiver comme la précédente, et l'employer aux mêmes usages, en espaçant les pieds de 25 à 30 centimètres.

Auricule. — *V. PRIMEVÈRE AURICULE.*

Aurinia saxatilis. — *V. ALYSSE CORBEILLE D'OR.*

Avant-Pâques. — *V. TULIPE SAUVAGE.*

Avoine animée ou **Avoine stérile** (*Avena sterilis*, Lin., *A. macrocarpa*, Mœnch, *A. sensitive*, Hort.). - Grande Avoine annuelle originaire du midi de l'Europe, à panicules volumineuses, formées d'épillets presque du double plus gros que ceux des Avoines cultivées dans les champs, à grains également très-gros, se désarticulant et tombant facilement à la maturité. Ces grains sont littéralement feutrés de longs poils roux brun et munis de très-longues arêtes coudées et tordues qui jouissent à un très-haut degré de la faculté hygrométrique; en sorte que suivant la sécheresse ou l'humidité de l'air, les arêtes se contractent ou se **détendent**, et communiquent ainsi aux grains des mouvements très-variés qui les animent en tous sens, d'où le nom vulgaire de l'espèce. C'est à cette particularité que l'Avoine animée doit d'être cultivée dans quelques jardins, où on la sème en place en mars et avril.

Avena capillaris. — v. CANCRE.

BAÉRIE. — BAERIA, FISCH. et MEY.

Étymol. — Dédié à C. E. von Baer, célèbre zoologiste russe, professeur à l'université de Dorpat, né. en 1792.

Fam. des *Composées*.

Baérie dorée. — **B. CHRYSOSTOMA**, Fisch.

Californie. — *Annuelle.* — Tige rameuse dès la base, à ramifications d'abord étalées sur le sol, puis dressées, s'élevant à 40 centimètres. Feuilles opposées, sessiles, linéaires. Fleurs en capitules portés sur des pédoncules nus, longs d'environ 8 à 10 centimètres; involucre composé de 8 à 10 écailles presque égales, disposées sur deux rangs; demi-fleurs d'un *jaune d'or*, rayonnant autour d'un disque conique également *jaune*.



Baérie dorée.

Cette plante, qui ressemble beaucoup à un *Lasthenia glabrata*, produit assez d'effet, surtout lorsqu'elle est cultivée en bordures; elle forme de larges touffes qui fleurissent longtemps. On peut la semer à deux époques : — 1^o Du 15 septembre au 10 octobre, en pépinière, en terre légère et riche en humus; environ trois semaines après le semis, on repique les plants une première fois, soit sous châssis à froid, ou bien au pied d'un mur au midi, où on les protégerait au besoin contre les gelées continues de 4^o, au moyen de pan-neaux, de paillassons, etc.; vers le mois de mars, on opère un second repiquage à l'air libre et à une exposition chaude, au pied d'un mur par exemple. Il conviendra en outre de laisser entre les plants un espace de 12 à 15 centimètres, afin qu'on puisse les lever en bonne motte à l'époque de leur mise en place, qui a lieu d'ordinaire au commencement d'avril, en espaçant alors de 30 à 35 centimètres. — 2^o On sème aussi en avril-mai sur place. Dans le premier cas, la floraison a lieu d'avril-mai en juin; dans le suivant, de juillet en août. Semée du 15 juin au 1^{er} août en place, en terre douce, à demi-ombre, la végétation de cette plante est telle-

ment active, qu'elle arrive encore à fleurir depuis la fin d'août jusqu'en octobre, ce qui permet encore de l'utiliser ainsi dans quelques cas spéciaux.

BAGUENAUDIER. — COLUTEA, LIN.

Étymol. — De *κολούε*, mutiler, et *ἰτέα*, arbre : on prétendait que l'arbre périssait si l'on en coupait les rameaux.

Fam. des *Papilionacées*.

Baguenaudier d'Éthiopie. — *C. FRUTESCENS, Lin.*

Syn. lat. — *Sutherlandia frutescens, R. Brown.*

Afrique australe. — Annuel en plein air, vivace en serre. — Tige ligneuse à la base, rameuse, dressée, élevée d'environ 70 centimètres. Feuilles alternes, composées-impairipennées, à folioles elliptiques oblongues, blanchâtres et soyeuses. Fleurs disposées en grappes axillaires : chaque grappe est formée de 8 à 10 fleurs ; calice à 5 dents lancéolées-aiguës ; corolle très-irrégulière ; étendard (pétale supérieur) ayant ses côtés repliés, plus courts que la carène, qui est oblongue et en forme de bateau ; ailes (pétales latéraux) très-courtes : le tout d'un rouge écarlate ; 10 étamines diadelphes ; style barbu. Gousse vésiculeuse gonflée, scabreuse et indéhiscente.



Baguenaudier d'Éthiopie.

Le Baguenaudier d'Éthiopie est une plante d'un port tout particulier et intéressant, qui mérite d'être plus connue et plus généralement cultivée.

Var. à grandes fleurs. — *C. FRUTESCENS* var. *GRANDIFLORA, Hort.*

Bisannuel et vivace. — Variété de l'espèce précédente, dont elle diffère en ce qu'elle ne fleurit pas la première année de semis, mais seulement la seconde ; ses fleurs sont en outre plus grandes.

Par la durée et la couleur brillante de leurs fleurs, qui se détachent sur un feuillage léger et d'un vert particulier, ces deux plantes ornent élégamment les plates-bandes et les corbeilles ; on en fait aussi d'assez jolies potées. Il leur faut un terrain sain et bien exposé. Par le pincement on peut obtenir des pieds touffus, et qui produisent conséquemment plus d'effet. Le *Baguenaudier d'Éthiopie* se sème : — 1° En mars-avril, sur couche ; on repique le plant sur couche, et on le met en place lorsqu'il s'est suffisamment développé, en espaçant les pieds d'environ 40 à 50 centimètres. — 2° De juin en juillet, en pépinière ; on repique le plant en pots lorsqu'il est encore jeune, et on le place sous châssis jusqu'à ce que la reprise soit assurée ; puis on le laisse à l'air libre jusqu'en automne. A cette époque, on doit le repoter soit en terre de jardin mêlée d'un tiers de terreau, soit en terre de bruyère bien drainée, et le placer de nouveau sous châssis, tout comme s'il s'agissait de Giroflée grosse espèce (voy. cet article), ou en serre tempérée, où il passera l'hiver ; en avril on le plantera en place. La floraison, qui commence à la fin d'avril ou au commencement de mai, peut se

prolonger jusqu'en mit. Cette dernière culture est celle qui convient particulièrement à la variété à grandes fleurs, dont la floraison a lieu en avril-mai et juin.

BALISIER. — CANNA, LIN.

— De *Κάννα*, nom dont les Grecs appelaient les joncs ou roseaux employaient à tresser les nattes.

Fam. des *Cannacées*.

SECTION A. — FLEURS ROUGES.

1. Balisier Canne — C. INDICA, Lin.

Syn. franc. — Faux Sucrier.

Inde. — *Vivace.* — Souche (rhizome) assez volumineuse, peu renflée. Tiges feuillées, fermes, herbacées, charnues, s'élevant avec majesté de

1 mètre 1^m,50, garnies de grandes feuilles alternes, ovales-lancéolées, parallélinervées, ovales-aiguës, à pétioles engainant à la base, et terminées par un joli épi de fleurs assez grandes, irrégulières, sortant d'une spathe verdâtre lancéolée-aiguë. Ces fleurs naissent solitaires ou au nombre de deux à l'aisselle d'une ou de deux bractées. A la base des fleurs, on trouve d'abord l'ovaire, surmonté par 3 expansions foliacées que nous appellerons calice. Le périanthe, c'est-à-dire ce que l'on considère habituellement comme la fleur, surmonte. l'ovaire, et se compose de plusieurs pièces colorées, toutes soudées à leur base. Trois de ces divisions plus extérieures, d'un jaune clair et à peu près semblables de forme, constituent la corolle; plus à l'intérieur, se trouvent d'autres divisions plus grandes, pétaloïdes, au



Balisier Canne d'Inde.

nombre de 6 au plus, irréguliers et inégaux, affectant une disposition

bilabiée détaillée ci-après : ces divisions paraissent dues à une modification ou transformation des étamines et du style. La lèvre supérieure est formée ordinairement de 2 de ces divisions dressées, plus larges, d'un *rouge carmin*; la lèvre inférieure est formée par une autre division réfléchie *jaune et pointillée de carmin*; de plus, à l'intérieur, se trouvent ordinairement deux autres divisions pétaloïdes, dissemblables, considérées comme les filets pétaloïdes d'étamines transformées : l'une d'elles, la supérieure, réfléchie et souvent enroulée à l'extrémité, porte une anthère sur l'un de ses bords; l'autre de ces divisions, l'inférieure, est ordinairement dressée, quelquefois aussi enroulée; leur couleur *est jaune pointillé de rouge carminé*; enfin, tout à fait au centre, se trouve un pétale en languette ou lamelle aplatie qui représente le style. Capsule membraneuse, *tuberculeuse, munie de papilles verdâtres, puis brunes à la maturité, et renfermant des graines régulièrement globuleuses, noires, ressemblant à celles des Pivoines ou à des petits pois, mais à périsperme très-dur.*

var. superbe. — C. INDICA, *Lin.*, var. SUPERBA, *Hort.*

Syn. lat. — *Canna speciosa*, *Bot. Mag.*

Cette variété diffère du type par ses fleurs plus grandes et d'un *rouge coquiné*. — Voyez, pour la culture, après le n° 12.

3. Balisier à fleur d'iris. — C. IRIDIFLORA, *R. et Pav.*

Pérou. — *Vivace.* — D'un rhizome non tubéreux s'élèvent des tiges de 2 mètres à 2,50, portant des feuilles largement ovales-acuminées, un peu membraneuses au bord et offrant des poils sur la partie intérieure de leur nervure médiane. Les inflorescences sont inclinées et sortent plusieurs ensemble d'une spathe dressée, aiguë. Calice à divisions dressées, ovales-aiguës, persistantes, *rouges*; corolle ample, *rose vif*, tachée de *jaune* sur le labelle, à limbe extérieur dressé, divisé en 3 parties lancéolées et convergentes, à limbe intérieur formé de 3 divisions étalées, *obovales*, crénelées, ondulées, avec un labelle réfléchi; filet *rose* taché de *jaune*; style spatulé, *jaune* taché de *rose*.

Cette espèce, qui est sans contredit une des plus belles du genre, n'a qu'un défaut, c'est celui de fleurir rarement; elle est aussi un peu plus délicate que les autres. Ses fleurs s'épanouissent de mai en juin. Pour les obtenir, il faut donc, à la fin de l'été, lever avec soin les pieds de la pleine terre et les planter dans de grands pots, qu'on place dans une serre chaude; la végétation ne se ralentit point, au contraire, et en les arrosant modérément, on est presque toujours assuré de voir apparaître les fleurs au printemps suivant. La culture de ce *Balisier* est donc, comme on le verra après le n° 12, différente de celle des autres espèces.

3. Balisier gigantesque. — C. GIGANTEA, *Red. Lil.*

Amér. mérid. — *Vivace.* — Souche tubéreuse, rougeâtre. Tiges robustes, atteignant près de 2 mètres. Feuilles longues de plus de 60 centimètres, pétiolées, à pétiole velu duveté. *Spathes* rougeâtres. Fleurs grandes, très-élégantes : les divisions externes ou corolle sont d'une belle couleur *rouge orangé*, et les internes *rouge foncé pourpré*. — Voyez, pour la culture, après le n° 12.

4. Balisier comestible. — C. EDULIS, Ker.

Amér. mérid. — *Vivace.* — Rhizome tubéreux, renflé, teinté de rouge. Tiges fermes, vigoureuses, dépassant parfois 2 mètres, lavées de rougeâtre ou de pourpre, ainsi que les feuilles, qui sont largement ovales-lancéolées, très-amples et fortement *nervées*, à pétiole obscurément duveté. *Spathes* très-allongées, verdâtres au centre, lavées de pourpre sur les bords. *Divisions* externes ou corolle d'un *rouge orangé clair*, les internes plus *foncées*. — Voyez, pour la culture, après le n° 12. Cette espèce est parfois désigné sous le nom *d'Arrow-root*.

4. Balisier discoloré. — C. DISCOLOR, Lindl.

Amér. mérid., lie de la Trinité. — *Vivace.* — Souche tubéreuse, très-*volumineuse*, à rejets rampants. Tige rougeâtre, robuste, élevée de près de 2 mètres. Feuilles très-grandes, largement ovales-oblongues : les inférieures lavées de rouge sanguin; les supérieures également veinées ou striées de pourpre. Fleur d'un *rouge orangé*, entièrement *rouge vif* à l'intérieur.

Cette espèce est une des plus belles du genre, et bien qu'elle ne fleurisse pas habituellement en plein air, elle est cependant une des plus recherchées, à cause de la beauté de son feuillage. Pour la voir fleurir en pleine terre, on doit ne conserver à chaque touffe que les 2 ou 3 tiges les plus robustes, en supprimant rigoureusement toutes celles qui viendraient à se développer dans le courant de l'année. La floraison s'obtiendra plus facilement encore si, en automne, on met avec précaution les pieds de cette espèce de *Canna* dans de grands pots et si on les tient en serre chaude. Les graines de ce Balisier sont très-rares, aussi ne le multiplie-t-on que par la division des souches. — Voyez, pour la culture, après le n° 12.

6. Balisier orange. — C. AURANTIACA, Rose.

Antilles. — *Vivace.* — Rhizome tubéreux, à longs rejets souterrains. Tiges atteignant plus de 2 mètres. Feuilles grandes, largement ovales-lancéolées, un peu ondulées sur les bords, d'un vert pâle. Les divisions *externes* de la fleur sont *rosées*, les internes *rougeâtres*, et la lèvre supérieure est de couleur *orange*, tandis que l'inférieure est *jaune pointillé orange*. — Voyez, pour la culture, après le n° 12.

1. Balisier à fleurs bordées. — C. LIMBATA, Bot. Reg.

Syn. lat. — *Canna aureo-vittata, Desne.*

Brésil. — *Vivace.* — Souche peu renflée. Tiges nombreuses, s'élevant à environ 80 centimètres. Feuilles oblongues-lancéolées aiguës. *Epi* allongé, lâche, sortant d'une spathe un peu coriace, glauque et lavée de rougeâtre. Corolle ou enveloppes florales extérieures assez courtes, d'un *jaune pille* ; divisions internes également *jaune pâle*, à lèvre supérieure *rouge écarlate*, bordée d'une marge orangée, l'inférieure *jaune taché de pourpre*. — Voyez, pour la culture, après le n° 12.

8. Balisier écarlate. — C. COCCINEA, Ait.

Amér. mérid. — *Vivace.* — Souche fibreuse. Tige pouvant atteindre 60 à 80 centimètres. Feuilles petites, ovales-lancéolées, à gaine un peu duveuse. Divisions extérieures du périanthe *rouge pâle*, les- intérieures *rouge écarlate*. — Voyez, pour la culture, après le n° 12.

9. Balisier de Warscewicz. — C. WARSCEWICZII, *Diétr.*

Amér. mérid., Costa-Rica. — *Vivace.* — Souche peu volumineuse. Tiges nombreuses, un peu comprimées à la base, s'élevant de 80 centimètres à 1 mètre, teintées ou lavées de pourpre. Feuilles ovales aiguës, amincies aux deux bouts, également bordées et striées de pourpre. Épis nombreux, dressés. Spathe violacée, glaucescente, comme pruneuse. Corolle d'un rouge purpurin, ainsi que les divisions intérieures.

Cette espèce est très-hâtive à fleurir, et ses petites dimensions permettent de l'employer pour garnir le bord des massifs, composés avec des variétés plus grandes; elle fait aussi très-bien autour des arbustes ou mélangés parmi eux. — Voyez, pour la culture, après le n° 42.

Par sa précocité et sa fertilité, cette espèce est une de celles qui ont le plus contribué à la production des nombreuses et jolies variétés qui existent aujourd'hui dans les jardins.

Elle se reproduit franchement par le semis, et, semée de bonne heure au printemps, elle fleurit et peut être utilisée h l'ornementation dès l'année même.



Balisier de Warscewicz.

10. Balisier d'Année. — C. ANNÆI, *Hort.*

Souche tubéreuse, volumineuse, à rejets allongés. Tiges nombreuses, robustes, s'élevant à plus de 2 mètres. Feuilles très-grandes, dressées et allongées, ovales-aiguës, glaucescentes. Épis nombreux. Spathe très-allongée, glauque. Fleurs grandes, à divisions extérieures ou corolle d'une couleur jaune orangé, et les intérieures, très-grandes, rouge orangé ou saumoné.

Cette variété, due et dédiée à M. Année, amateur distingué qui s'occupe beaucoup de la culture et de l'hybridation des Cannas, et à qui l'on doit une grande partie des belles variétés cultivées maintenant, est une des plus vigoureuses et des plus belles, en même temps que des plus florifères de ce beau genre, et une de celles qui conviennent le mieux pour placer au centre des grands massifs. Par sa couleur, son port et son feuillage, ce Canna forme la transition entre les sections A et B, mais il se rapproche davantage de la seconde. Il produit rarement des graines fertiles, et on le multiplie surtout par la séparation des souches ou des rhizomes. — Voyez, pour la culture, après le n° 42.



Balisier d'Année.

SECTION B. — FLEURS JAUNES.

11, Balisier du Népaül. — *C. NEPALENSIS, Hort. Paris.*

Vivace. — Souche tubéreuse émettant de longs rejets souterrains, Tige atteignant de 1^o1,50 à 2 mètres, d'un vert pâle. Feuilles dressées, glauques, ovales-lancéolées aiguës, atténuées aux deux extrémités. Fleurs grandes, à corolle *jaune verdâtre* et à divisions intérieures *jaune soufré*. — Voyez, pour la culture, après le no 12,

12. Balisier fleurs flasques. — *C. FLACCIDA, Dill.*

Amér. mérid. — *Vivace.* — Rhizome tubéreux à rejets très-allongés. Tiges peu élevées, ne dépassant guère 80 centimètres. Feuilles ovales-lancéolées, dressées, glaucescentes, Fleurs très-grandes, à corolle *jaune verdâtre*, à divisions intérieures larges, ovales, crénelées, flasques, d'un *jaune soufré*. Les fleurs de cette espèce ont une certaine ressemblance avec celles de *l'Iris Pseudacorus*, et sont très-grandes relativement celles de la plupart des autres espèces.

Il existe un assez grand nombre d'autres espèces et surtout de variétés horticoles de *Canna* ; nous nous sommes bornés à indiquer les principaux, types, d'A sont sorties par croisement et fécondation artificielle toutes les variétés qu'on trouvera indiquées dans les catalogues des horticulteurs spéciaux, et dont quelques-unes, choisies parmi les plus remarquables, sont mentionnées dans les listes de plantes pittoresques que l'on trouvera dans la deuxième partie de cet ouvrage. — Quant à leur culture, elle est la même que celle indiquée ci-après.

Les Balisiers sont des plantes d'ornement du premier mérite, avec les-1 quelles on forme, pendant une partie de l'été et tout l'automne, des massifs d'un effet grandiose et majestueux surtout dans les jardins paysagers ; ils servent aussi avantageusement à la décoration des plates-bandes, des pelouses, du bord des eaux, et des bosquets clair-semés, auxquels le mélange de leur feuillage tropical donne de la variété.

Lorsqu'on veut composer un massif de *Canna variés*, on doit les planter d'après la taille qu'ils peuvent acquérir, en plaçant nécessairement plus grands dans le milieu. Afin d'éviter qu'ils ne forment une masse trop touffue et trop compacte, il sera utile de ne pas les planter trop près les uns des autres : en général, une distance de 1 mètre est nécessaire pour les espèces qui occupent les deux ou trois rangs du centre, et l'on espacera de 70 à 80 centimètres (50 à 60 centimètres suffiront pour les petites espèces ; celles du rang le plus extérieur. Il n'est pas bon cependant de mélanger dans le même massif un trop grand nombre d'espèces ou de variétés ; le plus souvent il est préférable de n'y en faire entrer qu'une seule, ou bien deux ou trois au plus mais bien choisies comme hauteur, ampleur, port, couleur des feuilles et des fleurs, de manière à produire par leur association les meilleurs effets de contraste. Après la plantation des *Canna*, on assurera leur reprise et l'on activera leur végétation en couvrant la terre du massif d'une couche épaisse de paillis ou fumier court, et en les arrosant ensuite une ou deux fois par mois avec des engrais liquides.

Mais à la seule formation des massifs ne se bornent pas les mérites et les avantages des Balisiers. Leur port vraiment ornemental et pittoresque, leur feuillage ample, d'une forme exceptionnelle parmi les plantes ordinairement cultivées dans nos jardins, leur donnent un cachet particulier qui permet de les utiliser dans toutes sortes de situations. Quelques pieds, sur-

tout des grandes espèces, isolés ou groupés sur les pelouses, aux bords des pièces d'eau, ou bien dans les parties découvertes et vallonnées des jardins paysagers, produiront un très-bon effet; disséminés et placés avec discernement dans les bosquets et les massifs d'arbustes et d'ornement, ou bien dans les plates-bandes, ils en varieront les effets et en modifieront ainsi l'uniformité. S'il s'agit de former des rideaux de verdure, ou de dissimuler promptement quelque partie du jardin, les Balisiers conviendront encore parfaitement. Enfin, la plupart des espèces peuvent être cultivées en pots, et concourir à l'ornement des balcons, des terrasses, des appartements. Pour obtenir de belles plantes, il faut leu de grands pots, encore les Canna ne viennent-ils jamais aussi forts dans ces conditions que mis en pleine terre, etc. Cultivées ainsi en pots et rentrées l'hiver en serre chaude, ces plantes y donnent une floraison qui est assez abondante, pour n'être pas à dédaigner dans cette saison. En un mot, ce sont des plantes vraiment précieuses, aussi bien pour la pleine terre que pour les serres. Ils réussissent volontiers et végètent assez vigoureusement dans les jardins au bord de la mer et même plantés sur les dunes, à la condition, bien entendu, de fumer et de pailler convenablement le sol et d'entretenir sa fertilité par de copieux arrosements. A leur feuillage déjà très-ornemental par lui-même, les Balisiers joignent le plus souvent des épis de fleurs remarquables par leurs dimensions et leurs coloris, ce qui augmente encore le mérite de ces plantes.

Depuis quelques années, les Canna sont devenus la plante à la mode. Quelques amateurs, et plus particulièrement M. Année, ont rassemblé dans leurs collections les espèces et variétés de toutes les régions chaudes du globe, et au moyen de fécondations artificielles et par le croisement, ils sont arrivés à créer un grand nombre d'hybrides ou de variétés qui rivalisent entre elles par les dimensions et la coloration du feuillage, par l'ampleur, le nombre et la beauté des fleurs. Dans l'origine de cette culture, quelques espèces arrivaient à peine à donner dans le courant de l'été quelques rares épis de fleurs ; aujourd'hui on possède des variétés plus hâtives, très-florifères, et dont les fleurs présentent des dimensions et des coloris qui approchent de ceux de certains Glaïeuls; on possède en outre des variétés à feuillage bronzé, cuivré, pourpré et zoné, du plus bel effet possible; certaines variétés présentent des feuilles d'une ampleur et d'un port qui les font ressembler à celles de certains Bananiers.

En général, les Canna fleurissent, suivant les espèces, depuis juillet jusqu'aux gelées.

La culture des Balisiers est aussi simple que facile : une exposition chaude, de l'air, de la lumière, puis une terre meuble et très-riche en humus sont les conditions qui leur sont le plus favorables. Pendant l'été on doit les arroser abondamment, comme toutes les plantes dont la végétation s'effectue avec rapidité. On les sème : — le de février-mars en avril, sur couche, on repique le plant sur couche et on le met en place fin mai et juin ; — 2° de fin mai à juillet, en pépinière bien exposée, et l'on repique les jeunes pieds en pépinière au midi. Ce dernier semis ne doit être fait que dans le but d'avoir des plantes plus fortes pour l'année suivante. Dans l'un et l'autre cas, vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre (1), on procède à l'arrachage de ces plantes. (L'expérience a démontré qu'il valait mieux ne pas couper les tiges, mais seulement les feuilles.) L'opé-

(1) Lorsqu'il s'agit de relever de la pleine terre des Canna, dans le but de les faire reprendre en pots pour fleurir l'hiver en serre, le mieux est de les relever et de les empoter dès le mois de septembre; on les laisse reprendre à l'air libre, et l'on a ainsi des potées bien plus belles et d'une réussite plus certaine que lorsqu'on les rentre en serre aussitôt relevés de la pleine terre.

ration terminée, on place les pieds arrachés sous châssis, dans une serre tempérée, ou enfin dans tout autre lieu à l'abri de la gelée et surtout de l'humidité; car autant cette dernière leur est utile pendant les chaleurs et durant la végétation, autant elle leur est préjudiciable au moment du repos.

La multiplication des *Canna* peut également s'opérer par la division des rhizomes (et c'est même le mode le plus usité), soit en automne, soit mieux au printemps, au moment où l'on s'occupe de leur plantation demeure, qui s'effectue dans la première quinzaine de mai. Pour les pieds qui n'auraient pas été hivernés en serre, ni maintenus l'hiver en végétation il est bon de les placer de bonne heure (en avril) sous châssis, ou même encore sur une couche chaude, afin de les faire entrer promptement en végétation; chaque bourgeon est ensuite enlevé avec une partie du rhizome et des racines, puis planté séparément dans des pots qu'on tient sur couche jusqu'à ce que la température permette leur mise en place. Quelques multiplications ou quelques jeunes plantes venues de semis pourront être conservées dans des pots de petites dimensions, ce qui permettra de les utiliser à la décoration des jardinières d'appartement.

Les fruits du *Canna edulis* sont, dit-on, mangés par les Indiens. Les feuilles des Balisiers en général sont employées dans les Indes à différents usages économiques : on en confectionne de jolis paniers, et l'on s'en sert aussi pour envelopper les denrées alimentaires que l'on envoie aux Européens. Les graines, qui sont rondes, généralement noires, luisantes et très dures, sont utilisées pour faire des chapelets, colliers et autres ornements; il paraît en outre que leur pellicule renferme une belle teinture rouge. Enfin, on prétend que les racines des *Canna* sont diurétiques, mais elles sont peu usitées. Les branches feuillées ou fleuries des *Canna* sont d'un grand secours pour les décorations de salons.

Balsamina hortensis. — V. BALSAMINE DES JARDINS.

BALSAMINE.. — IMPATIENS, LIN.

Étymol. — Allusion à l'élasticité des valves du fruit qui éclatent, s'écartent et s'enroulent dès qu'on les touche.

Fam. des *Balsaminées*.

1. **Balsamine des jardins.** — I. **BALSAMINA**, Lin.

Syn. lat. — *Balsamina hortensis*, DC.

Syn. franç. — Balsamine, Bellesamine, Jalousie.

Indes orientales. — *Annuelle.* — Tige rameuse, noueuse, à ramifications pyramidales, herbacées, succulentes, souvent lavées de rougeâtre, s'élevant de 50 à 60 centimètres. Feuilles lancéolées, dentées : les inférieures opposées, les supérieures alternes. Fleurs axillaires, solitaires, parfois géminées brièvement pédonculées, et formant une grappe très-allongée. La fleur d'une Balsamine simple, que nous devons prendre nécessairement pour le type de cette description, présente un calice à 5 sépales pétaloïdes, inégaux, les deux extérieurs s'appliquant sur les deux antérieurs, qui sont petits ou oblitérés, et le postérieur prolongé à sa base en cornet plus court que la fleur; une corolle composée de 5 pétales, l'antérieur plus grand, les deux postérieurs soudés avec les deux latéraux, qui sont plus petits; 5 étamines

et 5 stigmates. Fruit capsulaire, renflé, oblong, un peu hérissé, à 5 valves herbacées, charnues, s'écartant brusquement à la maturité, surtout lorsqu'on les touche, et s'enroulant sur elles-mêmes. — La floraison a lieu de juin en octobre; les fleurs en sont faiblement odorantes.

La Balsamine est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge; sa rusticité, sa beauté et la facilité de sa culture l'ont fait depuis longtemps adopter dans les jardins, où elle est employée à former des corbeilles, des massifs, des bordures, à orner les plates-bandes, aussi bien en plein soleil qu'à l'ombre, où ces plantes paraissent se plaire, **pourvu** qu'il n'y ait point de couvert complet. Cette faculté de croître aux expositions ombragées en fait une des meilleures plantes pour l'ornementation des jardins encaissés et ombragés dans les cours et les maisons de ville. Elle se prête aussi parfaitement à la culture en pots, ce qui permet de l'utiliser pour la décoration des appartements.

Les Balsamines présentent des coloris très-variés : tantôt leurs fleurs ont des couleurs uniformes; tantôt elles sont diversement et élégamment panachées, marbrées, jaspées et ponctuées. La culture a fait doubler ces plantes, et elle les a même tellement perfectionnées, qu'il en existe aujourd'hui des variétés à fleurs presque régulières, très-larges, **complètement** pleines, à pétales étalés et parfaitement imbriqués en rosace, au point d'imiter la Rose ou le *Camellia* le plus double. C'est pour cette raison qu'on a donné à ces dernières le nom de *Balsamines camellias*.

Parmi les nombreuses variétés appartenant à cette section, on cultive surtout les suivantes:

Balsamines cament» ou extra-doubles.

<i>Blanche</i> (Alb. Vilm., n° 1, 1851).	<i>Ponctuée de violet.</i>
<i>Blanche à reflets lilas.</i>	<i>Ponctuée de feu.</i>
<i>Couleur de chair.</i>	<i>Ponctuée de rose.</i>
<i>Feu.</i>	<i>Cramoisie.</i>
<i>Violette</i> (Alb. Vilm., n° 1, 1851).	<i>Ponctuée de cramoisi.</i>

Dans la section des *Balsamines doubles*, il existe de très-belles variétés, moins pleines et à pétales moins régulièrement étalés que dans les *Balsamines camellias*, mais néanmoins offrant des coloris très-remarquables. Voici les principales variétés de cette section :

Balsamines doubles.

<i>Blanc jaunâtre.</i>	<i>Panachée de feu.</i>
<i>Rose.</i>	<i>Panachée de violet.</i>
<i>Gris de lin.</i>	<i>Panachée de violet clair</i> (tardive).
<i>Aurore.</i>	<i>Panachée de violet clair</i> (hâtive).
<i>Couleur de chair soufrée.</i>	<i>Solferino</i> (blanche, panachée et sablée de cramoisi).
<i>Isabelle.</i>	
<i>Feu clair.</i>	



Balsamine à fleur de *Camellia*.

Parmi les Balsamines doubles, on a obtenu une race à laquelle on a donné le nom de *Balsamine à rameau*, à cause de la particularité que présentent les plantes de cette section d'avoir le rameau central ou terminal qui s'allonge au-dessus des autres sans se ramifier, et qui se garnit de fleurs jusqu'au bout. Dans cette race assez curieuse, les fleurs ne sont généralement pas très-doubles, mais **plutôt semi-doubles** ; on en cultive surtout trois variétés, savoir :



Balsamine double.

- Balsamine à rameau violette.*
- Balsamine à rameau feu.*
- Balsamine à rameau couleur de chair.*

Enfin, il existe une autre section qui n'est pas la moins remarquable : elle renferme des plantes basses, qui atteignent rarement au delà de 20 à 30 centimètres; on les a pour cette raison appelées *Balsamines naines*. Les fleurs sont **semi-doubles** et de coloris également variés, et quelle que soit leur vigueur, elles sont toujours moins hautes que les plantes des autres sections.

Les principales variétés de ce groupe sont les suivantes :

Balsamines naines.

- Blanche.*
- Feu.*
- Panachée de feu.*
- Panachée de violet.*
- Ponctuée de feu.*

Les Balsamines peuvent être semées : —1° en avril, sur couche; on **épique** le plant sur couche et on le met en place vers la fin de mai; — 2° en avril-mai, en pépinière bien exposée; on repique également en pépinière au midi, et l'on plante à demeure fin mai à juin. — La distance à observer entre les pieds varie de 40 à 50 centimètres pour les grandes variétés, et de 25 à 30 centimètres pour les **variétés naines**.



Balsamine naine.

L'abondance des racines et des **radicelles** est telle chez ces plantes, qu'il est facile (et pour ainsi dire sans aucun soin) d'arracher des Balsamines en bonne motte; cette faculté est précieuse, car elle permet de les transplanter en tout temps, même pendant leur floraison, qui a lieu de juin en octobre. Aussi peut-on les laisser jusqu'au dernier moment dans la pépinière d'attente, et ne les placer à demeure que lorsqu'elles sont en fleur ou sur le point de fleurir. Levées et mises en **pots**

durant la floraison, elles n'en souffrent pas, pourvu qu'on les arrose abondamment et qu'on les ombre un peu, pendant les premiers jours.

La contexture charnue et aqueuse des tiges et des feuilles de ces plantes dénote assez que la Balsamine aime les **arrosements**, qu'il ne faudra pas lui ménager pendant les chaleurs.

On assure que les Japonais se servent du suc de la Balsamine pour teindre leurs ongles, et que les Tartares le mêlent à l'alun et à la fiente d'oie pour se colorer les ongles et le tour des yeux.

2. Balsamine glanduligère. — I. GLANDULIGERA, Royle.

Syn. lat. — *Impatiens Roylei, Wallich.*

Syn. franç. — Balsamine de Boyle.

Indes orientales, Himalaya. — Annuelle. — Tige robuste, charnue, noueuse, ainsi que les rameaux, développant sur ses nœuds inférieurs des racines adventives d'autant plus nombreuses, que le sol est plus riche, plus frais, et l'air plus chaud et plus chargé d'humidité ; cette tige est buissonnante, très-rameuse, et atteint de 1^m,50 à 2 mètres d'élévation. Feuilles opposées, parfois ternées, longuement pétiolées, ovales-lancéolées, dentées, atténuées aux deux bouts, pourvues sur les bords et à leur base de glandes purpurines. Fleurs simples, d'un rouge vineux, disposées en panicules corymbiformes au sommet de tous les rameaux.



Balsamine glanduligère.

Il en existe une variété à fleur blanchâtre ou plutôt carnée.

Cette plante convient parfaitement pour la décoration des parties accidentées des jardins paysagers et des grands massifs; elle vient bien à l'ombre, et l'on peut aussi l'employer à orner le voisinage des eaux. On la sème :

— 1^o d'avril en mai, en pépinière, et l'on met le plant en place à environ 70 à 80 centimètres, lorsqu'il a pris assez de force; — 2^o en avril-mai, en place. Les fleurs se succèdent de juillet en septembre.— Lorsque des graines tombent, elles passent l'hiver en terre, et germent naturellement au printemps suivant.

3. Balsamine n'y touchez pas. I. NOLI-TANGERE, Lin.

Syn. franç. — Impatiente ne me touchez pas.

Indigène. — Annuelle. — Tiges herbacées, fortement renflées aux nodosités, rameuses, touffues, s'élevant de 0m,80 à 4 mètre. Feuilles alternes, ovales, crénelées, d'un vert glauque. Fleurs d'un jaune pille, à éperon souvent recourbé au sommet. — La floraison a lieu de juillet en août.

L'élasticité de ses fruits, qui s'ouvrent, soit naturellement, soit au moindre choc, justifie assez le nom que porte cette espèce. — Voyez, pour la culture, après le n^o 4. Espacer les pieds de 40 à 50 centimètres.

4. Balsamine à trois cornes. — I. TRICORNIS, Lin.

Ide. — Annuelle. — Tiges très-rameuses, herbacées, épaisses et pointillées de pourpre, formant des buissons élevés de 1 mètre à 1^m,20. Feuilles

ovales-oblongues, dentelées. Fleurs 2 à 4 réunies en grappe, d'un **jaune pâle** réticulé de **jaune orangé**, à pétale inférieur terminé en corne et le supérieur muni sur le dos de deux autres petites cornes. — La floraison a lieu de juillet en septembre. L'espace-ment à conserver entre les pieds est d'environ 50 centimètres.



Balsamine à trois cornes.

réussissent le mieux et fleurissent le plus abondamment.

Balsamita annua. — V. TANAISIE ANNUELLE.

BAMBOU. — BAMBUSA, SCHREB.

Étymol. — De *Bambos*, nom indien de ces plantes.

Fam. des *Graminées*.

1. Bambou noir. — B. NIGRA, Hort. Paris.

Syn. franç. — Bambou à bois noir.

Chine. — *Vivace et ligneux.* — Tiges nombreuses, touffues, noueuses, dures, dressées ou flexueuses, s'élevant de 1^m,50 à 2 mètres, très-rameuses au sommet ou parfois dès la base, d'un **vert clair** et pointillé de **noir** dans le jeune âge ; **noir luisant** à l'état adulte. Feuilles ovales-oblongues aiguës, longues de 8 à 12 centimètres, larges de 12 à 15 millimètres, à ligule ou gaine scariée, persistante, couronnée d'arêtes filiformes et à limbe faiblement pétiolulé.



Bambou noir.

Il en existe une variété dite *bois jaune* (*Bambusa nigra* var. *lutea*), qui ne diffère du type que par cette particularité de la coloration jaunâtre des chaumes, qui se retrouve sur toutes les ramifications ; le feuillage est également d'un vert un peu plus clair.

Cette espèce de Bambou forme des touffes compactes, et ses tiges, d'un beau noir contrastant avec le vert tendre des feuilles, produisent un bon effet. On doit la planter sur les pelouses et les parties accidentées des jardins pittoresques. Bien que cette espèce soit

rustique, on ne doit point négliger de la planter à une bonne exposition, de préférence dans un terrain sain, et si possible, *argilo-siliceux* ; à Paris et dans les départements du Nord, on devra aussi la protéger contre les grands froids, en plaçant autour de la touffe une couche de feuilles sèches ou de litière qu'on enlèvera dès que le temps le permettra. Ces précautions deviennent inutiles lorsque ce Bambou a été planté dans un vallon boisé ou en toute autre partie abritée des jardins paysagers, ou qu'il est cultivé dans les départements avoisinant les côtes, où la température est plus régulière.

Le Bambou noir se multiplie comme il a été dit pour l'*Arundinaire* à feuilles en faux, mais de préférence au printemps, par la séparation des rejets. Pour bien réussir, il faut, après avoir mis ces rejets en pots et eu terre de bruyère, les rentrer en serre ou sous châssis, en les plaçant sur une couche tiède, ou eu enterrant les pots dans de la tannée, et les y laisser jusqu'à ce que ces multiplications se soient suffisamment enracinées. Leur mise en place s'effectue à la fin du printemps. Quelques personnes recommandent de les planter tout à fait superficiellement, et même un peu au-dessus de terre, en les buttant ensuite lorsqu'ils prennent de la force. — La culture sur billon est même celle qui, paraît-il, donne les meilleurs résultats dans les contrées où les hivers sont doux.

Les tiges de cette plante, qui sont très-résistantes et fort jolies, pourraient servir à confectionner des cannes et divers autres objets.

2. Bambou vert glaucescent. — B. VIRIDI-GLAUCESCENS. Carr.

Syn. *franç.* — Bambou vert bleu.

Chine sept. — *Vivace, ligneux.* — Rhizome peu rampant (au moins sous le climat de Paris), lorsque la plante est cultivée en plein air, mais pouvant atteindre une longueur de 2 à 3 mètres et plus lorsqu'on la cultive en serre ou sous un climat plus chaud. Tige robuste, de 3 à 4 mètres de hauteur à l'air libre, atteignant 5 à 6 mètres dans les serres, d'un *vert clair jaunâtre*, généralement rameuse dès la base, ne se ramifiant parfois qu'à 50 ou 60 centimètres au-dessus du sol, à ramifications dressées ou étalées, très-rameuses elles-mêmes, grêles, déliées et flexueuses, formant un ensemble très-feuillé. La grosseur des tiges peut varier entre 1 et 3 centimètres de diamètre, et les ramifications sont espacées assez régulièrement de 10 à 12 centimètres; les *nœuds* sont très-saillants, noirâtres et présentent à leur partie inférieure, sur une largeur de 2 à 5 millimètres, un anneau de poussière glauque très-abondante. Feuilles longuement engainantes, nombreuses, surtout à l'extrémité des rameaux ; à *ligule* plus ou moins saillante, parfois membraneuse, tronquée, d'autres fois, et c'est l'état normal dans les pousses *vigoureuses*, munies de chaque côté de 2 à 5 longues soies sétacées; à limbe pétiolé, étalé ou incliné, lancéolé-aigu, pouvant dépasser 1 centimètre dans sa plus grande largeur sur 10 à 15 centimètres de longueur, d'un *vert gai* en dessus, plus *pille, blanchâtre* et *glaucescent* en dessous.

Ce Bambou est un *des* plus rustiques parmi ceux que l'on cultive en pleine terre sous le climat de Paris; sa rusticité est telle, qu'il n'est même pas nécessaire de le garantir contre les gelées. Il est aussi un *des* plus *élégants* par ses tiges nombreuses, très-ramifiées, flexueuses, réunies en touffe dense, et d'un effet tout pittoresque : elles persistent plusieurs années en conservant leur feuillage. Les tiges nouvelles apparaissent au printemps, et se couvrent assez promptement de feuilles. Il est peu de plantes qui soient d'un port aussi ornemental que celle-ci et qui puissent rivaliser avec elle pour la décoration des pelouses, des rocailles et des perspectives. Un

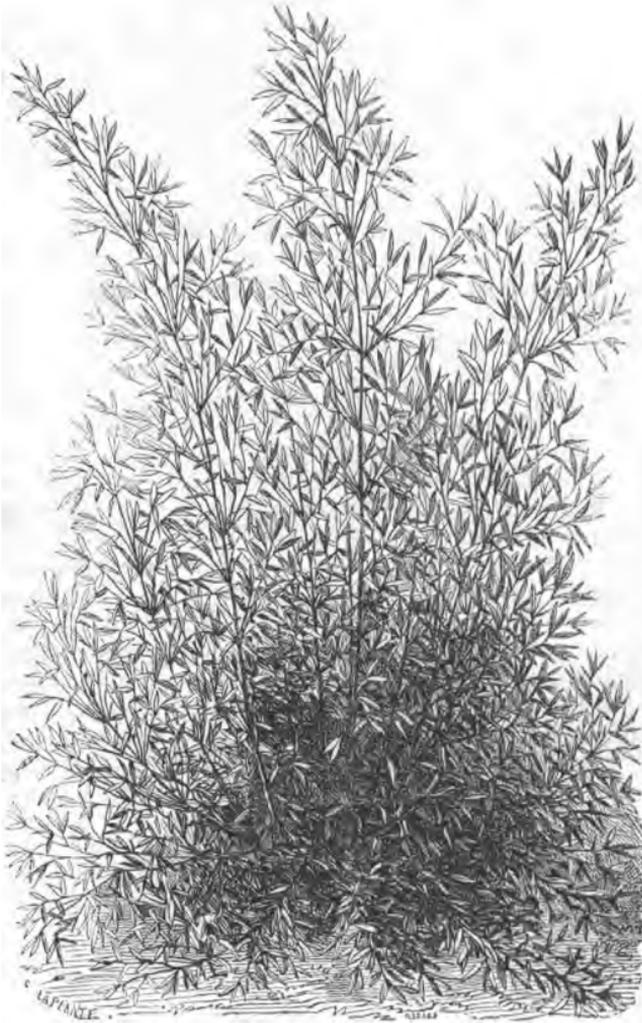
sol substantiel, profond, mais meuble et frais, tout en étant sain, lui conviendrait particulièrement. On la multiplie comme la précédente.

Cette espèce est parfois cultivée dans le commerce sous le nom de *Bambusa aurea*, désignation erronée, qui appartient à l'espèce suivante et à une variété délicate et à bois vert blond du *Bambusa nigra*,

8. Bambou doré. — B. AUREA, Hort.

Syn. franç. — Bambou jaune.

Chine. — Vivace et suffrutescent, à souche longuement rampante. — Ce Bambou a le port du précédent. Ses tiges sont de mêmes dimensions; toutefois,



Bambou doré.

étant jeunes, elles prennent, ainsi que les ramifications, une teinte d'un vert clair, qui devient jaune-paille en passant par le vert jaundre. Les ramifications sont très-nombreuses et forment par leur ensemble une touffe très-élégante et pittoresque. Les feuilles sont pétiolées, mais elles diffèrent de celles du *B. viridi-glaucescens*, dont elles ont la grandeur et la forme, par la teinte de leur face inférieure, qui est d'un vert moins glaucescent, et surtout par leur gaine, qui est constamment dépourvue de soies.

Ce Bambou paraît être tout aussi rustique que le précédent, et, comme lui, il convient particulièrement à la décoration des pelouses, des rocailles, et autres parties accidentées des jardins paysagers. Il

prospère dans les sols substantiels et sains, mais très-meubles, frais et A bonne exposition. Sa multiplication s'opère comme pour l'espèce n° 1.

On cultive une autre très-belle et très-vigoureuse espèce de Bambou, sous

le nom de *Bambusa mitis*, Poir. (Bambou hybride), qui ressemble beaucoup aux deux précédentes, mais qui paraît un peu moins rustique qu'eux sous le climat de Paris : c'est un des Bambous les plus recommandables pour les climats tempérés, où sa culture pourrait même présenter de l'intérêt au point de vue commercial et industriel.

4. Bambou Metake. — B. METAKE, Hort.

Syra. lat. — *Bambusa Mate*, Hort., B. Metake, Sieb.

Japon. — *Vivace et ligneux.* — Tiges droites, touffues, atteignant de 2 à 3 mètres de hauteur, rameuses, entourées (même dans l'âge adulte) par de nombreuses gaines scarieuses et sèches qui cachent la couleur *jaune verdâtre* des tiges, qui sont d'un *vert plus foncé* à l'endroit des nodosités. Ces tiges, comme celles de l'espèce précédente, portent sur l'un des côtés des nœuds, tantôt une, mais le plus souvent plusieurs ramifications qui sont elles-mêmes entourées par les vestiges des premières feuilles. Feuilles oblongues-lancéolées aiguës, longues de 20 à 25 centimètres, sur 2 à 3 centimètres de large, un peu denticulées ou ciliées sur leurs bords, atténuées à la base en un court pétiole; ce pétiole est contourné et muni d'un coussinet à son point d'insertion.

Cette espèce a parfois le défaut de se mettre à fleur en telle abondance, que les sujets deviennent très-laidis lorsque les inflorescences sont desséchées. Cette fertilité entraîne souvent la destruction d'une partie des feuilles, en sorte que l'on croirait voir ensuite des touffes de roseaux desséchés : cet inconvénient devra lui faire préférer les autres espèces, qui commencent à se trouver assez régulièrement dans le commerce; cependant il paraît qu'on peut jusqu'à un certain point obvier à cet inconvénient en cultivant cette espèce sur buttes élevées au-dessus du niveau normal du sol.

On multiplie aisément cette espèce par la séparation de ses rejets et des traces qu'elle produit en abondance, faite en automne, mais mieux au printemps. Pour assurer leur reprise, on les met en pots et en terre de bruyère, et on les place dans un lieu demi-ombragé; on procède en outre comme il a été dit pour l'espèce n° 1 et pour l'*Arundinaire à feuilles en faux*.

On commence à trouver dans le commerce horticole plusieurs autres Bambous chinois ou japonais, notamment les *Bambusa edulis* et *Simonii*, belles espèces ou variétés vigoureuses et assez rustiques, analogues aux n°s 2 et 3, et au *Bambusa mitis*, cité à la suite du n° 3; puis aussi les *Bambusa scriptoria*, *B. verticillata*, *B. graminea* et *B. Fortunei*, ce dernier à feuilles panachées : charmantes espèces moins rustiques que celles déjà mentionnées, mais intéressantes néanmoins pour le sud-ouest et le midi de la France et pour quelques-uns des départements du littoral.

Bambusa redouta. — V. ARUNDINAIRE A FEUILLES EN FAUX.

Baptisia. — V. PODALYRE.

Barbares, Barbarée. — V. ERYSIMUM BARBARÉE.

Barbarine. — V. COLOQUINTE GALEUSE.

Barbe de bouc. — V. SPIRÉE BARBE-DE-BOUC.

Barbe de capucin. — V. NIGELLE DE DAMAS.

Barbe de Jupiter. — V. VALÉRIANE DES JARDINS.

Barbeau. — V. NIGELLE.

Barbeau Saune. — V. CENTAURÉE ODORANTE.

Barbeau musqué. — V. CENTAURÉE MUSQUÉE.

Barbeau varié ou **panaché**. — V. **CENTAURÉE BLEUET DES JARDINS**.

Barbeau vivace. — V. **CENTAURÉE DES MONTAGNES**.

Barbot — V. **TANAISIE**.

Barkhausia. — **CREPIS**.

BARTONIE. — BARTONIA,

Étymol. — Dédié au botaniste et docteur B. S. Barton, de Philadelphie.

Fam. des *Loasées*.

Bartonie dorée. — B. AUREA, *Lindl.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 18, 1868.)

Syn. lat. — *Mentzelia Lindleyana*, *Torr. et Gray*.

Californie. — *Annuelle*. — Tige élevée d'ordinaire de 4.0 à 50 centimètres, mais pouvant atteindre 50 à 70 centimètres, rameuse, blanchâtre, hérissée de poils rudes. Feuilles alternes, **roncinées ou pennatifides**, à lanières linéaires, entières ou dentées. Fleurs grandes (près de 7 centimètres de diamètre), axillaires, brièvement **pédunculées**; calice cylindrique, long de plus de 1 centimètre, couronné par 5 divisions de moitié plus courtes que la corolle; celle-ci est formée de 5 pétales largement ovales-acuminés, insérés sur le calice : ces pétales sont d'un **jaune d'or**, **jaune orangé** à la base et comme **vernissés**. Ce qui augmente la beauté de cette fleur, ce sont les étamines réunies en faisceau, dont les filets **grêles** et déliés sont également **jaunes**, ainsi que les anthères ; ces étamines, de même longueur que les pétales, s'épanouissent en rayonnant et garnissent tout l'intérieur de la fleur. Le style est plus long que la corolle et verdâtre à sa base.



Bartonie dorée.

Cette belle plante n'aime que les terres légères, au midi; elle craint beaucoup l'humidité. Ses tiges étant très-fragiles, il faut éviter de la cultiver dans des situations exposées aux vents. Ses fleurs se succèdent de juillet en août. La racine de cette plante se réduisant à un pivot à peu près unique, le repiquage des plants offre peu de chances de succès ; aussi est-ce sur place que s'effectue le semis, auquel on **procède d'ordinaire à la fin d'avril** ou en mai. Semé en place vers le 15 juin, on arrive encore à obtenir quelquefois une floraison automnale qui, dans certaines circonstances, peut offrir de l'intérêt. La graine, étant assez **fine**, devra être peu couverte. On devra laisser entre les plants un espacement d'environ 20 à 25 centimètres.

Baselle tubéreuse. — V. **BOUSSINGAULTIE**.

Basilea punctata. — V. **EUCOMIDE**.

Basiléa ponctuée. — V. **EUCOMIDE**.

BASILIC. — OCIMUM, LIN.

Étymol. — De ἰσ exhaler de l'odeur: allusion à l'arme pénétrant des plantes de ce genre. Ou de *ὄξιλον*, Basilic, de *ὠξὺς*, prompt, rapide : parce que cette plante croit promptement.

Fam. des *Labiées*.

1. Basilic commun. — *O. BASILICUM*, Lin.

Syn. franç. — Basilic grand ou gros vert, Herbe royale, Oranger de savetier.

Inde. — *Annuel.* — Tige très-rameuse dès la base, touffue, atteignant environ 30 centimètres. Feuilles opposées, pétiolées, ovales-aiguës ou oblongues, irrégulièrement dentées, d'un beau vert. Fleurs insignifiantes, réunies par 5 ou 6 en glomérules axillaires, peu espacés, formant un épi allongé : chaque glomérule est accompagné de 2 folioles bractéolaires. Le calice, de même longueur que le pédicelle, est penché à la maturité, ovoïde ou campanule, tantôt vert, tantôt coloré, et terminé par 5 dents inégales et ciliées. La corolle est presque 2 fois aussi grande que le calice, d'une couleur blanche ou rosée; sa partie inférieure est tubuleuse campanulée, la supérieure ouverte et bilabiée; la lèvre supérieure est quadrifide, et l'inférieure entière; les étamines sont au nombre de 4, dont deux plus grandes.—Les pieds doivent être espacés de 30 à 40 centimètres.



Basilic commun.

Var. à feuilles de Laitue. — *O. BASILICUM* var. *LACTUCÆFOLIUM*, Hort.

Cette variété est remarquable par ses feuilles larges et bullées ou cloquées.

Var. à feuilles violettes. — *O. BASILICUM* var. *VIOLACEUM*, Hort.

Syn. let. — *Ocimum Basilicum purpureum*, Hort.

Syn. franç. — Basilic grand violet.

Cette variété ne diffère guère du type que par la coloration violet pourpré des tiges, ramifications, feuilles et calice. La corolle est d'un blanc un peu violacé.

Var. à odeur anisée. — *O. BASILICUM* var. *ANISATUM*, Hort.

Cette variété de couleur verte est surtout caractérisée par l'odeur et la saveur anisées de toutes ses parties.

Il existe encore dans les jardins plusieurs autres variétés de Basilic, notamment le Basilic à feuilles frisées (*Ocimum Basilicum crispum*, Hort.), dont les feuilles sont découpées, plissées et ondulées, de façon à paraître comme

crispées ou frisées. Nous passons sous silence plusieurs autres Basilics qui sont cultivables que dans les pays chauds.

2. Basilic petit. — O. MINIMUM, Lin.

Syn. franç. — Basilic fin vert.

Chil. — *Annuel.* — Tige ne dépassant pas 20 à 25 centimètres, à ramifications très-nombreuses et serrées. Feuille ovales, longuement pétiolées, très-petites à pétiole non cilié.



a a.

Basilic petit.

Bien que les Basilics soient plutôt de plantes potagères que des plantes d'ornement, l'odeur aromatique et agréable qu'ils exhalent les a fait introduire dans les jardins. Le Basilic petit ou fin vert, entre autres, a une manière de végéter et un port qui ne laissent pas que d'être assez intéressants, et comme, d'un autre côté, il s'accommode très-bien de la culture en pots et de l'atmosphère des villes, on l'adopte fréquemment pour la décoration des fenêtres, des balcons, etc.

Pour en obtenir de beaux exemplaires bien touffus et en boule, il faudra adopter le semis sur couche en avril, repiquer]

une fois sur couche à 15 ou 20 centimètres, et mettre ensuite en pots de 12 à 15 centimètres.

Var. feuilles violettes. — O. MINIMUM var. VIOLACEUM, Hort.

Syn. franç. — Basilic fin violet.

Cette espèce et sa variété forment de petites touffes compactes et arrondies d'un assez bon effet, surtout en pots, ce qui est un des modes de culture les plus usités pour ces plantes. Dans la culture en pleine terre, les pieds doivent être espacés de 25 à 30 centimètres.

Les Basilics ne sont cultivés que pour l'odeur aromatique toute particulière qu'ils exhalent ; les variétés naines sont fréquemment élevées en pots, et peuvent ainsi concourir à l'ornementation des fenêtres, etc. Toutes ces variétés fournissent une essence recherchée, et l'art culinaire les emploie assez fréquemment comme condiment. Prises en infusion, les tiges et les feuilles sont stimulantes et toniques.

On peut semer les Basilics à trois époques : — 1° en avril, sur couche ; on repique sur couche et l'on met en place fin-mai ; — 2° vers la mi-avril, en pépinière au midi, et l'on plante à demeure fin-mai et juin ; — 3° en mai, sur place. Dans le premier cas, on peut aussi repiquer en pépinière d'attente à bonne exposition, et ne mettre en place que lorsque les pieds sont déjà forts.

Dans les jardins, les Basilics doivent être plantés près des habitations à cause de leur odeur ; on peut aussi s'en servir pour border les massifs de plantes fleuries ; toutefois c'est dans le potager que leur culture se trouve reléguée d'ordinaire. Ils aiment une bonne exposition et un sol léger, riche en humus. La floraison, assez insignifiante, varie suivant l'époque des semis ; généralement elle commence en juin et dure jusqu'en octobre.

Basale fin vert. — V. BASILIC PETIT.

Basilic lin violet. — V. BASILIC PETIT.

Basilic grand vert. — V. BASILIC COMMUN.

Bassin-d'or. — V. RENONCULE ACRE.

Bassin. — V. RENONCULES ACRE et RAMPANTE.

Bâton blanc. — V. ASPHODÈLE RAMEUX.

Bâton de Jacob. — V. ASPHODÈLE JAUNE et ROSE TRÉMIÈRE.

Bâton de Jacob. — On donne aussi quelquefois ce nom à la CAMPANULE A FEUILLES DE PÉCHER A FLEURS DOUBLES.

Bâton de Saint-Jacques. — V. ROSE TRÉMIÈRE.

Bâton de Saint-Jean. — V. PERSICAIRE D'ORIENT.

Bâton-d'or. — V. GIROFLÉE JAUNE.

Bâton royal. — V. ASPHODÈLE RAMEUX

Baume du Pérou. — V. MÉLILOT BLEU.

Bec-de-grue. — Nom vulgaire des GERANIUM.

Bec-d'oiseau. — V. PIED-D'ALOUETTE DES JARDINS.

BÉGONIE. — BEGONIA, LIN.

Étymol. — En l'honneur de Michel Bégon, Français, gouverneur de Saint-Domingue, protecteur de la botanique au avili siècle.

Fam. des *Bégoniacées*.

Bégonie de deux couleurs. — B. DISCOLOR, R. Brown.

Syn. lat. — *Begonia Evansiana*, Andr., *B. bulbifera*, Hort.

Chine. — *Vivace.* — D'une souche renflée et comme tuberculeuse, naissent des tiges rameuses, charnues, succulentes, noueuses, articulées, teintes de rouge à chaque nodosité et pouvant atteindre de 30 à 50 centimètres de hauteur. Feuilles alternes, ovales-cordées, obliques, inégalement dentées, d'un vert intense en dessus, tandis que la partie inférieure, qui est fortement nervée, est d'un rouge sanguin très-intense à l'endroit des nervures. Fleurs d'un beau rose transparent, monoïques, en cymes pédonculées, axillaires et dichotomes : les fleurs mâles sont composées de 4 parties ovales-arrondies, dont deux extérieures plus grandes et de nombreuses étamines jaunâtres réunies en têtes globuleuses; les fleurs femelles sont formées d'un même nombre de pièces, qui reposent sur un tube à 3 angles ailés et de même couleur; plus tard, ces ailes (deux d'entre elles surtout) prennent un plus grand développement, et de roses deviennent verdâtres. Le centre de ces fleurs est occupé par le style, qui se partage en 3 parties, et chacune de ces parties porte 2 stigmates.



Bégonie de deux couleurs.

De tous les nombreux *Begonia* qu'on possède aujourd'hui, l'espèce dont nous venons de donner la description est la seule qui puisse passer l'hiver dehors sous notre climat; elle est parfaitement rustique dans le midi de la France, et elle peut même supporter la pleine terre dans les départements du Nord moyennant une couverture de feuilles sèches ou de paille longue. Sa floraison abondante et continue, ainsi que son élégant feuillage, la font rechercher pour la formation des bordures, la décoration des massifs de terre de bruyère et l'ornement des rochers. C'est une des plantes les plus précieuses pour l'ornement des plates-bandes et des corbeilles à l'ombre, soit dans les cours et les jardins des villes, soit dans les parties ombragées et non couvertes par des arbres; derrière les murailles au nord, etc.

Cultivé en pots, le *Begonia discolor* peut aussi servir à orner les appartements et les balcons, et mis en pleine terre dans une bêche ou en serre tempérée, il forme des touffes qui atteignent plus de 1 mètre de hauteur et qui donnent une floraison presque continue. Cultivé en plein air, ses fleurs se succèdent depuis juin-juillet jusqu'aux gelées. Les pieds doivent être distancés de 40 à 50 centimètres.

Lorsque l'hiver survient, les tiges meurent et tombent en se désarticulant; mais les rhizomes étant persistants, redonnent chaque année des tiges nouvelles. Une terre saine, douce et légère convient à ce *Begonia*, qui a besoin aussi, pour acquérir toute sa beauté, de se trouver placé dans un endroit demi-ombragé. On peut le multiplier, soit par la séparation des rhizomes au printemps, soit au moyen des bulbilles qui se développent en abondance à l'aisselle des feuilles. Ces bulbilles tombent naturellement sur la terre, et pour peu que l'hiver ait été doux, et que l'on ait eu soin de les couvrir de mousse, de feuilles ou de paille, ils poussent au printemps et fleurissent la même année. Malgré sa rusticité, l'usage est d'en conserver chaque année quelques potées que l'on tient au repos en hiver, ou dans une cave, ou sur les tablettes de l'orangerie.

Ce *Begonia* se multiplie également de boutures de tiges, ou bien de feuilles que l'on tient appliquées sur la terre, et dont on casse les nervures de distance en distance; chaque cassure produit des bourgeons que l'on repote, et que l'on peut, une fois repris, traiter comme des plantes adultes.

Begonia bulbifera et **Evansiana**. — V. BEGONIE DE DEUX COULEURS.

Behen rouge. — V. STATICE LATIFOLIA et VALÉRIANE ROUGE.

Belladonna, **Belladone**. — V. AMARYLLIS BELLADONE.

Belladone d'été. — V. AMARYLLIS A RUBANS.

Belle-dame rouge. — V. ARROCHE.

BELLE-DE-JOUR. — CONVULVULUS, LIN.

Étymol. — De *convolvere*, s'enrouler : des tiges volubiles de beaucoup d'espèces de ce genre.

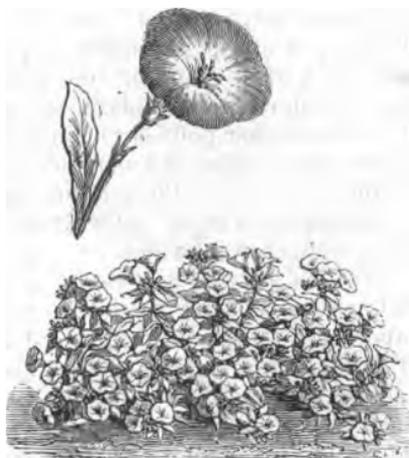
Fam. des *Convolvulacées*.

Belle-de-jour ordinaire ou **Liseron tricolore**. — C. TRICOLOR, LM.

Syn. franc. — *Liseron* de Portugal, *Liset*.

Europe mérid. — *Annuelle*. — Tiges très-rameuses, étalées sur le sol, puis dressées, s'élevant à environ 30 à 35 centimètres, pubescentes. Feuille

alternes, oblongues, presque spatulées, atténuées en pétiole, à bords finement ciliés, ainsi que le dessous de la nervure médiane. Fleurs axillaires, sur des pédoncules de 6 à 12 centimètres de long, ordinairement penchés après la floraison; calice à tube court, terminé par 5 dents linéaires-aiguës, pubescentes; corolle d'environ 4 à 5 centimètres de diamètre, en forme d'entonnoir très-ouvert, à limbe faiblement fimbrié. Cette fleur, d'une remarquable beauté, est marquée à l'intérieur de 3 cercles *bleu* sur la majeure partie supérieure du limbe, *blanc* dans sa partie moyenne, et *jaune soufré* à la gorge; étamines au nombre de 5, à filets courts, *blancs*, et à anthères *bleuâtres*; style bifide plus long que les étamines.



Belle-de-jour ordinaire.

Var. à fleurs entièrement blanches. — C. TRICOLOR var. FLOR. ALBIS.

fleurs panachées. — C. TRICOLOR var. FLOR. VARIEG.

(Alb. *Vilmorin*, n° 3, 1853.)

Dans cette dernière variété, les fleurs, plus grandes que celles de l'espèce, sont *blanches*, lavées et striées ou lamées de *bleu violacé*, avec le centre ou la gorge *jaunâtre*.

Van'. à grandes fleurs ou violette. — C. TRICOLOR var. GRANDIFLORUS, *Hort.*

(Alb. *Vilmorin*, no 19, 1869.)

Les fleurs de cette magnifique variété ont plus de 5 centimètres de diamètre; la partie supérieure du limbe est *bleu violet* à reflet *pourpré velouté*, la base est *jaunâtre* et la partie intermédiaire d'un *blanc de crème*. — Le semis de cette variété produit toujours dans une certaine proportion des plantes à fleurs d'un coloris pourpré auxquelles on a donné le nom de *Convolvulus tricolor splendens*.

Var. à fleur qui double. — C. TRICOLOR var. FLORE PLENO.

Les fleurs de cette variété sont d'un *bleu clair* mélangé de *blanc* dans le fond, et elles offrent plusieurs corolles *emboîtées* les unes dans les autres. Cette variété, plutôt curieuse que belle, ne se reproduit pas toujours bien franchement de semis, et seulement dans une faible proportion.

On obtient quelquefois par le semis, des pieds à fleurs doubles, soit d'un *blanc pur*, soit d'un *bleu foncé pourpré*; mais ces variations n'offrent guère plus de stabilité ni plus d'intérêt que la variété double ou *semi-double* ordinaire.

Il existe plusieurs autres variétés de *Belle-de-jour*, mais qui ne se distinguent des précédentes que par des différences peu stables et à peine sensibles dans le coloris, la dimension des fleurs, et parfois dans le port de la plante.

La *Belle-de-jour* a tiré son nom de la particularité que présentent ses fleurs de s'ouvrir avec le jour et de se fermer pendant la nuit.

Par sa rusticité et l'élégance de ses fleurs, qui se succèdent abondamment,



Belle-de-jour h. fleurs panachées.

suivant l'époque du semis, de juin en septembre, et aussi par la facilité de sa culture, cette plante est cultivée dans les plates-bandes et les massifs de tous les jardins ; elle vient également bien dans tous les terrains sains et à peu près à toutes les expositions éclairées et aérées. On la sème d'avril en mai-juin sur place, ou bien en pépinière ; dans ce dernier cas, on met les plants à demeure dès qu'ils se sont suffisamment développés, en les espaçant de 30 centimètres : toutefois le semis en place est de beaucoup préférable, la transplantation fatiguant beaucoup les Belles-de-jour, à moins de prendre des plants très-jeunes, ou de les repiquer tout petits dans des pots où on les tient jusqu'à ce que l'on puisse les transplanter à demeure. En semant du 15 juin

1^{er} juillet, en place à demi-ombre, on obtient encore une assez bonne floraison de septembre en octobre. On peut aussi semer pots, soit pour en faire des potées fleuries, soit afin d'en opérer plus facilement la distribution et la plantation à demeure.

BELLE-DE-NUIT. — MIRABILIS,

Étymol. — De la beauté des fleurs.

Fam. des *Nyctaginées*.

1. Belle-de-nuit des jardins. — M. JALAPA, Lin.

(Alb. *Vilmorin*, no 2, 1852.)

Syn. lat. — *Nyctago Jalapa*, DC., *Nyctago hortensis*, Juss.

Syn. franc. — Faux Jalap, Fleur admirable, Herbe triste, Merveille du Pérou, Nyctage.

Pérou. — *Annuelle et vivace.* — Racine napiforme, noirâtre. Tige noueuse,



Belle-de-nuit des jardins.

lavée de rougeâtre à l'endroit des nodosités, glabre ou veloutée, rameuse, formant une sorte de buisson arrondi, régulier, qui s'élève à 1 mètre environ. Feuilles alternes, glabres ou finement ciliées, ovales-aiguës, obtuses ou presque en coeur à la base. Fleurs nocturnes, restant épanouies du coucher du soleil jusque dans la matinée; elles sont au nombre de 3 à 6, réunies en faisceau terminal. Chacune de ces fleurs est entourée par un involucre (calice) tubuleux campanulé à 5 divisions, qui continue à s'accroître après la floraison, et qui persiste même au delà de la chute des graines. La corolle, en forme d'entonnoir, est longue de près de 4 centimètres ; son tube est étroit et son limbe très-évasé ; 3 étamines, soudées en anneau par leur base, sont tantôt

incluses, tantôt saillantes; style saillant à stigmate globuleux. Graines noires,

assez grosses, ovoïdes, reposant librement au centre ou au fond du tube globuleux formé par les involucre calicinaux. — La floraison a lieu de juin-juillet en octobre.

Il existe de cette plante plusieurs variétés très jolies, parmi lesquelles nous mentionnerons les suivantes, qui se reproduisent par le semis :

Var. à fleurs rouges.

Var. à fleurs jaunes.

Var. à fleurs jaunes panachées de rouge.

Var. à fleurs blanches.

Var. à fleurs blanches panachées de rouge.

On en cultive aussi une variété, ou plutôt une race, à feuilles panachées de vert jaunâtre, parfois entièrement d'un vert très-blond jaunâtre, qui est assez curieuse. Les fleurs sont variées de couleurs, et l'on rencontre dans le semis de ses graines les diverses nuances des variétés ci-dessus. — Voyez, pour la culture, après le n° 3.

❁. **Belle-de-nuit odorante.** — *M. LONGIFLORA*, *Lin.*

Syn. lat. — *Nyctago longiflora*, *DC.*

Syn. franç. — *Belle-de-nuit* à longues fleurs, Jalap du Mexique.

Mexique. — *Annuelle et vivace.* — *Racine* napiforme, noirâtre. Tige très-

rameuse, comme pubescente-visqueuse, élevée de 1 mètre, diffuse, genouillée, se couchant assez souvent sur le sol, puis se redressant. Feuilles alternes, largement cordées-aiguës, visqueuses, les supérieures presque sessiles. Fleurs très-odorantes, d'une odeur douce et suave, à tube grêle, long de 10 à 12 centimètres; elles sont pubescentes, à limbe d'un blanc pur, rosé intérieurement, large de 2 centimètres et demi; étamines à anthères jaunes; style rosé; stigmate rosé et papilleux, un peu plus court que le tube de la fleur. Graines allongées, plus grosses que dans l'espèce précédente, grises, marquées de taches noires. — La floraison de cette espèce est plus abondante et un peu plus hâtive que dans sa variété; elle a lieu à partir de juillet-août.



Belle-de-nuit odorante.

Var. à fleurs violettes. — *M. LONGIFLORA* var. *VIOLACEA*, *Hort.*

Cette variété ne diffère du type que par la couleur des fleurs, qui sont d'un violet tendre un peu plus foncé à la gorge; elle est aussi un peu plus tardive, un peu plus basse et moins florifère. — Voyez la culture après le n° 3.

3. **Belle-de-nuit hybride.** — *M. HYBRIDA*, *Lepel.*

(*Alb. Vilmorin*, n° 2, 1852.)

Cette plante, obtenue d'abord par *M. Lepelletier*, est en général intermédiaire entre les deux précédentes, par le croisement desquelles elle a été et

peut encore être obtenue à volonté; elle a les feuilles de la première et se rapproche de la seconde par ses fleurs assez longuement tubuleuses (3 à 4, quelquefois 5 à 6 centimètres), à limbe large de plus de 3 centimètres.

Cette race a produit plusieurs variations intéressantes, plus ou moins fertiles et constantes, parmi lesquelles nous citerons les suivantes, qui se produisent assez bien par le semis, et dont les graines, grosses, rugueuse et tachetées, se rapprochent assez de celles de la Belle-de-nuit odorante.

Var. à fleurs tricolores panachées.

Var. à fleurs blanches panachées de jaune.

Var. à fleurs lilas (tube très-allongé).

Contrairement à la Belle-de-jour, la Belle-de-nuit fleurit depuis le soir jusqu'au matin, et, dès que le soleil devient un peu chaud, ses fleurs se ferment pour ne plus se rouvrir; elles sont remplacées chaque soir par de nouvelles, qui se succèdent abondamment de la fin de l'été jusqu'à l'approche des gelées. Toutes ces plantes sont cultivées en grand dans les parterres : on en forme des corbeilles; on en décore les plates-bandes et parfois les clairières des massifs d'arbustes, autour desquels on en fait aussi quelquefois des bordures d'arrière-plan d'un assez bon effet, même sans les fleurs.

La rusticité de ces plantes est très-grande ; on les rencontre fréquemment poussant dans les décombres, au pied des murailles, entre les pavés des cours et contre les maisons, aussi bien à l'ombre qu'au plein soleil. Elles réussissent même assez volontiers dans les jardins au bord de la mer et jusque sur les dunes. La Belle-de-nuit odorante doit être plantée de préférence près des habitations : si ses fleurs ne sont pas aussi belles et aussi variées de couleur que celles des autres espèces ou variétés, elles ont l'avantage d'exhaler un parfum des plus suaves, se rapprochant de celui de la fleur d'oranger.

Les racines des Belles-de-nuit sont grosses, charnues, parfois fourchues et en griffe ; elles ressemblent à des navets allongés : leur peau est noire, fendillée et rugueuse; la chair en est blanche, et renferme, ainsi que les graines, une fécule assez abondante, et qui pourrait, dit-on, être exploitée avec quelque avantage. Ces racines passent pour purgatives, mais elles ne sont guère usitées; elles sont parfaitement vivaces, et, conservées comme celles des Dahlias, ou laissées même en place avec un abri de feuilles ou de paille, elles pourraient repousser et fleurir pendant plusieurs années. Mais ces plantes se développent si promptement, par le semis, que l'arrachage des tubercules axant les gelées ne doit être pratiqué que pour quelques variétés remarquables, ou lorsqu'on veut obtenir une floraison un peu plus précoce.

On sème les graines :— 1° en avril-mai, en pépinière à bonne exposition; on repique en pépinière, et l'on met en place fin mai, en espaçant les pieds de 40 ou 50 et même de 60 centimètres; — 2° fin avril-mai, sur place. Dans l'un et l'autre cas, la floraison a lieu de juillet en octobre.

Une terre ordinaire un peu argileuse, meuble et profonde, convient parfaitement à ces plantes, qui ont besoin d'être fréquemment arrosées en été. Elles croissent cependant volontiers en toute bonne terre de jardin placée à une exposition aérée et éclairée. Elles réussissent assez bien aussi à demi-ombre.

Belle d'onze heures. — V. ORNITHOGALE A OMBELLE.

Bellesamine. — V. BALSAMINE.

Belles perennis. — V. PÂQUERETTE.

BENOÏTE. — GEUM, LIN.

Étymol. — De γεύω donner bon goût : de l'odeur des racines du *Geum urbanum*, commun dans nos bois, anciennement employé en médecine.

Fana. des *Rosacées*.

Benoîte écarlate. — G. COMMUN, *Sibth. et Smith (1)*.

Syn. lat. — *Geum Chilense* vel *Chiloense*, *Hort.*, non *Balb.*

Syn. franç. — Benoîte du Chili, Benoîte coccinée.

Orient, Caucase, Grèce. — *Vivace.* — Plante velue-hérissée. Tiges dressées, peu rameuses, élevées de 40 à 50 centimètres. Feuilles poilues-hispides : les radicales pennatiséquées, lyrées ; les caulinaires alternes et simplement trilobées. Fleurs terminales, brièvement pédicellées, d'un rouge cocciné parfois orange' et de grandeur un peu variable ; calice accompagné de 5 bractées et formé de 5 sépales penchés après la floraison ; corolle large de plus de 2 centimètres, composée de 5 pétales étalés disposés en roue ; étamines nombreuses ; styles en nombre indéterminé et genouillés vers leur milieu. Carpelles poilus et soyeux, reposant sur un réceptacle presque rond.

Cette plante est robuste, et assez rustique, quoiqu'il lui arrive assez souvent de fondre en hiver ou au premier printemps ; elle aime les terrains plutôt secs ou un peu frais qu'humides, et une exposition éclairée aérée ; elle n'est cependant pas difficile sur la qualité du sol, car elle vient à peu près en toute terre saine de jardin. Ses fleurs, qui varient parfois du rouge orangé au rouge écarlate, produisent un joli effet dans les corbeilles, les massifs et les plates-bandes ; elles s'épanouissent de la fin d'avril en juin et parfois plus longtemps.

On sème la Benoîte écarlate comme les espèces suivantes, d'avril en juin, en pépinière demi-ombragée et en terre sableuse ; on repique en pépinière, et Fou met en place l'automne ou au printemps, en espaçant les pieds d'environ 30 à 40 centimètres. On peut également la multiplier par la division des pieds, soit au printemps, soit à la fin de l'été, après la maturité des graines ; mais il est préférable de la ressemer chaque année : cependant, en abritant les vieux pieds contre les gelées, avec des feuilles ou de la paille, ou bien en conservant quelques pieds en pots qu'on hiverne avec les plantes des Alpes, on peut les conserver plusieurs années.



Benoîte écarlate.

(1) Il existe dans le commerce plusieurs plantes sous le nom de *Benoîte écarlate* ou *coccinée*, et *major*, etc., mais qui ne diffèrent pas d'une manière assez notable de l'espèce qu'on vient de décrire pour les mentionner spécialement. Le nom de *Benoîte du Chili* (*Geum Chilense* vel *Chiloense*), Won donne très-souvent à cette plante, n'est pas exact, et appartient à une autre espèce très-voisine, il est vrai, de celle-ci, mais qui, quoique plus ample et plus vigoureuse dans toutes ses parties, est cependant plus délicate et d'une conservation plus difficile en hiver.

2. Benoîte des montagnes. — G. MONTANUM, Lin.

Alpes, Pyrénées, etc. — Vivace. — Souche radicante. Tige simple, élevé de 20 centimètres au plus. Feuilles luisantes, d'un joli vert: les radicale* pennatifides, à lobes latéraux beaucoup plus petits que le terminal; les caulinaires entières dentées, ainsi que leurs stipules. Fleurs de plus de 3 centimètres de diamètre, d'un *jaune doré*; étamines de même couleur. Grain velues, surmontées d'un style plumeux.

La Benoîte des montagnes fleurit de juin en juillet. On doit la planter s les talus rocailleux, demi-ombragés; elle prospère bien en terre de bruyère un peu tourbeuse. Outre la multiplication par semis, qu'on effectue comme il est dit pour l'espèce précédente, on peut encore la propager par la division des souches faite de préférence au printemps; les pieds doivent être espacé de 15 à 20 centimètres.

S. Benoîte rampante. — G. REPTANS, Lin.

Alpes. — Vivace. — D'une souche stolonifère naissent des feuilles pennatiséquées à divisions profondément dentées et à peu près de même grandeur, décroissant du sommet à la base, la division terminale plus grande, souvent trilobée. Les tiges, hautes d'environ 20 centimètres, naissent du milieu de ces feuilles et sont terminées chacune par une seule fleur de près de 4 centimètres de diamètre, d'un *jaune foncé*, à divisions *obcordées*, étalées, plus longues que le calice, qui est dressé; étamines de même couleur que les pétales, qui sont presque persistants; styles étalés, longuement poilus-soyeux. — La floraison a lieu en juillet-août.

Cette espèce, qui croit naturellement dans la région des neiges éternelles, exige une terre de bruyère tourbeuse bien drainée, avec laquelle on fera bien de mélanger de l'ardoise pilée. On doit la planter dans les anfractuosités des rochers factices, et choisir une exposition ombragée. On peut aussi lui appliquer la culture en pots, indiquée pour les plantes alpines. Semis comme pour l'espèce n° 1.

4. Benoîte des ruisseaux. — G. RIVALE, Lin.

Syn. franç. — Herbe à la tache.

Alpes, Pyrénées, etc. — Vivace. — Plante poilue à souche rampante. Tige élevée d'environ 30 centimètres, peu rameuse. Feuilles pennatifides à segments ovales-dentés. Fleurs penchées, d'un *rouge brunâtre*; calice à divisions appliquées sur la corolle, dont les pétales ne sont pas étalés en roue, mais au contraire dressés, ce qui fait que cette fleur ne semble jamais complètement épanouie. Carpelles hérissés terminés par un style velu et recourbé.



Benoîte des ruisseaux.

Cette espèce, bien que n'étant pas très-ornementale, peut cependant servir à la décoration des rocailles et des talus au nord. Elle aime les lieux frais et ombragés. Ses fleurs, plus curieuses que jolies, se succèdent de juin en juillet. Elle se propage aisément d'éclats à l'automne ou au printemps, plantés à 25 ou

30 centimètres de distance. On la multiplie aussi par semis que l'on fait d'avril en juin, en pépinière, en terre substantielle un peu sableuse et fraîche, ou bien dans du terreau de bois ou de feuilles.

BERCE. — HERACLEUM, LIN.

Étymol. — De *Ἡρακλ* k, Hercule; plante consacrée à Hercule; ou de *Heraclæa*, ville de Macédoine aux environs de laquelle les premières espèces de ce genre auraient été trouvées.

Fam. des *Ombellifères*.

1. Berce do Perse. — *H. PERSICUM*, Desf.

Perse. — *Vivace.* — *Souche* volumineuse. Feuilles radicales très-grandes, d'un vert foncé, puis brunâtre, glabres en dessus, un peu pubescentes en dessous, pennatiséquées à 3-4t paires de segments lancéolés-acuminés, distants; les caulinaires plus petites, et à pétioles largement engainants. Tige robuste, fistuleuse, s'élevant à plus de 2 mètres, peu rameuse, portant des ombelles composées et d'une dimension extraordinaire: l'ombelle supérieure mesure plus de 40 centimètres de diamètre; les ombelles latérales sont plus petites. Ces ombelles, parfaitement régulières, sont formées par un grand nombre de pédoncules rayonnants, du sommet desquels partent, également en rayonnant, de courts pédicelles, terminés chacun par une petite fleur blanchâtre se composant d'un calice à 5 dents, de 5 pétales très-petits, obovales, faiblement échancrés, de 5 étamines et de 2 styles épaissis à leur base. Fruits ovales-orbiculaires aplatis en écusson, marqués extérieurement de côtes très-fines. — Voyez la culture après le n° 3.

d. Berce pubescente. — *H. PUBESCENS*, Bieb.

Caucase, Tauride. — *Vivace.* — Feuilles très-grandes, un peu rudes en dessous, glabres en dessus, pennatiséquées, à segments elliptiques, aigus et rapprochés, les segments intermédiaires trilobés. Tige de 2 à 3 mètres. Fleurs d'un blanc jaunâtre, en ombelle de 3 décimètres de diamètre. Fruits obovales, velus dans le jeune âge. — Voyez, pour la culture, après le n° 3.

Les deux espèces de Berces qui précèdent, ainsi que la suivante, sont des plantes à grande et rapide végétation, susceptibles, étant placées dans de bonnes conditions, d'atteindre des dimensions considérables et un port d'une ampleur vraiment majestueuse et d'un grand pittoresque. Il serait à désirer qu'on sût en tirer parti plus fréquemment qu'on ne le fait d'ordinaire.



Berce pubescente.

3. Berce do Wilhelms. — *H. WILHELMSII*, Fisch. et Mey.

Sibérie. — *Vivace.* — Feuilles très-grandes, pubescentes et comme rugueuses dans le jeune âge, pennatiséquées, à segments latéraux lancéolés-

acuminés, distants, le terminal entier et plus grand. Tige de plus 2 mètres de hauteur. Fleurs blanchâtres, disposées en ombelles volumineuses (25 à 30 centimètres de diamètre). Fruits obovales, garnis sur le dos de petites soies courtes et nombreuses.

On cultive encore quelquefois plusieurs autres Berces à grande végétation, l'*Heracleum villosum*, Fisch., ou Berce vivace à fruits velus, d'g Caucase; l'*Heracleum platytanum*, très-grande espèce bisannuelle; toutes deux d'une ampleur remarquable et d'un grand effet décoratif. Parmi les espèces indigènes, on peut aussi mentionner l'*Heracleum sphondylium*, qui affectionne particulièrement les prairies humides et le bord des eaux; ce qui indique qu'on pourrait l'employer parfois avec avantage dans les parties mouillées et analogues des parcs ou jardins paysagers.

Il est peu de plantes vivaces qui puissent rivaliser pour les dimensions et le pittoresque avec ces espèces de Berces : la forme et l'ampleur toute majestueuse de leurs feuilles, la hauteur de leur tige, et surtout le développement considérable de leurs ombelles, en font des plantes d'un très-grand effet ornemental. Plantées isolément sur les pelouses des jardins paysagers, autour ou sur des ruines, sur les pentes agrestes, aux bords des pièces d'eau et des rivières, elles produisent un effet original et vraiment majestueux. Leur feuillage, retombant en touffe élevée de plus de 1^m,50, forme des rosaces qui occupent parfois près de 4 mètres de diamètre.

Les Berces sont dans toute leur beauté de juin à la fin de juillet. Elles aiment un sol argileux, humide et profond, ce qui ne les empêche pas croître vigoureusement à peu près en tous terrains frais et même dans décombres. On les sème d'avril en juin juillet en pépinière; on repique plant en pépinière, et on le met en place en automne ou au printemps. mieux pourtant serait de ressemer tout aussitôt que leurs graines sont mûres parce qu'alors elles lèvent encore dans l'année ou au moins au printemps suivant, tandis que semées au printemps, elles ne germent le plus souvent que la seconde année. Les semis faits d'automne germent aussi au printemps suivant. Leur multiplication peut aussi s'opérer par la division de touffes, faite de bonne heure au printemps ou après la maturité des graines.

Berce Branc-ursine. — V. ACANTHE A FEUILLES MOLLES.

Berce grande. — V. ACANTHE A FEUILLES MOLLES.

Bergenia bifolia. — V. SAXIFRAGE A FEUILLES ÉPAISSES.

Berlue. — V. DIGITALE POURPRE.

Bermudienne. — V. SISYRINQUE.

Beta. — V. POIRÉE.

BÉTOINE. — BETONICA, LIN.

Étymol. — Du celtique *Beutonic*, bon pour la tête : allusion à de prêtes propriétés médicinales. Ou de *Vetones*, peuple d'Espagne qui, dit-on, mit le premier ces plantes en usage.

Fam. des *Labiées*.

Bétoine à grandes fleurs. — B. GRANDIFLORA, Willd.

Syn. lat. — *Stachys grandiflora*, Benth.

Sibérie, Caucase. — *Vivace.* — Plante pubérulente. Tige élevée de 30 à 40 centimètres. Feuilles radicales longuement pétiolées, ovales-obtus.